UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lalinguistiqueou00maro

LA LINGUISTIQUE

OU

SCIENCE DU LANGAGE

ANGERS. — IMPRIMERIE F. GAULTIER ET A. THÉBERT

a
3568ki

J. MAROUZEAU
Docteur ès lettres
Directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.

LA LINGUISTIQUE

OU

SCIENCE DU LANGAGE

236829
2.11.29

PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB, 13

1921

THE BODLEIAN LIBRARY OXFORD

AVANT-PROPOS

« Vous êtes linguiste? Combien de langues parlez-vous? » — Question souvent posée par des profanes, pour qui linguiste et polyglotte c'est tout un. De plus avertis, confondant linguiste et philologue, croient le linguiste voué à l'explication des langues mortes et des vieux textes. Si on leur dit que la linguistique est la science du langage, ce qui n'est pas du tout la même chose que l'étude des langues, — « Qu'est-ce alors que la science du langage? » — Voilà la question à laquelle ce petit livre voudrait répondre (1).

Camp de prisonniers de guerre
de Crefeld, 1916.

(1) En vue de rendre l'exposé accessible même à des lecteurs ignorants de toute langue étrangère, on a emprunté les exemples presque exclusivement au français de nos jours ; pour la même raison, la bibliographie est limitée aux ouvrages écrits ou traduits en français.

LES SONS

(PHONÉTIQUE)

L. Roudet. *Éléments de phonétique générale*. Paris, 1910.
P. Passy. *Étude sur les changements phonétiques*. Paris, 1890.
Id., *Petite phonétique comparée des langues indo-européennes, 2e édition*, Leipzig, 1912.
P. Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale*. Paris, 1897-1908.

PHONÉTIQUE

L'écriture et la prononciation. Nous entendons une phrase en passant dans la rue : « je vais à la fête de Neuilly ». Le premier enfant venu qui la verra transcrite saura épeler : *j* consonne, *e* voyelle; *v* consonne, *a* voyelle, *i* voyelle, *s* consonne; soit : *j*, *e* : *je* — *v*, *a*, *i*, *s*, : *vê*. Voilà un mot : *vais*, que j'analyse en 4 lettres et que je prononce en 2 sons; pas de trace de *a*, ni de *i*, ni de *s*. Plus loin, l'*e* de *fête* ne s'entend pas, le *eu* de Neuilly se prononce comme le *e* de *de*, tout le groupe *illy* se réduit presque à un *i*. Et ainsi de suite. Chacun de nous s'est amusé aux bizarreries de l'orthographe; c'est un jeu de compter les 15 et les 20 manières d'écrire le son *ê* : *ait*, *ais*, *haie*, *hais*, etc., les 40 ou 50 manières d'écrire *o* : *au*, *eau*, *haut*, *aulx*, *ô*, *oh*, *os*, etc., etc. Quelle richesse inutile! Quelle pauvreté au contraire quand on voudrait marquer la différence entre les deux *eu* de *peu d'heures* ou les trois *o* de *fort morose*! Les signes que nous écrivons ne répondent pas aux sons que nous prononçons. C'est que les mêmes signes nous servent depuis des siècles, depuis un temps où le français était bien différent de ce qu'il est devenu. L'écriture, dont nous avons toujours des modèles sous nos yeux, change peu, tandis que les sons se transforment sans cesse.

Rétablir la correspondance dans la pratique, ce serait toute une révolution. On a pu la réaliser dans certains pays, ainsi en Espagne, à une époque où l'instruction était assez peu répandue pour que le public ne fût pas gêné par la réforme ; pour la plupart des pays civilisés elle est éternellement à l'ordre du jour.

L'orthographe phonétique. Mais les linguistes ont bien été obligés de la réaliser pour leur compte. Il est impossible de travailler scientifiquement si on est obligé d'accepter les conventions orthographiques de chaque langue et de préciser à chaque instant : l'*o* de *dort*, ou : l'*o* de *dorme*, ou : l'*o* de *dos*. Après bien des tâtonnements, et malgré la concurrence de systèmes rivaux, on est arrivé à constituer un **alphabet phonétique** qui permet de transcrire de manière rigoureuse les principaux sons de de toute langue donnée, suivant le principe : un seul son pour chaque signe, un seul signe pour chaque son.

D'où simplification, puisque nous n'avons plus qu'un signe pour *o*, *au*, *eau*, etc. ; mais complication aussi, puisque nous aurons trois signes pour les trois *o* de *fort morose*. Il nous faudra un signe spécial pour *ou*, qui est un son élémentaire ni plus ni moins que *u* (*ou* s'écrira *u*, et *u*, *ü*), de même pour *an*, pour *on*, *in*, *un*, qui sont aussi des sons simples. Il nous en faudra un pour *ch* (*š*) qui est une consonne simple tout comme *j*. Et il nous faudra adopter aussi des signes nouveaux pour tous les sons étrangers à notre langue, c'est-à-dire en fait pour plusieurs centaines de sons élémentaires.

Classement des sons. On ne pourra pas entreprendre de transcrire tous ces sons différents sans s'occuper en même temps de les définir et de les classer.

Notre alphabet usuel est une liste, et non pas un classement : les voyelles n'y sont même pas séparées des consonnes : *a, b, c, d, e...* ; nous nous contentons d'un ordre traditionnel, historique, non scientifique.

D'après l'impression qu'ils font sur l'oreille. Les grammairiens latins, à la suite des grecs, n'avaient fait qu'ébaucher un classement méthodique. Notant l'impression que font les sons sur notre oreille, ils appelaient **voyelles** (lat. *vocalis*) ceux qui comportent une émission de la voix, **consonnes** (lat. *consonans*) les autres. Parmi les consonnes, les unes, si on ne leur donne pas l'appui d'une voyelle, sont à peine perceptibles : ce sont les **muettes** (*p, t, l,* etc.) ; certaines donnent l'impression d'un écoulement du son : ce sont les **liquides** (*l, r,*) ; d'autres, d'un sifflement : **sifflantes** (*s, z*). On distingue encore des **fortes** et des **ténues**, suivant qu'elles comportent un effort musculaire relativement violent (*p t*), ou faible (*p, d,*), des **dures** (*s*) et des **douces** (*z*), des **claires** (*é*) et des **sourdes** (*o*), des **continues**, dont la prononciation peut se prolonger (*l, m, r*) et des **instantanées** (*p, b*) etc.

Mais ce sont là des caractères extérieurs, des apparences. Un chimiste classe les corps non d'après leur couleur et leur forme, mais autant que possible d'après leur composition. De même le phonéticien tâche de saisir la nature intime des sons, et en les classant, de les définir.

C'est ce qu'avaient essayé, il y a bien des siècles, les grammairiens de l'Inde, qui se préoccupaient d'assurer la prononciation correcte du sanskrit, langue de leurs textes sacrés, et la linguistique moderne n'a fait que reprendre le principe de leur classification.

D'après le mode d'émission. Que se passe-t-il quand nous émettons un son? Nous chassons de nos poumons une certaine quantité d'air (si nous fermons la bouche et le nez, impossible de rien prononcer), et sur le passage du courant d'air nous disposons d'une certaine manière les organes de l'appareil vocal. « Dites *âââ* », nous demande le médecin quand il veut nous regarder dans le fond de la gorge; c'est que pour prononcer *â* nous devons placer nos organes dans la position du repos, celle de la respiration normale.

Nous pouvons observer nous-mêmes les mouvements de nos organes : en prononçant *r* nous sentons vibrer notre langue sous la pression de l'air expiré; disons *z* en appuyant le doigt sur notre pomme d'Adam : nous percevons une vibration, qui cessera si nous prononçons *s*. Disons *n* en mettant la main devant la bouche et parlant tout près d'un miroir : une buée légère atteste que l'air chassé de nos poumons a passé par le nez.

Mais ces moyens sont insuffisants. Nous serions bien embarrassés de découvrir par l'observation directe quels mouvements il faut pour produire un *é*, un *i*, etc. Le physiologiste intervient alors pour nous expliquer la

structure et le fonctionnement de nos organes, et voici ce qu'il nous apprend : —

Les organes de la parole. L'appareil de la parole

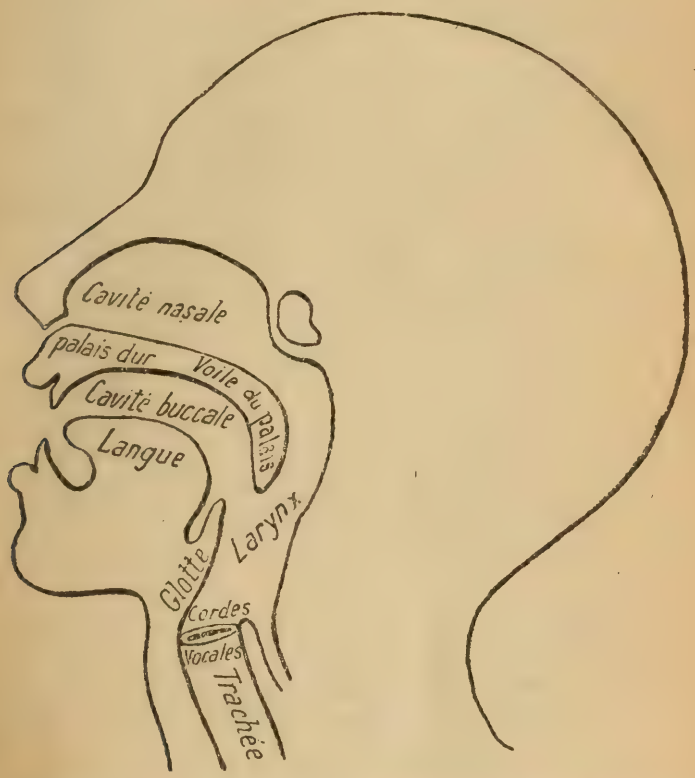

Représentation schématique des organes de la parole.

est comparable à un instrument de musique mis en action par le soufflet des poumons. L'embouchure, tournée vers l'intérieur, vers les poumons, est une sorte de tuyau cartilagineux, le **larynx**, en travers duquel sont

tendues des membranes de part et d'autre d'une fente médiane : les **cordes vocales**. Relâchées, ces membranes laissent passer l'air sans obstacle : aucun son. Tendues, elles font obstacle au passage de l'air qui leur imprime une vibration, d'où un son plus ou moins élevé suivant le degré de tension. Ce son se propage hors du larynx à travers une sorte de boîte de résonance qui lui donne son timbre : c'est la cavité formée par l'arrière-gorge, la bouche et les fosses nasales. Nous pouvons agrandir cette cavité en abaissant la mâchoire intérieure, en retirant la langue ; nous pouvons la rapetisser en remontant le larynx ; nous pouvons la partager en deux en relevant le voile du palais pour fermer l'entrée des fosses nasales ; enfin nous pouvons en modifier la forme par les contractions et les mouvements extraordinairement variés de la langue ; des milliers de fibres musculaires et nerveuses entrent en jeu pour produire le son le plus élémentaire.

La phonétique expérimentale. Pour étudier la disposition et l'action de tous ces organes, l'observation directe ne suffit plus ; il faut une méthode et des appareils ; c'est l'affaire de la **phonétique expérimentale.** Entrons dans le laboratoire du phonéticien : voici des instruments de toute forme, de toute dimension : celui-ci enregistre les mouvements du diaphragme et des muscles thoraciques qui agissent sur le soufflet des poumons ; celui-là mesure la quantité d'air expiré ; un autre surprend les mouvements de la langue ; un système de

miroirs et de réflecteurs nous fait voir jusqu'au fond du larynx ; des appareils photographiques, cinématographiques, de Rœntgen, fixent les mouvements des organes les plus profonds ; partout les appareils enregistreurs étalent leurs rouleaux et leurs disques : une membrane vibre sous l'action de la voix, les oscillations se transmettent à un levier qui va les inscrire sur une surface enduite de noir de fumée, et nous trace par exemple l'image

d'un *a* :

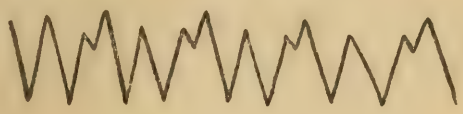

d'un *o* :

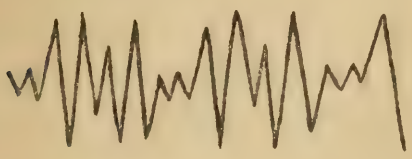

d'un *l* :

Le phonographe et le gramophone nous fournissent des tracés compliqués où nous pouvons mesurer la durée des vibrations jusqu'au 100e de seconde, leur amplitude, leur fréquence ; des tableaux de chiffres et de formules permettent d'interpréter les données des ins-

truments et d'exprimer mathématiquement la durée, la hauteur (moins bien l'intensité) des sons. L'opérateur peut donc nous donner de chaque phonème une description minutieuse et une définition scientifique ; nous ne retiendrons ici que les principales caractéristiques.

Description des sons : Voyelles. Prononçons *a :* le courant d'air chassé de nos poumons fait vibrer au passage les cordes vocales, la vibration se transmet à travers la bouche où elle détermine une résonance, et le souffle s'échappe normalement entre les lèvres ouvertes. Résonance et faible dépense de souffle ; ce sont les caractéristiques de la **voyelle**.

Prononçons la série des voyelles *ou o a é i* : ce qui change d'un son à l'autre, c'est la nature de la résonance, le **timbre** : de *ou* à *i* nous remontons le larynx et la langue de façon à diminuer chaque fois la cavité avant de la bouche, en augmentant la cavité arrière ; nous allons des voyelles **basses** aux voyelles **hautes**.

Prononçons *morose* : pour le deuxième *o* nous abaissons le dos de la langue qui vient fermer en partie la cavité buccale : c'est un *o* **fermé** (noté *ọ*) par rapport au premier qui est un *o* **ouvert** (noté *ǫ*) ; *a, e,* peuvent être également ouverts ou fermés, ainsi dans : *amas, élève*...

Quand nous sommes enrhumés, nous parlons « du nez » : *a* devient *an*, *o* devient *on* ; c'est que le voile du palais ne ferme plus l'entrée des fosses nasales : la boîte de résonance se trouve prolongée, et l'air avec le son s'échappe par le nez : *an, on, in* sont les voyelles

nasales (notées *ã õ ẽ*) correspondant aux voyelles buccales *a o e*.

Prononçons encore *morose* : le deuxième *o* est deux fois plus long à prononcer que le premier : il y a des voyelles **brèves** (*ŏ*) et des voyelles **longues** (*ō*).

Disons : « c'est abominable » ! Le *o* de « abominable » est prononcé avec bien plus d'**intensité** que l'*a* ou l'*i* ; il demande une plus grande tension des muscles : il est *accentué* (*ó*).

Quand nous disons sur un ton de raillerie soupçonneuse : « hé hé ! » le premier *é* est prononcé sur une note plus élevée que le deuxième : il y a entre les deux une différence de **hauteur**.

Timbre, longueur, intensité, hauteur; ce sont les qualités des voyelles.

Consonnes. Prononçons maintenant *là-bas* : au moment de passer du premier *a* au second, nos lèvres se rejoignent, empêchent un instant l'air de s'échapper (c'est l'**occlusion**), puis lui livrent passage en s'écartant brusquement (**explosion**); nous avons prononcé une **consonne** : c'est le heurt du courant d'air chassé des poumons contre les obstacles qu'on lui oppose.

Dans le cas de *b*, ce sont les lèvres qui font l'obstacle : *b* est une **labiale**; pour *t*, ce sera la pointe de la langue appuyée contre la racine des dents (**dentale**); pour *k*, le dos de la langue pressé contre l'arrière du palais (**gutturale**). Premier classement des consonnes,

d'après le point du canal buccal où se rencontre l'obstacle.

Ce point peut être défini avec plus de précision encore. Le *g* de *gui* se prononce en amenant le dos de la langue vers l'avant de la bouche; pour le *g* de *goût* l'occlusion se fait beaucoup plus en arrière, contre le voile du palais : c'est un *g* **vélaire**. Écoutons un Parisien des faubourgs dire « gamin! ». Cette fois le *g* s'accompagne d'un souffle, d'une fuite d'air, qui fait penser à un léger *i* : le dos de la langue est venu s'appuyer contre la partie médiane du palais : c'est un *g* **palatal**, dit aussi **mouillé** d'après le petit bruit caractéristique dont il s'accompagne; nous le notons *g'*.

Prononçons maintenant *dîner*. Pour *n* nous faisons les mêmes mouvements que pour *d*; ce sont deux dentales. Mais *n* est en même temps **nasale**; pour la prononcer nous avons abaissé le voile du palais et livré au courant d'air passage à travers le nez.

Dans *dater* nous avons encore deux dentales, mais prononçons-les isolément en appuyant le doigt sur notre pomme d'Adam : nous sentons en disant *d* comme un léger tremblement; ce sont des vibrations de la glotte, qui font de *d* une **sonore**. Rien de pareil quand nous prononçons *t*, qui est une **sourde**.

Prononçons avec violence, comme pour imiter un choc rude, un éclatement : *pan! tac!* Le *p* et le *t* s'accompagnent d'une sorte de souffle qui s'interpose pour ainsi dire entre l'explosion de la consonne et la résonance de la voyelle; on les appelle, assez mal à propos, des **aspirées** (*ph*, *th*).

Toutes ces consonnes si différentes ont pourtant quelque chose de commun : elles n'ont pas de durée notable, parce qu'elles consistent essentiellement dans une explosion : ce sont des **explosives** ou **instantanées.** Prononçons maintenant *s*, *r*, *l*, *j*, *v* : l'échappement de l'air n'est pas arrêté, il n'est que contrarié; le souffle se livre passage à travers un canal resserré (*constrictus*), d'où le nom de **constrictives**, et le bruit de la consonne dure tant que le souffle des poumons peut y suffire, d'où le nom de **continues.** L'échappement de l'air produit tantôt un sifflement à travers les dents serrées (**sifflante** *s*), tantôt un écoulement sur les bords de la langue (**liquide** *l*), tantôt un tremblotement de la pointe de la langue (**vibrante** *r*); parfois, tout obstacle enlevé, il se réduit à un souffle, comme celui que nous produisons pour embuer une glace : c'est l'**aspirée** *h*, qui s'entend quelquefois en français dans des interjections prononcées avec vivacité : *hep! — halte! — hé hé!*

Tous ces sons appartiennent à l'alphabet français; si nous voulions relever ceux dont se servent les principaux peuples civilisés, nous arriverions à un total de plusieurs centaines.

Sons mixtes. En réalité le nombre des phonèmes que nous employons est illimité : quand nous prononçons tout d'une haleine la série de voyelles *u* (= *ou*)-*o-â-a-ê-é-i-ü*, il est aussi impossible de dire où finit l'une et où commence l'autre que de marquer la limite entre les différentes couleurs de l'arc-en-ciel. Autant dire qu'il

y a entre l'une et l'autre des sons intermédiaires que nous ne notons pas. Nous avons une façon de prononcer le *ah!* qui exprime la compassion, telle qu'on se demande souvent s'il faut écrire *ah!* ou *oh!* C'est que nous ne prononçons exactement ni l'un ni l'autre, mais bien une voyelle intermédiaire (quelquefois notée *å*).

Mieux que cela : la distinction fondamentale entre voyelles et consonnes n'est pas toujours tellement nette. Dans *plié*, l'*i* a autant de sonorité que l'*é*; dans *pied*, il est réduit presque à un souffle, il n'est plus que **semi-voyelle** (notée *i̯*; de même *u* dans *lui*, *ou* dans *oui*. En revanche, dans *chut! pstt!* le *t* (représenté par *-ut* et par *-tt*) a autant de sonorité qu'une voyelle, et sert de support à la consonne précédente, avec laquelle il forme une syllabe. De même l'*r* dans *brr!* le *t* dans *prtt!* deviennent des **sonantes** (notées *t̥ r̥*) ; c'est une valeur qu'ils n'ont qu'exceptionnellement en français, mais que d'autres langues leur donnent couramment.

Action des sons les uns sur les autres. Voilà bien des complications : aucun son n'est immuablement défini. Mais c'est bien autre chose si au lieu d'extraire pour ainsi dire les phonèmes du mot pour les examiner isolément, nous les surprenons au passage dans le déroulement de la phrase : ils vont s'y heurter, s'amalgamer, s'altérer, s'entre-détruire. Nous énonçons bien sans difficulté quatre consonnes de suite (*-rscr-*) dans : *par scrupule*, mais impossible de prononcer sans l'altérer un groupe de deux consonnes tel que *-pm-*. Soit le mot *map-*

pemonde, que nous sommes supposés prononcer *mapmonde ; p, m*, voilà deux consonnes labiales, donc deux explosions et deux mouvements de fermeture des lèvres. Observons-nous : au moment de prononcer le *p*, nous fermons en effet les lèvres, mais le *p* en reste là : quand les lèvres se rouvrent, c'est pour prononcer l'*m* ; nous n'avons eu que l'amorce d'un *p*, ou plutôt nous avons un phonème nouveau, que nous ne savons pas noter. On peut faire la même expérience pour le premier *c* de *tictac* (qu'on ne peut prononcer entièrement à moins de dire *tiquetac*), pour le premier *t* de *et cœtera*... Les phonèmes n'entrent pas dans la phrase intacts comme les pierres dans un édifice, ils doivent s'adapter, s'accommoder de leur voisinage, en obéissant à certaines lois.

Assimilation. Dans *je suis*, si nous prononçons l'*e*, le *j* reste intact ; mais supprimons l'*e* comme dans a conversation familière : dirons-nous *j'suis ?* Non pas. Le *j* se durcit pour ainsi dire, et sonne comme *ch*. C'est que *j*, sonore, comporte des vibrations de la glotte (cf. p. 12) ; l'*s* qui suit, sourde, n'en comporte pas ; au moment de prononcer le *j*, nos organes se mettent déjà en position pour prononcer l'*s*, la glotte n'a pas le temps d'entrer en vibration, le *j* perd sa sonorité, et on entend *ch*, qui est la sourde correspondante. — De même, prononçons *examen* : nous avons phonétiquement le choix entre *ecsamen* (deux sourdes) ou *egzamen* (deux sonores), mais nous ne pouvons dire ni *egsamen* (sonore + sourde) ni *eczamen* (sourde + sonore). Ce sont là des exemples d'**assimilation par contact**.

Harmonie vocalique. Quand il commence à parler, l'enfant dit *mama* avec les deux mêmes *a* que *papa ;* puis, grand garçon, il apprend à dire *maman*, mais neuf enfants sur dix prononcent *manman* : c'est que, perdu dans un mot qui ne contient que des nasales, l'*a* se nasalise lui-même : le voile du palais, abaissé pour prononcer le premier *m*, et qui devra l'être encore pour le deuxième *m* et le *an* final, ne se relève pas pour le *a* intermédiaire, qui se trouve de ce fait prononcé du nez.— Nous disons : *à la queue-leu-leu ;* c'est anciennement : à *la queue le leu* (= à la queue le loup) : le *e* du milieu a pris le timbre des deux *eu* qui l'encadrent. C'est une assimilation de voyelles, qu'on appelle **harmonie vocalique.**

Dissimilation. Autre genre d'altération : notre concierge dit qu'il est allé « sercher le sirurgien » ou le « silurgien » qui viendra « le rendemain ». La langue répugne à répéter coup sur coup deux articulations identiques comme *ch ch, r r,* ou simplement apparentées comme *ch j* ; elle altère l'une des deux : ici *ch* en *s, r* en *l*. Cette fois nous avons un phénomène de différenciation, une **dissimilation.** C'est par dissimilation que lat. *peregrinum* a donné fr. *pélerin*.

Métathèse. Le peuple dit : un *aréonaute*, un *aréoplane* ; cette fois il n'y a pas altération, mais interversion de phénomènes ; c'est ce que nous appelons une **métathèse** (grec *metathesis* = transposition).

Prothèse. Un écolier répond à son maître par un brusque : « oui m'sieur ». Entre l'*m* et l'*s*, là où nous écrivons une apostrophe, apparaît un son nouveau, à peu près comme si l'enfant disait : *oui m'psieur*. C'est qu'en effet au moment où il écarte brusquement les lèvres pour l'explosion de l'*m*, il relève déjà le voile du palais pour prononcer l'*s* : l'*m* cesse d'être nasal, et aboutit à un *p*; il y a cette fois production d'un phonème, **prothèse** (grec *prothesis* = addition).

Tous ces accidents, nous ne les notons pas dans l'écriture ; l'employé qui écrit : « Je ne peux pas prendre quatre dimanches de congé de suite », prononce en réalité quelque chose comme : « Ch'peux pas prent' quat' dimanj' de congé t'suite. » Mais il n'en a pas conscience.

Groupement des sons. La syllabe. En entrant dans le mot et dans la phrase, un phonème s'attache plus particulièrement à certains phonèmes voisins avec lesquels il forme un groupe qu'on appelle la **syllabe** : dans *ami*, l'*m* fait groupe avec *i*, non pas avec *a*. Seulement la coupure n'est pas toujours aussi nette : y a-t-il dans *aérostation* une syllabe *-sta-* comme dans *sta-tion*, ou faut il partager *-ros-ta-* comme on partage *res-ter* ?

Le sentiment que nous avons de la division en syllabes repose sur deux impressions. Soit le mot *surprise* : dans le groupe de sons qu'il représente, *u* et *i* sont des points de sonorité accentuée, séparés par des intervalles de sonorité moindre ; ce sont des **sommets** de syllabe. Mais ce sont aussi les points où nos organes livrent lar-

gement passage à l'air : après *u*, la langue rétrécit le passage pour produire la vibration de l'*r* ; à *p* les lèvres vont intercepter complètement le courant d'air : c'est ici la **limite** de la syllabe, le minimum d'ouverture, car après cela le canal va se rouvrir à demi pour le second *r*.

Il n'est pas indifférent pour un phonème d'appartenir à telle ou telle syllabe : dans « il va partir pour Paris » nous ne donnons pas plus de durée aux deux syllabes de *partir* qu'aux deux syllabes de *Pa·ris*; comme chacune d'elles comporte un phonème de plus, l'*r* final, nous nous rattrapons sur la durée de la voyelle : l'*a* et l'*i* de Paris, qui sont en **syllabe ouverte** (finissant sur la voyelle), sont plus longs que l'*a* et l'*i* de *partir* qui sont en **syllabe fermée** (finissant en consonne).

Le mot. Pris dans la syllabe, le phonème est en même temps pris dans le **mot** : nouvelle unité phonétique.

Dans un mot long les sons ont moins de consistance que dans un mot court : l'*a* dans *pâte* est très marqué, dans *pâté* il l'est déjà moins, et il s'abrège de plus en plus dans *pâtissier*, *pâtisserie*.

Les syllabes du mot sont diversement accentuées : dans *c'est abominable !* le *b* et l'*o* sont bien plus nettement articulés que dans *aborder*.

A la fin du mot, il y a comme un relâchement de la voix qui fait qu'une consonne finale souvent s'assourdit, s'amuit : dans *quatre*, *mettre*, prononcées à la manière du peuple, nous n'entendons plus l'*r*, et dans l'usage cou-

rant on peut dire qu'il n'y a plus en français de verbes en *-tre*.

Les mots sont d'importance inégale : il y a des mots **autonomes** qu'on prononce en articulant avec netteté, et des mots **accessoires**, qu'on avale pour ainsi dire aux dépens de tel de leurs éléments : le mot *bien* est autonome dans « je vais bien » ; il est accessoire dans « je crois bien que... » où il se réduit presque à « *bin* ».

Le groupe. Les mots peuvent s'associer en **groupes** : dans « posez le livre, s'il vous plaît, sur la table », nous entendons trois accents, un sur la finale de chaque groupe : livre, plaît, table. Le **groupe** est une nouvelle unité, plus large que le mot. Après chaque groupe, c'est-à-dire après chaque accent, nous marquons un léger temps d'arrêt, nous laissons un peu tomber la voix, et la consonne finale s'assourdit : le groupe-*vr*-est moins net dans « posez le livre » que par exemple dans « le livre est là » où il n'est pas fin de groupe.

La phrase. Mais dans cette même phrase l'articulation finale de *table* est encore moins nette que l'articulation finale de *livre* ; c'est que le mot *table* est fin de phrase. Après *livre* les organes restent pour ainsi dire en position, prêts à entrer en jeu pour prononcer le groupe suivant ; après *table* ils se mettent dans la position de repos, celle de la respiration normale ; pour peu qu'ils se relâchent trop tôt, l'articulation finale en souffre. Il y a ainsi une phonétique de la **phrase** comme du groupe, du mot, de la syllabe.

Changements phonétiques : conditionnés et spontanés. Ainsi le son n'entre dans le mot que pour y perdre son indépendance ; il y subit du fait de son voisinage des altérations qu'on appelle les **changements phonétiques conditionnés.** Mais ce n'est pas tout encore.

Nous prononçons *briller* comme *prier*, sans tenir compte des deux *l*. Il y a pourtant en France certaines régions où s'entend dans *bri'ler*, *famille*, ce qu'on appelle l'*l* mouillée. Seulement en plusieurs endroits nous la surprenons en train de disparaître. Dans telle famille les grands-parents la prononcent distinctement, les parents ne l'ont conservée que dans quelques mots : *meilleur*, *ailleurs*, et les enfants ne savent même plus l'articuler. Pourquoi ? Nous ne savons pas, c'est un **changement spontané**, nous ne pouvons qu'en constater la régularité. Et ce qui se passe sous nos yeux pour l'*l* mouillée a pu se produire dans le passé pour toute espèce de sons. C'est ainsi que, même sans cause apparente, les sons du langage naissent, se transforment, meurent, d'où il résulte que le matériel des mots se renouvelle sans cesse. Mais cette évolution, pour être inexpliquée, n'en est pas moins soumise à des lois, dont l'étude fait l'objet de la **phonétique historique** (cf. ci-dessous, Grammaire historique).

LES MOTS
(VOCABULAIRE)

LEUR FORME (MORPHOLOGIE)
LEUR SENS (SÉMANTIQUE)

A. Darmsteter, *La vie des mots*. Paris, 1886.

M. Bréal, *Essai de sémantique*, 3e édition. Paris, 1904.

A. Meillet, *L'évolution des formes grammaticales* (*Scientia*, vol. XII, 1912).

Id., *Comment les mots changent de sens* (*Année sociologique*, 1905-1906).

VOCABULAIRE

Le mot. Les sons qu'étudie la phonétique forment par leurs combinaisons les mots de la langue.

Qu'est-ce qu'un mot ? — On ne dira pas que cela se sent. Cela se sent si peu que les enfants ou les demi-illettrés font en écrivant les coupures les plus bizarres et les plus inattendues. — Dira-t-on qu'il y a une orthographe officielle, et qu'un mot c'est ce qui est classé comme tel dans le dictionnaire ? A ce compte *davantage* est un mot, puisque nous le trouvons à sa place alphabétique, et *d'abord* n'en est pas un, puisque nous ne le trouvons que sous le titre *abord ; alentour* sera un mot, et non *à l'envers ?* — Et si dans *à l'envers* il y a trois mots, y en a-t-il trois aussi dans *à l'envi ?* Si *tant* est un mot dans *tant que, tandis* en est-il un dans *tandis que ?* — Non pas, répondra-t-on, parce que *envi* et *tandis* n'existent pas en dehors de ces deux expressions. Bonne raison, mais encore insuffisante. Nous disons que *potpourri* est un mot unique, bien que *pot* et *pourri* soient par ailleurs deux mots indépendants. Seulement, dans le mot *potpourri,* quand il désigne par exemple un morceau de musique, les deux mots *pot* et *pourri* ont perdu leur sens habituel en même temps que leur individualité. *Chef* et *œuvre* sont aussi des mots dans *un grand chef, une belle*

œuvre, mais n'en sont plus dans *un chef d'œuvre.* Un mot est une unité qu'on ne peut pas décomposer, ou dont on ne peut pas isoler les éléments composants sans en modifier la valeur.

Les catégories de mots. Le matériel des mots, qu'on appelle le **vocabulaire** d'une langue, est extraordinairement composite. Dans ses mois d'apprentissage, l'enfant se contente de peu : *dodo* signifie à la fois « le lit » et « dormir ». Mais à mesure que sa vie et sa pensée se compliquent, il apprend à employer des mots de plusieurs sortes : pour nommer les objets (substantif : chien), pour dire ce qu'ils sont (adjectif : gros), ce qu'ils font (verbe : courir), et enfin pour relier les uns aux autres les mots principaux (termes de liaison ou de rapport : de, pour...). La grammaire appelle ces catégories les **parties du discours**, et elle pousse la distinction plus avant. Par exemple *pierre* est un substantif, et *Pierre* en est un aussi; le premier, qui s'applique indistinctement à tous les objets d'une espèce, est un **nom commun**, le second, qui appartient spécialement à la personne dont nous parlons, est un **nom propre**. — Quand j'ai nommé Pierre, et que j'ajoute : « il est venu », *il* est encore une espèce de nom, puisqu'il désigne la même personne que *Pierre* ; c'est un **pronom** (mis à la place du nom). Pronom **personnel**, parce qu'il désigne une personne, comme le font également *je, le* dans « je le vois ».

Quand nous disons : « *un* jardin, *le* jardin, *ce* jardin, *mon* jardin, jardin *anglais* », seul le dernier adjectif

anglais exprime une manière d'être; il est **qualificatif**; les deux premiers indiquent simplement s'il s'agit d'un objet indeterminé (*un* jardin) ou supposé connu (*le* jardin); ce sont les **articles** (lat. *articulus* = liaison) **défini** et **indéfini**; *mon* est plus expressif et indique l'appartenance (adjectif **possessif**), *ce* la situation d'un objet qu'on montre (**démonstratif**).

Les verbes sont de plusieurs sortes : verbes d'action (marcher, prendre), verbes d'état qui expriment une attitude, une situation, une manière d'être (paraître, plaire) Les termes de liaison s'attachent à un mot : **préposition** (Pierre dit *à* Paul), ou joignent l'un à l'autre deux termes : **conjonction** (Pierre *et* Paul disent)...

L'emploi des mots. Ce sont là pour ainsi dire les cadres du vocabulaire. Ils ne sont pas aussi rigides qu'on pourrait croire. Nous nous permettons d'employer comme substantif tantôt un verbe (le *boire* et le *manger*), tantôt un adjectif (le *beau*, le *vrai*), un adverbe (le *pourquoi* et le *comment*), — comme adjectif un substantif (un salon *empire*, vous êtes *colère*), ou même un groupe de mots (un combat *nouveau genre*, une mode *fin de siècle*)...

Le sens des mots. Le mot n'est pas irrévocablement enfermé dans une catégorie; il n'est pas non plus réservé nécessairement à une notion unique : tel mot sert à trois, quatre, à une douzaine d'usages différents (rendre un *service*, le *service* militaire, un *service* à thé);

par contre, à telle notion peuvent répondre plusieurs mots (*quoique* et *bien que*, *paraître* et *sembler*). Il n'y a pas correspondance rigoureuse entre le monde des mots et le monde des idées; si à tel groupe de sons répond tel sens, c'est par suite d'un ensemble de conventions actuelles, qui peuvent n'être plus valables demain, et qui ne l'étaient pas nécessairement hier.

L'origine des mots. Comme il arrive dans la nature, c'est ici le besoin qui crée l'organe : notre vocabulaire s'appauvrit, s'enrichit, se renouvelle, suivant que nos besoins le permettent ou l'exigent : nous voyons à chaque instant apparaître dans l'usage des mots nouveaux : un *avion*, la *sans-fil*, les *cégétistes*; ce sont des **néologismes**. Nous faisons des **emprunts** : l'anglais nous inonde de ses termes de sport : *jockey* et *steeple*, *foot-ball*, *cricket* et *tennis*... Beaucoup d'emprunts sont de vieille date, si bien que nous ne les reconnaissons plus comme tels : c'est à l'Allemagne que nous avons pris le *bourg* et la *guerre*, à l'Italie la *banqueroute*; *hâbler* est espagnol, *fétiche* portugais, *bouquin* est flamand; les langues les plus lointaines ou les plus inattendues sont mises à contribution : *almanach* est arabe, *avatar* est sanskrit, *orange* est persan; nous allons chercher notre bien jusque dans les langues des sauvages : *tabou* est polynésien et *grigri* vient des nègres d'Afrique, etc...

La langue fait aussi fructifier son propre patrimoine; des mots qu'elle possède elle tire des dérivés nouveaux : sur *mur* on fait *murer*, *mural*, *emmurer*,; sur *bord*,

muraille

aborder ; sur *mer*, on essaye *amerrir* ; *contingent* donne *contingenter* qui est en train de donner *contingentement*....

C'est l'affaire de la **morphologie** d'étudier tous ces procédés de formation des mots.

Enfin le vocabulaire se renouvelle sans même que la forme des mots se modifie : le jour où nous appelons *limousine* un certain type de voiture, ce n'est pas un mot que nous créons ; nous donnons à un mot déjà existant un sens nouveau ; il y a transfert de signification. La science qui traite des significations s'appelle la **sémantique**.

MORPHOLOGIE

La morphologie est l'étude de la formation des mots.

Suffixes. Un examen superficiel du vocabulaire montre que les mots d'une même catégorie se ressemblent fréquemment par la terminaison : un substantif *cherté* se classe avec *bonté*, *beauté*, et une multitude d'autre mots en- *té* ; un verbe *valoir* avec *recevoir*, *déchoir*... un adjectif *heureux* avec *peureux*, *paresseux*..., un adverbe *simplement* avec *superbement*, *agréablement*... ; *-té*, *-oir*, *eux*, *-ment*, sont comme des appendices, des étiquettes qui aident à classer les mots par espèces ; on les appelle des **suffixes**.

Il y a des suffixes très productifs : quatre ont suffi en français à pourvoir tout le domaine du verbe : *-er*, *-ir*, *-oir*, *-re*. Le substantif, l'adjectif, ont un jeu de suffixes plus variés : la langue en profite pour attribuer à chacun une valeur définie. Le *compteur* est la personne qui compte ou l'appareil qui sert à compter (*-eur*=suffixe de noms d'agent ou d'instrument) ; l'opération, c'est le *comptage* (*-age* suffixe de noms d'action) ; le comptoir est l'endroit où l'on compte, etc. Dans la catégorie des adjectifs, *-able* convient à l'expression d'une aptitude (*transportable*), *-eux* d'une qualité (*valeureux*), *-if* d'une activité (*persuasif*).

Cette spécialisation des suffixes va très loin : *-isme*, *-iste* expriment une disposition d'esprit et en particulier l'attachement à une doctrine (*patriotisme, impérialisme, nationalisme...*), le peuple fabrique sur ce modèle *j' m'en fichisme, erpéiste...*; *-ard* a une valeur péjorative, exprime une critique, une raillerie : pour insulter aux idées de l'adversaire, un parti politique crée l'injure *dreyfusard*, et l'autre répond par *patriotard*.

Les suffixes se superposent, s'attachent les uns aux autres : sur *vantard* on fait *vant-ard-ise*; partant de *avant*, on crée *avant-age, avant-ag-eux, avant-ag-euse-ment*.

Préfixes. Le mot s'allonge ainsi par la fin. Mais il arrive aussi qu'il s'allonge par le commencement : sur *avantage* on fait *davantage* comme *d'abord* sur *abord*; *de* (réduit ici à *d'* ou à *d-*) est devenu **préfixe**. Comme le suffixe, le préfixe sert à modifier le sens d'un mot : *dé-* marque une altération (*déformer*), *re-* le retour a un état antérieur (*reformer*)...

Élément radical. Le mo apparaît ainsi comme démontable; retirons en tête et en queue les éléments ajoutés : il ne va plus rester au milieu qu'une sorte de tronc, de souche, qu'on appelle la **racine** ou le **radical**; ici *-form-*. La racine pourra se retrouver dans toute une série de mots, en emportant avec elle une notion fondamentale, que modifiera l'addition de préfixes et de suffixes : *formel, formalité, formaliste, information, réformer, informe, difforme, uniformité...*

Thème. Quand on a éliminé préfixe (*in-*), racine (*-form*) et suffixe (*er-*) il ne reste d'ordinaire plus rien du mot; mais voici dans *in-form-(a)-teur*, *in-form-(a)-tion*, un élément-*a*-qui s'obstine à accompagner la racine; c'est ce qu'on appelle une voyelle **thématique**, c'est-à-dire fondamentale (grec *théma* = fondement); en la joignant à la racine on obtient un **thème**, et les dérivés sont dits **thématiques** quand ils sont construits sur le thème (*form-a-tion*), **athématiques** quand ils sont construits directement sur la racine (*form-er*).

Ce que nous savons de phonétique nous laisse à penser que la rencontre de ces **éléments de formation**, préfixe, racine ou thème, suffixe, n'ira pas sans accidents : un préfixe *ad-* (*ad venir*) devient méconnaissable par suite de la rencontre du *d* avec diverses consonnes dans *ap-prendre*, *at-tendre*, *as-servir*, *ar-river*, *an-nexer*, *ac-céder*... Une racine *st-* est intacte dans *re-st-er*, altérée dans *ét-at* (anciennement *e-st-at*), et bien plus encore dans *coûter* où nous serions incapables de l'isoler si nous ne savions pas que l'^ représente un ancien *s* (*couster*, du latin *con-st-are*).

Mots composés. La **dérivation** par préfixes et suffixes n'est pas le seul procédé de formation des mots. Comparons *parsemé* et *clairsemé*; au lieu d'un préfixe (*par-*) nous avons dans le second exemple un veritable mot, l'adjectif *clair*, uni au mot *semé* par le procédé de la **composition**. Nous avons l'habitude d'écrire un mot composé sans séparer les composants (*passeport*, *porte-*

plume) ou au moins en les réunissant par un trait d'union (*passe-montagne, porte-crayon*); mais ces artifices ne sont pas indispensables : *chemin de fer* est aussi un mot composé; un chemin de fer pourrait être établi sur rails non métalliques sans pour cela perdre son nom; bien mieux, le peuple dit : « voilà le chemin de fer qui arrive » en appliquant le mot au train lui-même : *chemin de fer* est un mot nouveau qui n'a plus rien à voir ni avec *chemin* ni avec *fer*; le mot composé exprime autre chose que ce qu'indiquerait la simple réunion des composants. *Grande femme* n'est pas un mot composé, mais *bonne femme* peut en être un, tout comme *bonhomme*, attendu que nous ne pensons guère à la « bonté » de la femme que nous appelons ainsi (cf. la définition du mot p. 23).

Dans ces exemples de mots composés la disposition des composants reste ce qu'elle serait dans la construction normale : *chemin de fer*, qui est un mot composé, est construit comme *barre de fer*, qni n'en est pas un. Mais il n'en est pas toujours ainsi : il arrive qu'on ne retrouve plus dans le composé la construction normale des composants : le *rouge-gorge* est [l'oiseau à la] gorge rouge, le *porteplume* est [l'instrument qui] porte [la] plume; le *sans-culotte* = [celui qui est] sans culotte; etc.

Flexions. Simples, dérivés, composés, nous avons considéré jusqu'ici les mots sous l'aspect qu'ils ont en tête d'article dans le dictionnaire : article *le*, adjectif *premier*, substantif *page*, pronom *toi*, verbe *plaire*. Faisons-les entrer dans une phrase : « les premières pages te

plairont ». Les voilà qui tous changent de forme. Le premier écolier venu nous expliquera ce qui s'est passé, au moins dans l'écriture, qui ne répond pas à la prononciation (cf. p. 3) : nous avons ajouté une *s* à *le*, à *premier*, à *page*, parce que l'*s* est le signe du pluriel et qu'il s'agit de plusieurs pages ; nous avons en outre, donné un *e*, signe du féminin, à *premier*, parce que l'idée de *premier* est rapportée à *pages* et que *page* est du genre féminin ; *te* est la forme du complément qui exprime que la personne (*toi*) est touchée par l'action ; enfin dans *plairont* la terminaison *-ont* indique que l'action est future. Ainsi la forme du mot peut varier suivant qu'on considère le **nombre** et le **genre** des objets, le **temps** auquel l'action est rapportée, le **sujet** de qui elle émane, l'**objet** qu'elle intéresse, etc. Ces changements de forme consistent généralement dans l'addition de suffixes d'un nouveau genre, qu'on appelle **désinences** (plair-*ont*), quelquefois dans l'emploi d'un **auxiliaire** (*a* plu) ; on les classe dans les grammaires en tableaux de **déclinaisons** (pour les substantifs et adjectifs) et de **conjugaisons** (pour les verbes).

Ainsi la morphologie traite de deux ordres de faits : — D'une part, étant donné par exemple un verbe *regarder*, comment est-il formé ? comment se décompose-t-il en un préfixe *re-*, qui se retrouve dans *re-tour*, *re-pli*, etc., un suffixe *-er* qui sert à former d'autres verbes : *aim-er*, *form-er*..., et un élément radical *-gard-* qui est commun à toute une famille de mots : *gard-ien*, *sauve-gard-e*, *é gard*... ? — D'autre part, que va devenir ce verbe *regarder* en entrant dans la phrase ? Comment sera-t-il modifié,

suivant le rôle qu'on lui fera jouer, par l'adjonction de désinences : *regard-ons, regard-er ai*, etc, ou d'auxiliaires : *j'ai regardé...* ?

Les procédés de la morphologie. Mais on ne peut pas s'en tenir à cette analyse sommaire. Que sont en définitive ces éléments de formation : préfixes, suffixes, désinences ? Où la langue les prend-elle pour pourvoir à ses besoins ? — Ce qui se passe sous nos yeux peut nous en donner une idée. L'homme du peuple qui dit : « vous *disez* » emprunte à *lire*, qui ressemble à *dire*, sa désinence (*lisez*). C'est le procédé de l'**analogie**, dont le mécanisme rappelle l'opération de la quatrième proportionnelle : *lire* est à *lisez* ce que *dire* est à $x = disez$. La grammaire se refuse à admettre *disez*, mais elle accepte *médisez, contredisez*, qui ont une origine semblable.

Certaines personnes disent : « je crois qu'il *veut* pleuvoir ». Qu'est-ce que ce *veut* ? Il n'a plus rien à faire avec *vouloir*, avec l'expression d'une volonté ; il a perdu son sens, il a cessé d'être un mot autonome pour passer au rôle d'auxiliaire, comme *aller* dans « il *va* pleuvoir » ou *avoir* dans « il *a* plu » ; il sert à former une espèce de temps composé, un « futur prochain » du verbe *pleuvoir* ; il est devenu un élément de formation ; un outil grammatical, par le procédé de la **grammaticalisation**.

Analogie et grammaticalisation, ce sont les deux procédés essentiels de la morphologie ; il appartient à l'historien de la langue d'en suivre l'application dans la formation du langage (cf. ci-dessous).

SÉMANTIQUE

Le sens des mots. Le sens des mots n'est pas toujours aussi nettement défini qu'on est porté à le croire. Nous nous comprenons les uns les autres parce que nous nous représentons à peu près les mêmes choses sous les mêmes mots, mais *à peu près* seulement, et c'est pourquoi nous discutons tant. Que de contestations commencent par : « Tout dépend de ce que vous entendez par là! » et s'achèvent par : « Ah, si vous jouez sur les mots...! » Les notions les plus élémentaires ne sont pas les plus claires; qu'on essaye de définir ce que c'est que le *goût*, ce que signifie dans le parler courant le mot *métal*, la différence qu'il y a entre *grand* et *gros*, etc...?

Homonymes et synonymes. Encore s'il y avait un seul mot pour chaque chose et une seule notion sous chaque mot! Mais quel rapport entre une *ordonnance* de médecin et une *ordonnance* d'officier? entre l'*article* partitif, l'*article* de Paris et l'*article* de la mort? Le propriétaire qui veut *louer* sa maison cherche un locataire qui veuille aussi la *louer*, sans compter que le concierge se charge de son côté d'en *louer* les commodités... On

appelle *hôtel* une habitation privée et *hôtel* aussi celle qui sert à tout venant; l'*hôte* est aussi bien celui qui reçoit que celui qui est reçu...

D'autre part, on habite au *deuxième* ou au *second*, ce qui est la même chose; l'espace de douze mois s'appelle un *an* ou une *année*; vingt-quatre heures font un *jour* ou une *journée*. Or, c'est devenu une banalité de dire qu'il n'y a pas de synonymes, et on arrive en effet à établir que *second* s'emploie surtout quand deux objets font la paire (le second des deux), tandis que *deuxième* n'est qu'un numéro d'ordre comme *troisième*, *quatrième*, etc.; que dans *journée* il y a une idée de durée qui n'est pas dans *jour*, de sorte qu'on dit « deux ou trois *jours* », mais « deux longues *journées* »... D'autres fois il y aura bien identité parfaite de signification, comme entre *sembler* et *avoir l'air*, *arriver* et *advenir*; mais alors les deux mots n'appartiennent pas véritablement à la même langue : *arriver*, *avoir l'air* sont du parler courant, *advenir*, *sembler*, sont plus savants, plus distingués. Ce sont là des différences subtiles qu'en général nous sentons sans pouvoir les définir avec rigueur.

Comment un mot arrive-t-il donc à s'établir avec tant de précision dans la signification que tout le monde lui reconnaît?

Le mot n'est pas une représentation sonore de la chose. Nous avons quelquefois un peu l'illusion que le sens d'un mot est lié à son aspect, à sa consonance; que la sonorité de mots comme *clair*, *vif*, *leste*, *fin*, *net*,

aigu... convient à l'impression qu'ils éveillent ; de même pour *sourd, lourd, grave, gros, obtus*..., qui éveillent des impressions contraires ; *dur, rude, âpre,* sont rébarbatifs, *doux* et *suave* sont aimables et caressants... Il y a là une grande part d'illusion. Ce qui est parlant, c'est l'intonation que nous donnons aux mots, l'accent dont nous les marquons, les gestes qui les accompagnent. Rien ne prédispose nécessairement le son *pouah* ! à exprimer le dégoût, mais nous le rendons expressif en le prononçant avec un rictus approprié ; un Allemand réalisera le même effet avec les sons tout différents *igitt* ! accompagnés de la même moue.

Voici pourtant des mots qui semblent reproduire des bruits réels : *fanfare, bombe, ronronner, chuchoter, tonner.* Mais même à ceux-là il arrive de perdre le bénéfice de leur sonorité expressive : une « bombe » n'éveille chez le confiseur que l'idée d'un entremets et sommes-nous assez loin dans « étonner » de l'idée du tonnerre !

A plus forte raison ne faut-il pas attacher trop d'importance à l'aspect des mots ordinaires. Sans doute si le « compendieusement » des *Plaideurs* a fini par perdre son sens de « en raccourci » pour prendre celui de « copieusement », sa dimension doit y être pour quelque chose. Mais « instantanément » n'est guère moins long, et son sens n'en souffre pas.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que certains sons ont par eux-mêmes, à condition que le sens du mot où ils entrent ne s'y oppose pas, une certaine valeur expressive : ceux qui exigent une grande dépense de souffle ou

un mouvement articulatoire très marqué (*r*, *ch*, *f*) donnent une impression de force, de violence :

> Comme un vol de gerfauts hors du *char*nier natal
> ...Partaient ivres d'un rêve héroïque et brutal

d'autres sont doux et languissants, ainsi *u*, *ou*, *v*, *z*, *l*

> Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée.

Les poètes mettent à profit cette qualité des sons pour réaliser des effets d'**harmonie imitative**.

Mais nous sommes portés à exagérer la valeur de ces effets, et nous attribuons volontiers au son une valeur qui ne lui vient que de l'idée ; les mêmes sons nous paraissent charmants dans *sourire*, horribles dans *pourrir*, et quelconques dans *nourrir*. Nous sommes presque tentés d'attribuer une forme expressive, propre à représenter un éclatement, un déchirement, au mot *shrapnell*, qui est tout bonnement le nom d'un colonel anglais. Là où nous croyons sentir une relation entre le son et l'idée, c'est l'effet d'une habitude, et rien de plus. Les sons ne sont que des signes conventionnels, tout comme les caractères d'écriture ; ils sont ce que l'histoire de la langue veut qu'ils soient, indépendamment des idées qu'ils représentent.

Le mot n'est pas une définition de la chose. Quand nous appelons *vin-aigre* l'acide fait avec du *vin*, *a-bé-cé daire* le tableau où on apprend l'*a b c*, nous avons l'impression que le mot est une définition de l'objet. Même quand il l'est par son origine, il ne le reste pas

longtemps. On appelle le *carré* dans une maison de rapport le palier sur lequel ouvrent les appartements de l'étage ; mais on ne pense déjà plus en prononçant ce mot à la forme qu'il indique, car on n'hésitera pas à appeler *carré* un palier de forme triangulaire.

Le sens du mot n'est pas immuable. Au reste, le mot a beau être parlant, il ne l'est pas de la même manière pour tous ceux qui l'emploient. Un enfant joue avec des objets de couleur et en choisit un qu'il préfère à tous les autres. Si on lui dit qu'il est bleu, *bleu* signifiera pour lui « une jolie couleur », peut-être même « une jolie chose », et j'ai vu un enfant qui pendant des mois persistait à appeler *bleu* tout ce qui lui plaisait. — Quelle idée éveille en nous le mot « glace » ? L'idée d'une chose froide ? lisse ? transparente ? Suivant que l'une ou l'autre de ces représentations est dominante, on sera amené à dire : un vent *glacé*, du papier *glacé*, une *glace* de devanture, — et voilà le mot parti sur la voie des dérivations ; quand les circonstances s'y prêteront, le mot pourra s'appliquer à de nouveaux objets, comme à un miroir, à un entremets...

A une condition pourtant, c'est qu'en l'employant on ne cesse pas d'être compris. Car le mot n'a son sens qu'en vertu d'une convention qui est le produit des circonstances ou de nos habitudes d'esprit.

C'est l'objet qui change. Un écolier d'autrefois employait pour écrire une plume d'oie ; un beau jour on

lui a mis entre les mains pour le même usage une pointe de métal : le nom n'a pas changé pour cela et on parle aujourd'hui, sans remarquer la bizarrerie de l'expression, d'une « plume » *d'acier*. Une *paillasse* ne perd pas son nom quand on remplace la paille par des copeaux de bois ou du papier ; un *fer* à repasser peut être en nickel, etc. Dans tous ces cas c'est l'objet qui se transforme, et le mot ne change pas.

C'est le nom qui change. Il arrive aussi que le nom se modifie avec l'objet. Les premières automobiles avaient été baptisées *teuf-teuf*, d'un nom qui rappelait le bruit des moteurs à explosion. Le moteur s'est perfectionné, et n'a plus produit qu'un doux ronflement : *teuf-teuf* a disparu ; pendant ce temps l'automobile se répandait, et avec elle le terme d'argot qu'employaient les gens de métier ; tout le monde aujourd'hui dit « une *auto* ».

Mais il y a des objets qui ne changent pas : le *ciel*, un *arbre*, la *main*. Voici pourtant que les mots qui les désignent s'esquivent pour ainsi dire de leur signification dans *ciel de lit*, *arbre de couche*, *main de papier*.

Cette fois ce sont les circonstances qui nous amènent à étendre la signification du mot : nous notons entre deux objets une ressemblance expressive, et nous appliquons à l'un le nom qui appartient à l'autre ; d'où : le *pied* d'une table, des *dents* de scie, un *bras* de mer...

Rappelons-nous que le mot n'est pas une définition de l'objet ; l'essentiel, c'est qu'il en suggère l'idée à l'interlocuteur.

Une affiche annonce au public une exposition d'*automobiles;* c'est le terme officiel qu'il faut employer pour être compris de tout le monde ; mais le public familiarisé avec le nouveau sport, ne parle que d'*autos;* l'ami qui nous invite à faire un tour vante le confort de sa *limousine*, le coureur qui s'intéresse au rendement l'appelle une *quarante-chevaux;* pour le constructeur, c'est une *six-cylindres*, pour le représentant, une *Charron*...

Raison du changement. Les noms des objets changent suivant les circonstances, et il appartient à la foule anonyme de consacrer telle expression plutôt que telle autre; c'est ici qu'interviennent nos habitudes d'esprit, nos dispositions, nos manies. Nous empruntons le langage des spécialistes et des initiés quand nous disons la *générale* pour la *répétition générale*, les *planches* pour la *scène;* nous imitons le parler expressif de la rue quand nous adoptons *chic*, *épatant*, *s'en fich';* nous trouvons distingué de remplacer la *marche* par le *footing* et le *jeu de patience* par le *puzzle*; nous cédons au désir d'atténuer l'expression en appelant *simplicité* la sottise, au besoin d'exagérer (*unique* dans le sens de *rare*), de faire de la réclame (toute eau-de-vie est *cognac*, tout café *moka*, et tout mousseux *champagne*), au désir de voiler par l'expression ce que l'idée peut avoir de choquant (le *haut mal* pour l'épilepsie, les *lieux*, une *médecine*).

Nature du changement. Une fois qu'un mot s'est établi dans sa nouvelle signification, on peut mesurer le chemin parcouru.

Quelquefois la signification s'est élargie, comme pour la *scène* désignant le théâtre, d'autres fois elle se trouve restreinte (*essence* = essence minérale).

On passe de l'abstrait au concret (l'*exposition* pour la salle où l'on expose), du concret à l'abstrait, (le *cœur* pour la sensibilité), de la matière à l'objet (le *verre* où l'on boit) ou inversement (un bouton en *corne*), on prend la partie pour le tout (le *piston* pour le cornet à pistons), et inversement (la *poste* pour le bureau des postes).

Il peut y avoir renforcement du sens : *question* passe du sens d' « enquête » à celui de « torture »; vous êtes un « *drôle* » est presque l'injure la plus violente qui soit... Plus souvent les mots perdent de leur valeur expressive, le mot s'use comme une monnaie qui a trop servi (*gêne* a jadis signifié « torture »; *étonner*, « frapper de la foudre »).

La vie des mots. Ainsi le sens des mots n'est pas plus fixé que leur forme et leur prononciation; le matériel de la langue est en mouvement et en renouvellement perpétuel; il y a une **vie des mots**, en ce sens que, comme un être vivant, le mot se transforme d'âge en âge, s'adapte à de nouvelles fonctions, se développe et fructifie, ou au contraire dépérit et disparaît. Nous assistons quelquefois à sa naissance; c'est le cas pour *autobus*, *erpéiste*...; nous le voyons parfois mourir, soit d'une mort totale et définitive comme le *ains* ou le *moult* du vieux français, soit en conservant une espèce de survie,

comme *ouïr* qui subsiste dans « par ouï dire », soit en laissant au moins une descendance, comme *goupil* qui se perpétue dans *goupillon*, *cuider* dans *outrecuidance*, etc.

C'est à suivre et à expliquer cette vie des mots que s'attache la grammaire historique (cf. ci-dessous).

LA CONSTRUCTION DE LA PHRASE

(SYNTAXE)

SYNTAXE

Le groupe de mots et la phrase. Une suite de mots : « moi, la, maison, mon, père, retourner » indique bien *à quoi* nous pensons, mais n'exprime pas *ce que* nous pensons. — Il y a déjà progrès quand nous disons « la maison », ou « mon père » ; ce sont des **groupes** de mots, dans chacun desquels un des termes (maison, père), est **déterminé** par l'autre (la, mon), qu'on appelle **déterminant**.

Nous aurons un groupe plus complexe dans : « la maison de mon père », ou : retourner à la maison » ; mais ce nouveau groupe exprime encore une notion, non pas un jugement. Tout change si nous disons : « je retourne à la maison » ; nous avons cette fois énoncé une pensée complète, nous avons affirmé une chose, qui est le **prédicat** (retourne...) en la rapportant à quelqu'un qui est le **sujet** (je) ; nous avons fait une phrase.

Organiser les mots en groupes et en phrases, c'est l'affaire de la **syntaxe** (grec *syntaxis* = arrangement).

Les procédés de construction : termes de rapport. Dans « la maison de mon père », c'est le petit mot *de* qui sert à marquer le rapport de l'idée de « père » à l'idée de « maison ».

L'emploi de semblables **termes de rapport** est un des principaux procédés de la syntaxe : parler *pour* tous, aller *en* ville.

Mais voici un autre procédé :

Ordre des mots. Sans rien ajouter à la phrase « Pierre appelle Paul », nous pouvons en renverser le sens : « Paul appelle Pierre ». Nous n'avons fait que changer la disposition des termes ; nous avons employé l'**ordre des mots** comme procédé syntaxique.

Autre procédé encore :

Accord. « La maison paternelle » dit la même chose que « la maison du père » ; cette fois nous marquons le rapport de l'adjectif au substantif en donnant au premier la forme du féminin ; c'est le procédé de l'**accord**.

Les termes de la phrase. La construction du groupe erela st tivement simple ; celle de la phrase est plus compliquée : le verbe, qui exprime l'action, est en rapport d'une part avec le **sujet** de qui elle émane (*il* montre), d'autre part avec l'**objet** à qui elle aboutit, soit immédiatement (**complément direct** : il *le* montre), soit en seconde analyse (**complément indirect** : il le *lui* montre) ; — *il*, *le lui* : voilà trois formes que peut prendre le même pronom selon le rôle qu'il joue dans la phrase.

Mais cette mobilité n'est rien auprès de celle du verbe.

Le verbe. Le verbe peut exprimer toutes sortes d'aspects, de modes de l'action. Une forme *parle* indique que l'action est rapportée à un sujet unique, *parlez* qu'elle est

rapportée à plusieurs personnes à qui on s'adresse; *parlera* transporte l'action dans l'avenir, *parlait* dans le passé; ce sont les **personnes** et les **temps** du verbe. Nous pouvons même indiquer à quel moment du passé nous reportons l'action : à une date indéterminée (il *a parlé*), à un moment précis (il *parla*), à des moments divers (il *parlait*), à un moment passé par rapport à un autre moment passé (il *avait parlé*); dans ce dernier cas nous avons affaire à un **temps relatif**.

Nous pouvons enfin marquer de quelle manière il faut se représenter l'action : comme simplement énoncée (il *pleut*), comme hypothétique (il m'en *voudrait*), comme faisant l'objet d'un ordre (*venez*), d'un souhait (Dieu vous *bénisse*!)... Ce sont les **modes** du verbe.

On parle aussi dans certaines langues de l'**aspect** du verbe; le verbe exprime une action en train de s'accomplir et dont on n'envisage ni la fin ni l'objet dans « j'écris pour me distraire » (aspect **indéterminé** ou **imperfectif**), il exprime une action dont on se représente l'objet dans : « j'écris une lettre » (aspect **déterminé** ou **perfectif**). Dans certaines langues, comme le russe, à cette différence d'aspect répond une différence de forme.

Une même action peut être considérée par rapport à celui qui l'accomplit (le maître *instruit* l'élève) ou par rapport à celui qui la subit (l'élève *est instruit* par le maître); c'est la distinction des **voix** (**active** et **passive**). Il peut aussi arriver que le même sujet soit considéré à la fois comme accomplissant et comme subissant l'ac-

tion : « l'élève *s'instruit* auprès du maître »; c'est la forme **réfléchie**.

Nous pouvons dire « je dis un mot », mais non pas « je parle un mot ». Différence de construction : **transitive** dans un cas parce qu'on passe (latin *transire*) directement de l'idée de « dire » à celle de « un mot », **intransitive** dans l'autre cas parce que le verbe se suffit à lui-même et ne peut pas avoir d'objet.

Phrase sans verbe. Le verbe est le terme le plus expressif, le plus parlant de la phrase; à lui tout seul il peut constituer une phrase : « viens; — sortira! — soit ». Et pourtant on peut faire des phrases sans verbe : « Imaginations que tout cela. — Amas d'épithètes, mauvaise louange. » Ces phrases sont exceptionnelles en français, mais elles sont normales dans certaines langues, comme le russe. On les appelle **nominales**, parce que l'attribut y est un nom, par opposition aux phrases **verbales**. En français nous avons le sentiment qu'il y a dans ces phrases un verbe sous-entendu, et nous les pourvoyons d'une forme du verbe « être » qui, totalement vide de sens, équivaut tout au plus à un signe de correspondance (d'où le nom de **copule** = liaison : « le temps *est* beau »). Mais, vide de contenu, le verbe « être » peut au moins porter des désinences, et nous permet ainsi de donner à la phrase nominale tous les aspects de la phrase verbale : il *était* pauvre, il *serait* pauvre, qu'il *soit* pauvre, etc. Il sert à marquer de quelle manière le second terme de la phrase, qu'on appelle **attribut**, est affirmé du premier, le **sujet**.

Sur le modèle de cette phrase à verbe « être » on en construit de semblables avec les verbes dits **attributifs** : *sembler, devenir, s'appeler*...

Phrase positive, — exclamative, — interrogative. Verbale ou attributive, la phrase sert communément à affirmer ou à nier un jugement, à énoncer une constatation; « il est parti, il n'est pas parti » sont des phrases **positives**.

Mais qu'il s'agisse d'un départ inattendu et qui nous cause une déception : nous dirons avec une intonation spéciale : « il est parti ! ». C'est une phrase **exclamative**, dans laquelle la constatation du fait s'accompagne d'une émotion.

Nous étonnons-nous de ce départ, nous demanderons avec un air de doute : « il est parti? » C'est une phrase **interrogative**.

L'intonation suffit à marquer la valeur de chacune de ces trois phrases; mais la syntaxe peut aussi nous y aider; par exemple nous distinguerons l'interrogation en renversant l'ordre des mots : « *est-il* parti? ou en employant une formule spéciale : « *est-ce qu'*il est parti? »

Phrase subordonnée. Supposons maintenant que nous ayons à renseigner quelqu'un qui s'informe d'un départ; nous répondrons par exemple : « il est parti, je crois ». Voilà deux affirmations, deux phrases assemblées. Mais les idées qu'elles expriment ne sont pas indépendantes; chacune des deux est influencée par le contact de l'autre; il « est parti », suivi de « je crois », cesse

d'être une simple constatation; l'affirmation du départ n'est plus catégorique, elle est *subordonnée* à la connaissance imparfaite que nous en avons; nous disons de la phrase « il est parti » qu'elle est **subordonnée** par rapport à la phrase « je crois », dite **principale** ou indépendante. Ici encore la syntaxe nous fournit un moyen d'exprimer ce rapport; nous joignons les deux phrases par un **subordonnant**, la conjonction *que* : « je crois *qu*'il est parti ». Nous n'avons plus alors en réalité qu'une seule phrase, composée de deux **propositions**; nous avons passé du procédé de la **coordination** ou **parataxe** à celui de la **subordination** ou **hypotaxe**. Et nous voilà en état de réaliser toutes les combinaisons possibles, suivant la nature du rapport que nous avons à exprimer : **temporel** (j'étais ici *quand* il est parti), **conditionnel** (il aurait écrit *si* vraiment il était parti), de cause à effet ou **consécutif** (on l'a *si* mal reçu *qu*'il est parti), **final** (on l'a tourmenté *pour qu*'il parte), etc.

La syntaxe exige quelquefois plus que l'addition d'un subordonnant, par exemple qu'on change le mode du verbe : subjonctif *parte* dans le dernier exemple.

Les règles de syntaxe. Ainsi, à mesure que la pensée se développe et se complique, nous voyons se multiplier les moyens d'expression grammaticaux, et on se demande ce qu'il faut admirer le plus, de l'infinie complexité des règles de la syntaxe, ou de leur rigueur absolue. La syntaxe a des subtilités qui permettent d'exprimer les nuances les plus délicates de la pensée;

ce n'est pas tout à fait la même chose que de dire : « pensez-vous qu'il *est* parti ? » et : « pensez-vous qu'il *soit* parti ? » Seulement il ne faut pas s'imaginer qu'il y ait correspondance constante et nécessaire entre la construction syntaxique et la marche de la pensée. La syntaxe n'est pas seulement affaire de logique ; elle est aussi le résultat d'un développement historique. Si nous voyons une différence de sens entre l'emploi de l'auxiliaire *avoir*, qui exprime une action dans « j'*ai* monté l'escalier quatre à quatre » et celui de l'auxiliaire *être*, qui exprime un fait dans « je *suis* monté à la tour Eiffel », nous n'en voyons aucune entre la construction de « j'*ai* demeuré » et celle de « je *suis* resté » ; il y a une construction propre au verbe *demeurer* et une construction propre au verbe *rester*, voilà tout. Nous disons aussi avec l'indicatif : « j'espère qu'il *viendra* », et avec le subjonctif : « je désire qu'il *vienne* ». Ce n'est pas une différence de sens, mais une différence d'éducation, qui fait qu'on dit « je m'*en* rappelle » ou « je me *le* rappelle ». Ce n'est pas le sens qui nous fait ajouter un *ne* dans la locution « à moins qu'il *ne* refuse » ou « plus que vous *ne* croyez ». Les règles de la syntaxe actuelle ne répondent pas seulement à nos besoins d'expression actuels ; elles résultent de tout un développement historique qui échappe à une observation sommaire ; la syntaxe n'est pas une construction logique ; d'où le caractère conventionnel et parfois capricieux de ses règles, que les manuels ont tant de peine à codifier. La syntaxe elle aussi trouve son explication dans l'histoire de la langue.

L'EXPRESSION DE LA PENSÉE

(STYLISTIQUE)

CH. BALLY, *Précis de stylistique*. Genève, 1905.
— *Traité de stylistique française*. Paris, 1900.
— *Le langage et la vie*. Genève, 1913.

STYLISTIQUE

Phonétique, morphologie, syntaxe, nous montrent la langue codifiée, soumise à un ensemble de règles et de lois; les gens qui parlent un même idiome sont obligés d'avoir recours approximativement aux mêmes sons, aux mêmes mots, aux mêmes constructions de phrase.

Ce qu'est le style. Mais l'uniformité n'est que théorique. Les mots et les procédés grammaticaux nous sont fournis comme au peintre ses couleurs et ses pinceaux. Or, devant le même paysage, avec le même matériel, deux peintres feront deux tableaux tout différents. La Bruyère se moque de celui qui ne parle pas comme tout le monde : « Vous voulez dire, Acis, qu'il pleut. Que ne disiez vous : il pleut? » — C'est que précisément nous avons une tendance à ne pas dire les choses comme d'autres les diraient. Pour exprimer notre pensée, nous choisissons, dans la mesure où les règles du langage nous le permettent, les moyens d'expression conformes à notre caractère, à la situation présente, à l'impression que nous voulons produire; c'est affaire de **style**, et l'étude de ces moyens d'expression fait l'objet de la **stylistique**.

Dans le parler courant nous n'avons guère le loisir de soigner l'expression de notre pensée; pourtant nous nous exprimons différemment selon que nous parlons à

un camarade ou à un inconnu, à des gens du peuple ou à des personnes cultivées, à un égal ou à un supérieur, à une dame, devant un auditoire...

Mais c'est surtout en écrivant que nous travaillons notre style; la plume à la main, nous avons le loisir de nous appliquer comme nos lecteurs auront le loisir de nous juger, et nous songeons sans cesse à faire valoir les choses que nous disons par la manière de les dire; aussi la stylistique, au contraire des autres disciplines linguistiques, a-t-elle plus à faire avec la langue écrite et la littérature qu'avec le parler vivant.

Valeur des sons. Et pourtant la langue parlée dispose d'un élément d'expression qui précisément manque à la langue écrite, à savoir la prononciation. Quoique la prononciation d'une langue soit à ce point fixée que la moindre faute d'un étranger prête à rire, nous hésitons pourtant quelquefois entre deux manières d'articuler. Tout le monde prononce *compteur* comme *conteur*, tandis que dans *sceptre* on fait entendre le *p* et le *t*; entre ces deux cas extrêmes il y a celui de *dompteur* ou de *impromptu*, qu'on entend prononcer de l'une et l'autre manière. Faut-il dire « bon à brûler, trop heureux » avec ou sans liaison? Dans tous ces cas la prononciation la plus explicite, celle qui détaille, qui épelle pour ainsi dire, nous apparaît comme plus distinguée, à moins que nous ne la jugions pédante; suivant les cas, nous l'accueillons ou l'évitons.

Le traitement de l'*e* muet est la grande difficulté de la

prononciation française. Pourquoi disons-nous tantôt « un second » et tantôt « un s'cond » (prononcé *zgon*)? Ici encore il y a une différence de ton : la seconde prononciation nous paraît négligée, c'est celle de la conversation ; nous employons l'autre dans un discours, en déclamant... Nous disons couramment « *je l'*veux » ou « *j'le* veux » ; le choix nous paraît presque indifférent : mais pour affirmer catégoriquement notre volonté, il nous arrivera de prononçer « *je le* veux ! » en insistant sur chacun des deux *e*. Cette fois la prononciation a une valeur expressive.

C'est surtout l'intonation qui donne au langage sa physionomie. L'écolier qui déchiffre son livre de lecture prononce tout sur la même note, le prêtre en chaire psalmodie et fait retomber toutes ses phrases sur une finale solennelle et monotone ; certaines personnes minaudent et affectent un parler chantant ; l'acteur en scène accuse les intervalles en vue du maximum d'effet ; tous nous nous servons de l'intonation pour nuancer l'expression de notre pensée. Il y a telle façon d'élever la voix sur certaines syllabes qui permet d'exprimer le doute, l'ironie, la conviction, l'émotion... Nous disons : « votre ami n'a pas écrit ? c'est étonnant », en prononçant d'une voix égale les trois syllabes de « étonnant » ; nous ne faisons qu'une simple constatation, et le fait nous laisse indifférent. Voulons-nous marquer au contraire que le fait nous touche ? Nous prononcerons en accentuant violemment la seconde syllabe : « c'est *étonn*ant ». Voulons-nous laisser entendre

malicieusement que nous soupçonnons la raison cachée du silence de l'ami; nous pourrons exprimer cette nuance en prononçant sur une note plus élevée, et, comme en chantant, la même syllabe.

L'art de tirer parti des sons intéresse tout spécialement le poète. Il y a des suites de sons agréables à l'oreille, comme :

Le phalène doré dans sa course légère...

et des séries cacophoniques, comme :

Que ne t'occupais-tu de bien porter ta lyre?

La répétition d'un même son a quelque chose de déplaisant, ainsi le *-pa-ra-bla-la-fla-* qui a échappé à Malherbe dans :

... comparable à la flamme

ou la cascade des huit *n* dans le malheureux vers de Voltaire :

... *Non* il *n*'est rien que *Nanine n*'ho*n*ore.

Et pourtant la répétition de certains sons est parfois recherchée pour ce qu'elle a d'expressif : Hugo a tiré parti du souffle des *f* dans :

La diane au matin *f*redonnant sa *fanf*are,

de la course rapide des consonnes dans :

Ladislas furtif prend un couteau sur la nappe,

Racine, du sifflement des *s* dans :

Pour qui *s*ont *c*es *s*erpents qui sifflent sur vos têtes,

Leconte de Lisle, du glissement doux des voyelles dans :

Une ondulat*ion* majest*ueu*se et lente.

Pareil emploi de l'**harmonie imitative** (cf. p. 37) est un procédé de style.

Valeur des mots. Les mots eux-mêmes valent par leur sonorité, leur forme, leur volume; tel est expressif par son ampleur :

Un navire y passait *majestueusement.*

tel autre par sa légèreté, comme ces mots faits tout de consonnes : *preste, leste, svelte, furtif*... Le mot a sa physionomie, son allure, qui fait qu'il plaît ou déplaît, convient ou ne convient pas, indépendamment de son sens.

Mais, même dans la mesure où nous nous attachons au sens du mot, il s'en faut que notre seule préoccupation soit de trouver l'expression adéquate à notre pensée.

Souvent nous ne pensons pas qu'il suffise pour être compris de dire les choses telles qu'elles sont ; nous grossissons, nous enjolivons, nous mettons en relief les qualités ou les défauts ; nous disons qu'il fait *divinement* beau, *effroyablement* chaud, nous demandons une *seconde* d'attention, nous offrons une *goutte* de liqueur, nous *adorons* le beefsteack aux pommes ; c'est le procédé de l'**hyperbole**, qui en usant le mot expressif finit par le rendre banal, si bien qu'un beau jour pour faire un effet nous sommes réduits à reprendre le bon vieux mot simple et juste : « Admirable ! merveilleux ! splendide ! » disait par politesse un peintre, mauvaise langue, devant une exposition de médiocrités, jusqu'à ce que, arrivant à une œuvre de valeur : « Ah ça, c'est *bien* », dit-il simplement.

D'autres fois, sans exagérer, nous déformons : une notion abstraite est pour le vulgaire presque inaccessible;

nous saisissons mieux ce qui frappe nos sens ; aussi sommes-nous portés à faire passer les notions de l'ordre abstrait dans l'ordre concret par un artifice de style : au lieu de *craindre*, nous *tremblons* qu'un malheur n'arrive ; une douleur est *déchirante* ; on souhaite *du fond du cœur*... C'est le procédé de la **métaphore**.

Tout cela par le simple désir de nous bien faire comprendre, d'être expressifs ; qu'est-ce alors quand intervient le souci de bien dire ? Bien dire, c'est pour beaucoup parler comme parlent les gens d'une instruction ou d'une condition sociale supérieure. Le valet attrape des mots de son maître, l'électeur de son député, le concierge de son journal, quitte à se tromper quelquefois sur le sens de ces emprunts : une cuisinière disait à sa patronne que le fourneau neuf était « tout ce qu'il y a de plus *propice* » !

Par un retour amusant, il arrive aux personnes distinguées d'affecter le langage du peuple ; on trouve original, « émancipé », de dire *chic*, *épatant*, *ficher*, *s'embêter*, et c'est ainsi que l'argot s'infiltre dans la langue commune.

Ou bien on affecte l'emploi de termes étrangers ; on parle avec complaisance du *dancing*, de *handicaper* et d'être *smart*.

Si on a des lettres, on s'amuse volontiers à ressusciter des mots de la langue d'hier ; on emploiera *partant* pour « par conséquent », *à cause que*, *d'aucuns*... C'est la manie de l'**archaïsme**. Au contraire on affecte d'employer des mots nouveaux, à peine nés, et que n'a pas encore admis le dictionnaire, des **néologismes** : *joliesse*, *féminité*...

On se rend intéressant en ne nommant pas les choses par leur nom, en empruntant aux spécialistes le terme technique; on dit : une *feuille* pour un « journal », la *rampe* pour le « théâtre »; on emploie des détours pour éviter l'évocation de réalités choquantes; on a recours au terme général : « prendre une *médecine* », à la **périphrase** : « être dans une position intéressante »; on aime à parler par énigmes : c'est une marque de finesse que de dire le moins pour faire entendre le plus : *pas mal* = très bien; dans « il est *peu* recommandable » *peu* signifie « pas du tout »...

Quand on dispose de synonymes, il est fréquent que l'un soit plus distingué, plus littéraire que l'autre; ainsi les notions les plus banales ont leurs **doublets** : tandis qu'on écrit *s'enfuir, se hâter,* on dit *se sauver*, *se dépêcher* ; on écrit *paraître* ou *sembler*, et on dit *avoir l'air* ; on ne dit pas un *bond,* un *heurt*, mais un *saut* et un *coup*... Il n'y a presque pas une conjonction, une particule, qui ne soit en double dans la langue; comparez *quand* et *lorsque*, *quoique* et *bien que*, *pourtant* et *cependant*, *pour que* et *afin que*, *aussitôt que* et *dès que*, etc. Dans chacun de ces couples on remarquera que le second des termes est plus recherché, plus littéraire que l'autre.

Le vocabulaire de la poésie est particulièrement conventionnel. Celui qui enferme sa pensée dans le cadre prestigieux du vers se préoccupe de n'y faire entrer que des mots et des sons choisis. Il évite les mots encombrants et inexpressifs, les mots accessoires, les termes de rapports, les outils grammaticaux : *de sorte*

que, jusqu'à ce que, néanmoins, par conséquent. Il se laisse imposer plus ou moins un vocabulaire dit « poétique », comme celui qui au XVIIIe siècle traduisait *champs* par *guérets* et *ciel* par *firmament*, une langue artificielle qui peut aboutir à un véritable jargon, et qu'on a parfois peine à comprendre sans un dictionnaire.

Ainsi nous avons à notre disposition non pas *un*, mais plusieurs vocabulaires différents, et suivant l'usage que nous en faisons notre langue est variée ou monotone, composite ou épurée, riche comme celle de Hugo, économe comme celle de Racine.

Valeur des formes. La qualité des mots tient quelquefois à leur formation. La langue soignée de la poésie évite les suffixes lourds, encombrants, en *-ablement*, *-ationnel*, *-icité*... Il y a des suffixes savants comme l'*-esque* de *pédantesque*, et des suffixes vulgaires comme l'*-ard* de *fêtard* ou *flambard*, l'*-asse* de *bonasse*, *fadasse*. Les mots en *-ation* et *-ition* manquent d'élégance, surtout quand on les accumule comme ce journaliste qui écrivait : « notre époque souffre de l'indétermin*ation* de la pos*ition* de la que*tion* ». A plus forte raison si à ce suffixe lourd on accroche encore un appendice, comme dans *solutionner, réceptionner* !

Le préfixe aussi peut changer la qualité du mot : *entrer*, *amasser*, *s'éveiller* sont de la meilleure langue ; le préfixe *re-* leur donne des synonymes vulgaires : *rentrer, ramasser, se réveiller*.

Le tableau des flexions nominales et verbales est si

rigoureusement fixé qu'il ne nous laisse guère le choix des formes. Pourtant voici deux doublets dont l'un est usuel : « je *peux* », et l'autre pédant : « je *puis* ». Nous écrivons : « je *suis allé* » et nous disons plus volontiers « j'*ai été* ». Dans un récit d'allure littéraire, et surtout en écrivant, nous employons le passé défini :

Le coup *passa* si près que le chapeau *tomba*.

Mais, à moins que nous ne soyons du Midi, nous l'ignorons dans la conversation, où des formes comme « nous *courûmes*, vous *allâtes* » auraient un air à la fois pédant et barbare. Nous nous risquons quelquefois, dans une conversation de ton soutenu, à dire « qu'il *fût* » ; nous hésiterons déjà devant « que nous *fussions* », et nous ne risquerons jamais « que vous *courussiez* » ou « qu'ils *allassent* ».

Valeur des constructions. Autant le mot est rigide, immuable, autant la phrase est souple et malléable.

Un homme du peuple dira : « X... est venu me voir. Je lui ai dit : restez dîner. Il m'a répondu : Pas aujourd'hui. Je ne peux pas ». Il y a une façon plus « savante » de dire, ou plutôt d'écrire la chose : « Comme X... était venu me voir, et que je lui demandais de rester dîner, il m'a répondu qu'aujourd'hui il ne pouvait pas ». Le premier procédé, celui de la **parataxe** ou disposition parallèle, est caractéristique du parler populaire, mais aussi d'un certain style solennel que les traductions des Ecritures ont vulgarisé : « Et Jésus leur dit : Allez en

paix. Et le peuple répandait ses louanges ». Le secon procédé, de l'**hypotaxe** ou disposition subordonnée, per met la construction savante de phrases compliquées.

Dans la première des phrases citées plus haut nou avons aussi un exemple de **style direct**, qui consiste à rapporter les paroles telles qu'elles ont été prononcées ; dans la seconde, de **style indirect**, qui consiste à les transposer, à les faire entrer dans le corps d'une phrase nouvelle.

Une phrase complexe peut être gauchement conduite : j'ai vu mon ami, qui m'a conseillé ce livre, œuvre d'un jeune auteur, dont la réputation n'est pas faite, et qui... C'est la phrase à tiroirs, dans laquelle chaque proposition a l'air de sortir de la précédente. On peut au contraire disposer les propositions de façon que l'ensemble s'équilibre, organiser la phrase, faire qu'elle se développe, passe par un point culminant pour redescendre en une sorte de circuit : c'est la **période** (grec *periodos* = circuit), caractéristique du style oratoire.

Rôle de l'ordre des mots. Il y a aussi un art de disposer les mots dans la phrase qui n'intéresse pas la syntaxe. Aucune règle ne nous prescrit de dire : « Quand le temps des cerises reviendra » plutôt que, comme dans la chanson : « Quand reviendra le temps des cerises ». Mais nous sentons que la première phrase est banale, tandis que la seconde a vaguement une allure poétique. Ainsi l'ordre des mots peut prêter à des effets de style. En français nous ne sommes guère libres de le faire varier :

nous disons « une belle femme », et ne pouvons pas dire « une laide femme »; ici l'ordre des mots est fixe; — nous disons « un homme brave » ; si nous disons « un brave homme », le sens change; ici l'ordre des mots a une valeur sémantique ; — mais quand Musset dit : « une robe blanche et deux blanches mains », l'**inversion** ne modifie pas le sens, et nous trouvons qu'elle est d'un effet heureux. Si La Fontaine avait écrit : « Un troisième larron arrive », nous trouverions la phrase banale ; nous la trouvons expressive grâce à l'inversion : « *Arrive* un troisième larron ». Nous disons dans la conversation familière : « Aussi je ne lui ai pas répondu, je me suis en allé » ; la phrase prend une allure plus distinguée si nous changeons l'ordre : « Aussi *ne lui ai-je* pas répondu, je m'*en suis allé* ». Un des effets de l'inversion est de mettre en relief un terme de la phrase : « *De lui* je n'ai rien à dire ». Mais elle peut aussi être dépourvue de toute valeur expressive, comme dans la vieille tournure classique :

De la chute des rois funeste avant-coureur.

La rhétorique. Choix des mots et des formes, construction de la phrase, arrangement des mots, — c'est en accommodant ces procédés à l'expression de la pensée que l'écrivain fait œuvre de style. Les grammairiens se sont appliqués à codifier cet art, qu'ils ont appelé **rhétorique**, à cataloguer ces procédés sous le nom de **figures** ou **tropes** : figures de mots, figures de construction, figures de pensée. Dire « une feuille de papier, un pied

de table, une bouche à feu », c'est faire une **catachrèse**, figure de mots, parce qu'elle consiste à élargir le sens strict des mots « feuille, pied, bouche ». — Dire « ne savoir pas » pour « ne pas savoir », c'est faire une figure **de construction** qui s'appelle **hyperbate**. — Parler d'un « honnête mensonge » c'est faire une **alliance de mots**, qui est une figure **de pensée**... Ne parlons pas de l'ellipse, de la prolepse et de la syllepse, de l'hendiadyin et de l'hypotypose... ; nous pouvons nous dispenser de comprendre ce langage. La rhétorique, — cette rhéthorique-là —, n'est plus qu'une curiosité. Elle s'occupait surtout de noter et de cataloguer des apparences, là où la linguistique cherche des explications et des lois ; sous le masque des figures et des tropes nous nous appliquons aujourd'hui à discerner et à définir des changements phonétiques, des phénomènes morphologiques ou sémantiques, des procédés de syntaxe et de style.

CONSTITUTION DE LA LANGUE

(GRAMMAIRE DESCRIPTIVE)

P. Stapfer, *Récréations grammaticales et littéraires*. Paris, 1909.

GRAMMAIRE DESCRIPTIVE

Appliquer à une langue donnée les procédés d'étude qui viennent d'être décrits, en constituant une sorte d'inventaire du matériel (sens et mots) et des procédés d'expression (formes et constructions), c'est faire la **grammaire** de cette langue.

La grammaire des manuels; grammaire normative. Ce qu'on attend d'abord du grammairien, c'est qu'il *enseigne* la langue, et ce que nous appelons habituellement grammaire, c'est cette espèce de code que renferment les manuels de classe. Pour l'écolier, la grammaire est un recueil de règles : règles d'accord, règle de l'auxiliaire, règle du participe..., et aussi, hélas! un recueil d'exceptions. La grammaire enseigne comment il *faut* parler et écrire, et elle appelle faute tout ce qui n'est pas conforme aux règles édictées ou aux exceptions admises.

Rôle de la tradition. Où prend-elle donc ces règles et ces exceptions ? Ce n'est pas dans l'usage, puisqu'elle prétend justement réglementer l'usage. C'est d'abord dans la tradition. Un manuel, sauf la rédaction qui peut être plus ou moins heureuse, reproduit à peu près un

manuel antérieur. Mais comme la langue vit et se transforme sans cesse, il vient un jour où telle forme sort de l'usage, où telle règle devient désuète.

Ce jour là il faut une autorité pour trancher le différent entre la théorie et la réalité, entre la tradition et l'usage. Car il ne saurait y avoir dans la grammaire officielle ni incertitude ni même tolérance. En particulier la tolérance n'est pas compatible avec l'institution des examens élémentaires, qui jouent un si grand rôle dans la société moderne ; il faut pour juger les candidats une commune mesure, un étalon grammatical. On se réfère alors au Dictionnaire de l'Académie ou aux décisions d'une commission compétente, consignées dans un décret ministériel. Et ainsi la grammaire devient affaire d'État.

Il est facile de faire la critique de cette grammaire officielle : sur quoi se fondent à leur tour ces personnes compétentes pour décider ce qui est correct et ce qui ne l'est pas ? Sur la logique ?

Rôle de la logique. On l'a fait souvent, mais en faussant l'esprit de la langue. Par exemple, c'est la manie de l'analyse logique qui conduit à ramener la phrase verbale au type de la phrase nominale (cf. p. 48), et qui fait croire que « je marche » doit s'analyser « je suis marchant ». C'est le souci de la logique qui pousse à systématiser à outrance, de sorte qu'après avoir décrété, par exemple, qu'il y a en français 4 types de conjugaison, on est réduit à avouer ensuite que « les

verbes de la 3e conjugaison sont tous plus ou moins irréguliers » (*voir* fait à la 3e personne du pluriel *voient; devoir*, *doivent; savoir*, *savent ; mouvoir*, *meuvent*...), ce qui revient un peu à dire que le type de la 3e conjugaison est fictif, et établi pour les besoins de l'enseignement.

La notion même de **formes irrégulières** est un peu un produit de l'enseignement grammatical. Quand nous disons que le présent « je *vais*, tu *vas*..., nous *allons*..., ils *vont* » est irrégulier, cela signifie seulement que le tableau du présent de *aller* ne répond pas au tableau du présent de *aimer*, mais cela n'empêche pas que « je *vais* » soit régulier comme « je *fais* », « tu *vas* » comme « tu *as* », « nous *allons* » comme « nous *aimons* », etc. ; chacune de ces formes s'explique très correctement, et c'est tant pis pour la grammaire si elles n'ont pas, en se groupant, abouti à un système régulier. On ne peut pas exiger que la langue rentre docilement dans les cadres que le grammairien lui prépare.

Vouloir faire de la grammaire une construction régulière et ordonnée revient à peu près à peindre des fausses fenêtres pour la symétrie. Regardons un tableau de conjugaison : nous y trouvons un passif, qui en réalité n'existe guère (nous ne disons pas : cela *est dit*, mais : cela *se dit*) ; l'imparfait du subjonctif, forme purement théorique pour la plupart des verbes, y tient autant de place que le présent ; on y rencontre en bonne place un conditionnel passé « il *eût eu* » que personne n'emploie... Ce tableau de conjugaison donne une idée

si fausse de l'usage que si on le met, par exemple, entre les mains d'un étranger, on sera obligé de marquer d'un signe les formes qu'il lui faut apprendre et celles qu'il peut négliger.

Rôle de l'usage. Sans doute la réglementation de la langue n'échappe pas complètement à l'usage. L'Académie est réduite parfois à *enregistrer* les innovations : ce n'est pas elle qui a fait « autobus », ni « épatant », ni « engueuler », qu'elle vient d'admettre dans son Dictionnaire; ce n'est pas elle qui a fait que « automobile », après maints tâtonnements, s'est fixé avec le genre féminin; ce n'est pas elle qui a décrété que la forme « taximètre » supplanterait sa rivale du début « taxamètre »... Et toutes les interdictions de la grammaire officielle n'empêchent pas que des constructions comme « préférer... que », « davantage que », « se rappeler de » se rencontrent déjà sous la plume des académiciens eux-mêmes.

Cependant, il s'en faut tellement que la grammaire se borne à enregistrer l'usage que, si elle le tentait, ce serait une véritable révolution.

La grammaire est la théorie de la langue écrite, et l'usage est l'affaire de la langue parlée. C'est sur le papier que « aimer » forme sa seconde personne par l'adddition d'une *s*, « dire » sa troisième par l'addition d'un *t*; en réalité il n'y a pas de différence entre « j'aime » et « tu aimes », entre « tu dis » et « il dit ». — On ne trouvera pas dans la langue un seul exemple de pluriel formé par

addition d'un *s*, entendons du « son » *s*, pas un xemple de féminin d'adjectif formé par l'addition d'un *e*; 'il fallait énoncer une règle pour des gens qui ne avent pas écrire, on devrait leur dire : le pluriel des ubstantifs se marque par le changement de l'article *le* ui précède en *les* (ou plutôt en *lè* devant consonne *le*[*s*]*femmes*), *lez* devant voyelle (*le*[*s*]-*z*-*enfants*) ; — le éminin des adjectifs tantôt ne se distingue pas du mascu-in (on prononce « une *jolie* femme » comme « un *joli* isage), tantôt se marque par l'addition d'une consonne la fin du mot (*lourd* prononcé *lour*, et *lourde* prononcé *ourd'*), par le changement de la consonne finale (*vif*, *iv*[*e*]) ou même de la voyelle qui précède (l'*o* de *forte* 'est pas celui de *fort*). La règle est déconcertante et ne mplifie pas les choses, bien au contraire, mais elle l'avantage de décrire les faits ; c'est au prix de maintes omplications qu'on abandonne la grammaire des anuels pour tenter de faire une grammaire vraiment escriptive.

La grammaire descriptive. La **grammaire descrip-ive**, dégagée de toute préoccupation pédagogique, ne se ropose que de fournir des faits au linguiste; pour elle n'y a pas de fautes, pas de bon et de mauvais fran-ais, mais seulement des aspects multiples de la langue. 'enfant de l'école qui dit : « Je lui ai pas causé » parle ne langue non moins autorisée et peut-être plus inté-essante que son instituteur qui lui fait dire : « Je n'ai as causé avec lui ». C'est toujours du français. C'est

peut-être encore du français que la même phrase prononcée par un petit villageois : « J'y ons pas causé ». Mais d'où vient que ce n'en est plus quand l'enfant dit : « I y'ai pas causa » ? Nous disons alors qu'il parle patois, c'est-à-dire une autre langue. Pourquoi ?

Où est la limite d'une langue ? Où est la limite ? Où cesse le français ? Ou s'arrête la grammaire descriptive qui prétend le définir ? — C'est un peu le problème du tas de sable : deux grains de sable ne font pas un tas, trois non plus, dix et cent non plus, mais dix mille en font un ; à quel grain commence le tas ? Pas d'autre réponse que de dire : à un certain moment nous avons le sentiment que c'est un tas. De même il y a différentes façons de s'exprimer qui font que les sujets parlants disent : nous ne parlons *pas le même français*, — et il y a une limite au delà de laquelle les uns disent des autres : ils ne parlent *pas français*. C'est le point où l'on cesse à peu près de se comprendre.

Mais dans l'intérieur même du groupe où l'on a le sentiment de parler la même langue, que de différences !

Limites géographiques. Différences d'une région à l'autre : chaque province a son « accent », c'est-à-dire sa phonétique particulière : le Midi prononce l'*e* que nous appelons muet, — son vocabulaire : le Wallon dit « savoir » pour « pouvoir », — sa morphologie : le passé défini « je fus, je pris », ne s'entend guère qu'au Sud de la Loire, — et même sa syntaxe : on dit dans le Nord : donnez-lui quelque chose pour lui manger.

Mais la subdivision va bien plus loin que la limite des provinces : il y a des régions, par exemple dans le Centre, à la limite des parlers du Nord et du Midi, où, d'un village à l'autre, à 3 kilomètres de distance, les paysans s'amusent eux-mêmes à relever des divergences de langage, et dans un même village il n'est pas rare qu'on puisse noter d'une famille à l'autre des habitudes de parler différentes.

Zones frontières. Mais nous ne sommes pas au bout des complications. Il ne faut pas se représenter une limite entre deux parlers comme une frontière politique entre deux pays. Appelons *A* et *B* deux parlers voisins : notons une particularité de *A* que nous désignons par *a* (par exemple dans *A* les féminins pluriels sont en *-â* : bonnes = bounâ); cette particularité s'étend jusqu'à une limite que nous représentons par la ligne 1,

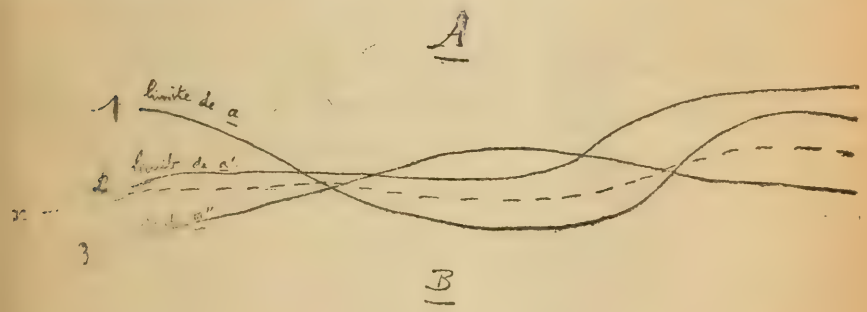

au delà de laquelle le pluriel est en *-é* : bouné. Est-ce là la limite entre *A* et *B*? Voici une autre particularité, que nous appellerons *a'* : du côté *A* le pronom *il* est *ou* et du côté *B* il est *ô*, mais cette fois la limite est repré-

sentée par une ligne 2, qui ne coïncide pas avec la ligne 1. Une troisième particularité *a''*, aura pour limite une ligne 3, qui ne coïncidera avec aucune des deux autres, et ainsi de suite. Où donc est la limite entre *A* et *B*? Tout ce qu'on peut faire est de la tracer fictivement selon une ligne *x*, qui est la moyenne des lignes 1, 2, 3, dites lignes d'**isoglosses**. On est bien obligé en général de se contenter de cette limite approximative, mais si la grammaire descriptive prétend fournir aux recherches des linguistes des matériaux définitifs, elle se doit d'entrer dans le plus menu détail; c'est ainsi qu'on a été amené, pour réaliser une description vraiment scientifique du français, à composer un **atlas linguistique** qui, prenant les mots un à un, les suit d'une région à l'autre, de village en village, et, sans jamais généraliser, se contente de cataloguer patiemment l'infinie diversité des faits.

Limites sociales. Mais ce n'est pas assez de tracer des limites géographiques; la langue varie d'un groupe social à l'autre. Il y a une langue des gens cultivés, qui se rapproche de la langue écrite, et une langue vulgaire, qui est le vrai parler vivant. Le français de la rue a sa phonétique (il réduit à *-t*, *-d*, toutes les finales en *-tre*, *-dre*; ex. : *quat'*, *prend'*), son vocabulaire (*ici* se dit *là*, *ceci* ou *cela* = *ça*, *bête* signifie *sot*, et *vilain* signifie *laid*), sa morphologie (le pluriel de *il* est *i* devant consonne : *i* sont, et *iz* devant voyelle : *iz* ont; *i* est aussi le datif de *il* : j'*i* dirai), sa syntaxe (*que* sert de liaison

passe-partout : l'homme *que* je t'ai parlé ; cf. l'emploi de *à* dans « le couteau *à* Jean », de *de* dans « une chose qui n'est pas *de* faire »), des tours de phrase spéciaux (prendre un tison pour allumer sa pipe *avec*, emploi de « il y a » réduit à une sorte de particule *ya* pour signaler le sujet ou le régime : *ya* Jean qui m'a dit...) Du reste on ne peut pas dire qu'il y a *une* langue vulgaire ; c'est par degrés qu'on passe du français cultivé au français de la rue ; on part de « je m'en désintéresse » et en passant par « je m'en moque » on aboutit à « je m'en fiche », — puis plus bas encore. Il n'y a pas non plus *une* langue cultivée : un professeur ne parle pas le même langage qu'un banquier, ni qu'un artiste ; nous ne parlons pas dans un salon comme au cours d'une promenade à la campagne... L'habitude de fréquenter divers milieux nous empêche de saisir ces nuances, et nous ne nous apercevons même pas que nous modifions notre langage suivant les circonstances ; mais l'étranger s'en aperçoit, qui ayant appris notre langue dans un certain milieu, a de la peine à comprendre s'il passe dans un autre. A plus forte raison si nous regardons la langue littéraire : il y a une langue de l'éloquence, qui cultive la construction périodique, la subordination, multiplie les liaisons, les particules (or donc, si tant est que...), recherche les expressions vives et parlantes (exclamations, le présent pour le passé) ; une langue de l'histoire, qui donne au passé défini une place privilégiée ; une langue de la chaire, de la politique..., et on s'amuse souvent du jargon juridique, avec ses *ledit, je* soussigné, parlant *à* nous, ont déclaré *ne* savoir signer...

Limites dans le temps. Sommes-nous arrivés à l'extrême limite de la spécialisation ? Pas encore, parce qu'au moment même où sur un point donné nous allons saisir l'usage, voici qu'il est en train de se modifier. Celui qui après dix ans d'absence revient dans son pays entend des expressions qu'il ne connaissait pas ; celles qui étaient neuves et originales au temps de notre enfance paraissent vieux jeu aux enfants d'aujourd'hui. Mais cette fois il s'agit de différences dans le temps, c'est-à-dire d'une évolution ; ce n'est plus l'affaire de la grammaire descriptive ; nous entrons dans le domaine de la **grammaire historique**.

ÉVOLUTION DE LA LANGUE

(GRAMMAIRE HISTORIQUE)

A. Darmsteter, *La vie des mots*. Paris, 1886.
A. Dauzat, *La vie du langage*. Paris, 1910.

Pour le français :

A. Darmsteter, *Cours de grammaire historique de la langue française*. Paris, Delagrave.
Kr. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*. Copenhague, 1899 et suiv.
F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*. Paris, 1905 et suiv.

GRAMMAIRE HISTORIQUE

La grammaire des manuels nous dit : « Je me *le* rappelle » est français, et je *m'en* rappelle » ne l'est pas. — La grammaire descriptive nous dit : les deux constructions existent, mais la première est du langage cultivé, et la seconde appartient au parler courant. — La grammaire historique nous dira : « Je me le rappelle » est la construction ancienne, « je m'en rappelle » est une construction nouvelle, faite sur le modèle de « je m'en souviens ». La grammaire historique explique les faits actuels en étudiant le passé ; elle remonte le cours de la langue en observant les changements qu'ont subis les sons, les mots (forme et sens), les constructions.

L'étymologie. L'histoire des mots doit précéder l'histoire des sons, puisque les sons n'existent que dans les mots qu'ils composent : c'est en suivant en français les vicissitudes du mot *chèvre* — vieux fr. *chièvre* — lat. *capram* — qu'on arrive à reconstituer l'évolution d'un *a* latin ; il faudra donc préalablement établir que *chèvre* vient de *capram*, c'est-à-dire faire l'étymologie de fr. *chèvre*.

L'étymologie est un peu la distraction de la linguistique, et on ne résiste guère au plaisir de s'y livrer.

Plaisir dangereux du reste, parce qu'il expose à bien des erreurs.

Voici un village où les mûres s'appellent des « moures ». Pourquoi ? La « moure », c'est ce qui fait « mourir » ! Et du coup on défend aux enfants d'en manger. Il n'y a guère un mot de la langue qui ne ressemble à quelque autre, et si le sens s'oppose au rapprochement, on en est quitte pour ruser avec le sens : *miles* (le soldat) vient de *mollis* (mou), disait sérieusement un des hommes les plus savants de l'antiquité, le grammairien Varron. Il est vrai que la mollesse n'est pas précisément ce qui doit distinguer le soldat ; eh bien, le *miles*, ce sera « celui qui n'est pas *mollis* » ! Et voilà comment, des siècles durant, on a traité la science qu'on se permettait d'appeler étymologie, ce qui veut dire « science des vraies significations ».

Naissance des mots : Création. Comment faut-il se représenter la naissance d'un mot ? Est-ce quelque chose de comparable à la fabrication d'un instrument, d'un outil, que l'ouvrier crée de toutes pièces pour ses besoins ? Pour un cas que nous connaissons, oui. Au XVIIe siècle le chimiste hollandais van Helmont imagina pour les besoins de ses théories le mot *gaz*, qui a fait fortune. C'est une exception unique.

Emprunt. Avons-nous besoin d'un mot pour désigner un objet nouveau, par exemple certaine espèce de jeu de patience qui nous vient d'Angleterre ; nous importerons le mot avec la chose ; c'est ainsi que « puzzle »

devient un mot français. C'est là le procédé de l'**emprunt**, qui nous fournit des termes de provenances étonnamment diverses : le *train* et le *rail* nous viennent d'Angleterre, le *bourg* et la *guerre* sont allemands, la *banqueroute* et le *piano* viennent d'Italie, *fétiche* est portugais, l'*almanach* est arabe, l'*orange* est persane, et le *kiosque* est turc; nous empruntons même aux langues mortes : *album* est un mot latin, *avatar* un mot sanscrit; *tohu-bohu* est un mot hébreu de la Genèse...

Onomatopée. Quand nous disons : le *ronron* du chat, ou le *tictac* de la montre, nous avons bien l'impression de fabriquer des mots, et on appelle ce procédé l'**onomatopée** (création de nom). En fait, c'est un bruit naturel qui nous fournit le terme nouveau; nous ne faisons que le reproduire tant bien que mal; nous ne créons pas.

Dérivation. Prenons un cas comparable à celui du chimiste qui a créé le mot *gaz*; un industriel a besoin d'un terme expressif pour lancer un produit nouveau : il le baptise *dentol*. Est-ce là un mot créé? Non pas, car nous y trouvons le mot *dent*, qui indique à quoi est destiné le produit, et un suffixe *-ol*, qui se trouve dans d'autres noms de produits pharmaceutiques : *form-ol*, *phén-ol*.

Voici un autre cas, où la fabrication du mot est anonyme : on va y reconnaître le même procédé. L'invention de l'hydro-aéroplane a fait apparaître un verbe *amerrir*; il est clair que le mot est fait sur *mer*

comme *atterrir* l'était sur *terre*. Ici encore il n'y a pas création; on emprunte au matériel de la langue de quoi faire un mot nouveau : d'une part un élément radical (*dent-*, *-mer-*), d'autre part des éléments de formation : suffixe *-ol*, *-ir*, et préfixe *a-* (cf. p. 28).

Mais l'étymologiste ne se contente pas de cette première analyse; d'où vient le radical, et d'où viennent les éléments de formation ? Qu'est-ce que *mer*, et qu'est-ce que *a-* et *-ir* ? Dans nombre de cas, c'est hors de la langue considérée qu'il faut chercher la réponse : *a-* et *-ir* sont ce qui reste en français des éléments latins *ad-* et *-ire*. Cependant il arrive qu'un élément de formation apparaisse au cours du développement de la langue même.

Le suffixe. Voici par exemple un suffixe qui naît sous nos yeux : — Le français a adopté le mot latin *omnibus* qui signifie « pour tous » ; ainsi dans l'expression : « une explication omnibus ». « Un carrosse omnibus », et par abréviation « un omnibus », c'est donc proprement une voiture publique : voilà une terminaison *-bus* liée à l'idée d'un transport en commun ; le jour où l'automobile a remplacé l'omnibus à chevaux, on l'a baptisée *autobus*, et nous sommes en train de fabriquer *aérobus*. La syllabe *-bus*, qui en latin était tout uniment une désinence de datif pluriel, est devenue en français un suffixe de substantif pourvu d'un sens tout à fait original.

Voici un cas un peu différent : sur *tutoyer* nous faisons *vousoyer* ; c'est-à-dire que à *tutoyer* nous empruntons la

terminaison *-oyer* pour l'ajouter au pronom *vous*. Mais *tutoyer* représente un élément radical *tu-toi* + un suffixe *-er;* quand nous isolons-*oyer*, c'est donc un morceau de radical que nous arrachons avec le suffixe *-er* pour faire un suffixe nouveau *-oyer*.

Enfin voici un cas où c'est tout un mot qui a été employé à faire un élément de formation. Nous disons : « d'un cœur léger » ou « légèrement », « à cœur ouvert » ou « ouvertement », comme s'il y avait équivalence entre le mot « cœur, esprit », et le suffixe *-ment*. Effectivement,-*ment* représente une forme dérivée du mot latin *mentem*, qui signifiait « esprit » (cf. *ment-al*, *dé-ment*) ; *ouverte-ment*, c'est donc « l'esprit ouvert ».

La même chose s'est passée pour certaines désinences : il *comprendr-a*, ils *comprendr-ont*, c'est : il *a* [à] *comprendre* ils *ont* [à] *comprendre*. Des formes du verbe « avoir » ont servi à faire un futur, tout comme elles nous servent à faire un passé dans « il *a compris*, ils *ont compris*.

Le radical. Désinences ou suffixes expliqués, reste l'élément radical. Si « amerrir » s'explique par « mer », qu'est-ce que « mer » lui-même ? Nous avons beau le suivre à travers toute l'histoire du français, il reste toujours « mer », et il faut faire le saut du français au latin pour trouver dans « mare » l'étymologie de « mer ». Car nous savons que le français est du latin transformé, et c'est précisément la tâche de la grammaire historique de suivre les étapes de cette transformation.

Filiation des mots. La tâche est relativement facile jusqu'à un certain moment; nous avons assez de textes écrits pour suivre la trace d'un mot usuel : *ce*, qui est *cet* devant voyelle, a été anciennement *cest* ou *cist*, plus anciennement encore *icist*; mais nous ne pouvons pas aller plus loin : à partir du xe siècle environ, les textes français font défaut, et quand nous rattachons *icist* au latin *ecce istum*, c'est en faisant un saut de plusieurs siècles pendant lesquels s'est accomplie une transformation qui nous échappe; l'étude des documents ne nous fait constater qu'un état « avant » et un état « après; la grammaire historique est obligée de faire là une véritable reconstitution.

Encore si le point de départ était directement accessible... Mais ce que nous connaissons, c'est le latin des textes, la langue qui a survécu presque jusqu'à nos jours comme langue scientifique internationale, sans se transformer, sans vivre véritablement; cette langue n'a pas eu de descendance, et le latin qui a abouti au français, c'est la langue des fonctionnaires, des soldats, des colons qui ont civilisé la Gaule, langue du commerce, des écoles, moitié vulgaire, moitié cultivée, dans laquelle « bouche » se disait *bucca* et non pas *os*; « tête », *testa* plutôt que *caput*; « cheval », *caballus*, et non *equus*; « oie », *auca* et non pas *anser*, etc. Or, cette langue-là, nous ne la connaissons que par bribes, et le plus souvent, loin qu'elle puisse servir de point de départ à l'étymologie, ce sont au contraire les déductions de l'étymologie qui nous permettent de la reconstituer.

Méthode à suivre. Au milieu de telles difficultés, l'étymologiste ne peut s'avancer qu'avec prudence et méthode. Il ne suffit pas que deux mots se ressemblent pour qu'on ait le droit de les rapprocher : *heur* dans « bonheur, malheur » ne vient pas de *horam*, à quoi il ressemble, mais de *augurium*, à quoi il ne ressemble pas ; il y a un mot français (dialectal) *couture* qui vient de *culturam*, mais un autre identique, de sens différent, dont il faut aller chercher l'origine dans *consuturam*. La parenté de sens n'est pas non plus convaincante : *poids* n'a rien à voir avec *pondus* qui a presque même forme et exactement même sens. Il faut donc nous défier des apparences et ne pas deviner ; une étymologie ne s'improvise pas ; dès qu'on l'a proposée, on est tenu d'expliquer tous les changements de forme et de sens qu'elle suppose.

Comment s'altèrent les sons. C'est à quoi nous aide d'abord la phonétique. Elle nous explique par exemple comment le premier *r* de *peregrinum* a pu aboutir à *l* dans *pèlerin*, par une dissimilation analogue à celle qui fait dire *chilurgien* pour *chirurgien* (cf. p. 16) ; — comment *-or-* de *formaticum* aboutit à *-ro-* dans *fromage* par une métathèse comme celle qui fait dire *précepteur* pour *percepteur* (cf. p. 16) ; — comment *separare* aboutit à *sevrer* en perdant les deux syllabes qui ne portent pas l'accent (cf. p. 11), — comment *me* aboutit à *moi* quand on lui donne toute sa valeur (*moi*, je dis...) et à *me* (*e* muet) quand on le traite comme accessoire en l'incorporant au bloc de la phrase (cf. p. 19). Tous ces

changements s'expliquent; ils sont de ceux qu'on appelle conditionnés (cf. p. 20).

Mais reste à savoir pourquoi l'*a* de separare aboutit à *e*, l'*e* de *me* à *oi*, etc.? Ce sont des changements spontanés (cf. p. 20); nous ne les expliquons pas, mais nous sommes tenus d'en démontrer la régularité si nous ne voulons pas que nos étymologies soient fantaisistes. L'*e* de *me* est un *e* long (*ē*), il est accentué, il est à la fin d'une syllabe; toutes les fois que ces conditions seront réalisées, il sera représenté en français par *oi*; effectivement : *tē* > *toi*, *tē-lam* > *toile*, *sē-tam* > *soie*, *debē-re* > *devoir*...

Dans la même position un *ū* donnera *u*, un *ŭ* donnera *ou* : *mūrum*, *lūnam* > *mur*, *lune*, — *ŭbi*, *cŭbat* > *où*, *couve*...

Il y a un système de correspondances phonétiques entre le latin et le français qui ne vaudrait pas pour d'autres langues, et dont on peut relever certaines caractéristiques; telle consonne est résistante : *s* subsiste tant bien que mal en toute position (*sanum* > *sain*, *causam* > *chose*, *trans* > *très*); telle autre est fragile : *t* ne se maintient qu'à l'initiale (*talem* > tel, mais *amatum* > *aimé*, *amat* > *aime*). En général les consonnes résistent à l'initiale, s'altèrent à l'intérieur, disparaissent à la finale. Une voyelle couverte par un groupe de consonnes (en syllabe fermée), se défend assez bien; elle est plus fragile en syllabe ouverte : l'*a* se maintient dans *cartam* < *charte*, et s'altère dans *carum* < *cher*, etc.

Comment s'altèrent les formes. Il ne suffit pas encore de connaître tout ce système de correspondances. Suivons l'histoire du mot « Dieu ». Les Croisés partaient pour la Terre Sainte au cri de « Dies le volt ! » que nous traduisons par « Dieu le veut ! ». Ce n'est pas que « Dieu » vienne de « Dies », car les mêmes Croisés parlaient de « prier Dieu ». *Dies* était le sujet (latin *deus*), *Dieu* le régime (latin *deum*). La langue a perdu la forme du sujet, et gardé celle du régime, qui sert pour tous les cas : nos substantifs français s'expliquent en général par la forme qu'avaient à l'accusatif les mots latins correspondants.

Le français *voile* doit remonter à *uelam* comme *toile* à *telam* ; pourtant la forme latine est *velum*, qui aurait dû donner *voil* comme *pilum* a donné *poil*. Mais nous savons que le pluriel neutre *vela* de *uelum* a été traité comme un féminin singulier, dont l'accusatif devait être *uelam*.

Le *loriot* est « l'oiseau d'or » (*aureolus*). Mais *aureolum* n'explique pas l'*l* de *loriot*. On a dû dire effectivement en ancien français *l'oriot* ; puis il est arrivé ce que nous voyons se produire dans le langage des enfants qui, habitués à entendre et à dire « un-n-âne », en arrivent à dire « le n-âne » ; l'*l* de l'article a fini par se souder au nom dans *l'oriot* > *loriot*.

Une autre faute consiste à corriger la forme d'un mot pour en expliquer le sens, ou au moins pour lui donner une allure moins étrange : on entend dire à des illettrés « le Trois Cadéro » et « la Sainte-Maritaine » parce que

d'autres monuments s'appellent les « Trois Quartiers » ou la « Sainte-Chapelle »; de la formule de jeu « en cinq sets » (= en angl. séries) on fait « en cinq secs », « potron-minet » est devenu « patron-minet », et on dit couramment « au diable vert » pour « au diable-vauvert »; c'est là ce qu'on appelle l'**étymologie populaire**.

Mais les gens instruits ne sont pas les derniers à altérer la langue; les grammairiens ont été parfois soucieux de rappeler par l'orthographe l'origine d'un mot: sachant que *févre*, que nous avons conservé comme nom propre, vient de *fabrum*, ils lui restituaient le *b* qu'il semble avoir perdu, et écrivaient *febvre*; le nom propre *Lefebvre*, mal lu sur un document où selon l'ancienne orthographe on ne distinguait pas le *v* de l'*u*, donnera naissance au *Lefébure* que nous rencontrons aujourd'hui. Encore, dans ce cas, l'étymologiste avait-il vu juste; mais quand il a donné un *d* à *pois* (*poids*) pour marquer le rapport avec *pondus*, il s'est complètement trompé, car *pois* venait de *pensum*. Comme le restaurateur des œuvres d'art, l'étymologiste a souvent altéré les originaux, et compliqué la tâche des chercheurs qui sont venus après lui.

Quelquefois on est allé encore plus loin dans la voie des reconstitutions : pour exprimer une idée nouvelle, et par dessein d'enrichir la langue, on a d'un mot latin fait un mot français en le déformant tout juste assez pour lui enlever son air étranger, on a créé une dérivation artificielle : c'est ce que nous appelons l'**étymologie savante**. Quelquefois la déformation est insensible : *nocif*

reproduit *nocivus* ; il arrive qu'elle soit assez notable pour donner l'illusion d'une dérivation normale : *chapitre* est déjà assez loin de *capitulum* ; mais *capitulum* livré à lui-même n'aurait pu donner que quelque chose comme *cheveil* ; *chapitre* est encore un mot savant.

Souvent on ne s'est pas aperçu que le mot latin ainsi repris avait déjà donné un dérivé français : *simulare* avait abouti à *sembler* (**doublet populaire**) quand on en a tiré *simuler* (**doublet savant**). Se doublent de la même manière : *août* et *auguste*, *forge* et *fabrique*, *blâme* et *blasphème*, *hôtel* et *hôpital*, *chétif* et *captif*, *cercueil* et *sarcophage*, *crétin* et *chrétien*... ; et il peut même arriver qu'un mot se présente sous trois formes, pour peu qu'on emprunte à une langue congénère un dérivé du même original latin ; c'est ainsi que nous avons, venant de lat. *parabolam* : 1° un mot populaire *parole*, 2° un doublet savant *parabole*, 3° un doublet emprunté à l'espagnol *palabre*.

La connaissance du latin est une cause de perturbation ; l'influence des langues vivantes peut l'être aussi. Le latin *altum* devait donner *aut* ; pourquoi écrivons-nous *haut*, avec un *h* qui suffit encore aujourd'hui à empêcher la liaison ? Le voisinage de l'allemand *hoch*, qui a même sens et un peu même consonance, n'y est sans doute pas étranger. — Dans le français de Paris, *fenum* aurait dû donner *fein*, et *auena*, *aveine*, comme *plenum* a donné *plein*, et *plenam*, *pleine*. Si nous disons *foin* et *avoine*, c'est que ces mots sont venus de la campagne avec les choses qu'ils désignent, et ils ont apporté avec

eux leur forme dialectale; ce sont en réalité des emprunts. C'est ainsi encore que *labour* a apporté des champs sa phonétique campagnarde (*-orem* donnait en français de l'Ile de France *-eur*, comme dans *calorem*, *chaleur*); l'*amour* lui-même, qui devrait être l'*ameur*, est une importation du pays des *troubadours* (en français *trouveurs*) et de leur littérature galante.

Comment s'altèrent les significations. Que d'accidents et de complications! que d'embûches pour l'étymologiste! Et au bout de toutes ses recherches une surprise lui est souvent réservée : quand il a poursuivi un mot-protée à travers tous ses changements de forme, et qu'il ne lui reconnaît presque plus rien de son apparence primitive, il arrive que le sens ait changé avec la forme! L'étymologiste doit encore rendre compte de cette évolution, en invoquant les lois de la sémantique.

Nous savons, par exemple, comment le sens d'un mot peut s'élargir ou se restreindre (cf. p. 41), ce qui explique que *huile* puisse venir du mot qui veut dire « olive » (*oliuam*), et *jument* du mot qui veut dire « bête de somme » (*iumentum*). Le sens du latin *pomum* (fruit) s'est restreint en français (*pomme*) et élargi en roumain (*pom* = arbre). Souvent le sens s'affaiblit (cf. p. 41) : *mener* vient de *minari* = menacer (en parlant du conducteur d'un troupeau = pousser); quelquefois il se renforce : *poison* vient de *potionem* = breuvage, etc.

Au bout du compte, quand le mot a accompli son évolution phonétique et sémantique, il est entièrement

renouvelé, comme une vieille maison qu'on aurait si bien restaurée d'âge en âge en l'accommodant aux besoins nouveaux que rien ne reste plus ni des matériaux ni du plan primitif. Comment retrouver *aucam* dans *oie*, *redemptionem* dans *rançon*, *disjejunare* dans *dîner*, *acrem arborem* dans *érable*? Que reste-t-il de *ecceistum* dans *ce*, de *hoc ille* dans *oui*?

Evolution du système morphologique. Mais le mot perd encore autre chose que sa physionomie et sa signification : dans *uent-um*, *uent-i*, il y a une terminaison qui indique que le mot est singulier et joue le rôle de complément (*-um*), ou qu'il est pluriel et joue le rôle de sujet (*-i*). Or, la finale est justement la partie fragile du mot, sujette à disparaître en français : *uentum* donne *vent*, et *uenti* aussi. Plus de différence entre le sujet singulier *uentus* et le régime pluriel *uentos* qui l'un et l'autre donnent *ven*[*t*]*s*. Plus de différence (au moins dans la prononciation) entre *chante* qui vient de *canto*, 1re personne, *chante*[*s*], de *cantas*, 2e personne, *chante* et *chante*[*nt*], 3es personnes du singulier et du pluriel. Dans tous ces cas le français supprime des distinctions utiles, il uniformise; ailleurs il en ajoute de gênantes, il complique : entre les masculins d'adjectifs *siccum*, *uiuum*, et les féminins correspondants, *siccam uiuam*, il n'y avait que la différence de l'*u* du masculin à l'*a* du féminin; le français y ajoute un changement de la consonne qui précède : *sec*, *sèche*; *vif*, *vive*...

Voilà bouleversé le système des formes ; il faudra

que le français réorganise tout cela. Il abandonnera définitivement la distinction des cas, et ne conservera que le cas régime du singulier *vent* et le cas régime du pluriel *vents* : du coup apparaît une distinction nouvelle entre le singulier et le pluriel : l'*s* final.

Il respectera la distinction du masculin *sec, vif*, et du féminin *sèche, vive* , mais dans ces deux séries de formes le changement de la consonne apparaîtra comme secondaire, et au contraire l'addition d'un *e*, autrefois prononcé, comme essentielle : l'*e* deviendra le signe du féminin, et le latin *grandem* a beau n'avoir qu'une forme pour les deux genres, on fera *grand* et *grande* sur le modèle de *chaud* et *chaude*.

Evolution de la syntaxe. On voit par ces exemples comment les changements phonétiques intéressent la morphologie ; ils peuvent même influencer la syntaxe. Du jour où *dieu* a représenté à la fois le latin *dei* (génitif), *deo* (datif) *deum* (accusatif), rien ne marquait plus le rôle du mot dans la phrase : il faut être prévenu pour savoir que « la Fête-Dieu » (*festa dei*) signifie « la fête *de Dieu* ». C'est par l'addition de la préposition *de* que le français compense la perte de la désinence latine (*-i*).

Le jour où *dieu* en vient même à remplacer la vieille forme *dies* du cas sujet, (cf. p. 89), la confusion est encore plus dommageable. La phrase latine « pium hominem amat deus » ne change pas de sens si nous intervertissons l'ordre des mots : « deus amat pium

hominem » : l's final nous indique que *deus* est sujet, l'*m* final que *pium hominem* est complément direct. Voilà des indications que le français ne nous fournit plus ; il y supplée par une convention nouvelle : est sujet le substantif qui précède le verbe, régime celui qui le suit, et le sens changera suivant qu'on dit « Dieu aime l'homme pieux » ou « l'homme pieux aime Dieu ».

Ordre des mots dans un cas, emploi d'une particule dans l'autre, ce sont de nouveaux procédés syntaxiques.

Grande perturbatrice, l'évolution phonétique n'est pourtant pas seule responsable des changements grammaticaux qui peu à peu donnent à la langue sa physionomie nouvelle. L'historien de la langue assiste, sans toujours pouvoir les expliquer, à toutes sortes de changements morphologiques et syntaxiques : disparition du neutre, du passif, disparition du futur latin (*prehendam* remplacé par *prehendere habeo* > *prendrai*), création d'un nouveau passé (*habeo factum* > *ai fait*), d'un nouveau passif (cela *se dit*), extension d'emploi de l'infinitif (*pour* voir, *à* faire...), création de suffixes nouveaux, etc., etc.

Facteurs de l'évolution. On peut, pour expliquer ces transformations, faire appel à des lois proprement linguistiques ou psychologiques; l'analogie, déjà invoquée plusieurs fois, joue ici encore un rôle important : la construction de « parler » s'étend à « causer » dans « je lui ai causé », celle de « se souvenir » à « se rappeler » dans : « je m'en rappelle ».

Mais souvent aussi c'est à des explications historiques qu'il faut avoir recours : mélange de populations et de langues par immigration, conquête, relations commerciales, mariages ; influences politiques, prépondérance de la capitale, diffusion de l'instruction, action de l'école, du livre, du journal, de la littérature...

Rôle de la littérature. Le développement d'une littérature est un facteur des plus importants. Les textes écrits fixent la langue, donnent aux mots une forme définitive, si bien que l'écriture finit par agir sur la prononciation : il y a des gens qui se croient obligés de prononcer le *p* de *dompter*, parce que nous avons conservé l'habitude de l'écrire ; dans *gageure*, *geôlier*, l'*e* n'est là que pour donner à *g* le son doux et nous empêcher de prononcer *gu* et *gô;* mais on entend des demi-savants prononcer *gageure* comme *heure* et *géolier* comme *géographe*. Par ailleurs nous avons vu (p. 90) comment les écrivains, les lettrés, ont puisé à la source intarissable du latin pour enrichir la langue de mots nouveaux qui se trouvaient ainsi dispensés d'une évolution normale.

L'influence de la littérature est surtout conservatrice. Les paroles s'envolent, et les écrits demeurent : nous parlons comme on parle autour de nous, mais en écrivant nous sommes influencés par des modèles du temps passé, nous subissons une tradition littéraire. C'est à la langue écrite qu'on doit la survivance du passé défini et de l'imparfait du subjonctif, formes mortes dans le parler courant. Même dans la syntaxe on surprend l'effort con-

servateur des écrivains : ce sont eux qui ont fait revivre en vieux français la proposition infinitive : quand Corneille fait dire à un personnage de *Pompée* : « Je la crois être morte », il affecte une construction désuète, tout comme Faguet quand il parle de « la personne qu'on lui a dit qui est venue » ; V. Hugo a, sinon créé, du moins mis à la mode un emploi spécial de l'apposition : « l'hydre-peuple, le pâtre-promontoire au chapeau de nuées »...

Histoire du style. C'est surtout par le travail du style que les écrivains agissent sur la langue.

L'influence de la mode, le goût du jour, les affectations de l' « école », déterminent certaines tendances générales, qui se modifient, évoluent, de sorte qu'on peut suivre d'une époque à l'autre l'histoire du style.

Les chansons de geste ont eu leurs phrases parallèles, monotones, toutes en propositions principales ; les prosateurs de la Renaissance une phrase à tiroirs, embarrassée d'incidentes, de parenthèses, de subordonnées, qui tout à coup semble finir pour reprendre encore, péniblement raccrochée à quelque mot insignifiant ; le XVIIe siècle, ami de l'ordre, organise une période qui s'équilibre, se développe jusqu'à un point culminant pour retomber en chute harmonieuse ; le XVIIIe siècle détruit cette belle construction, analyse, découpe, cherche le trait et la formule. — Notre littérature classique s'était fait une langue artificielle, avec un vocabulaire de choix, un style riche en « figures » et en déguise-

ments; elle évitait, surtout en poésie, l'expression directe de la réalité, disait le *fer* pour l'*épée*, *l'airain* pour la *cloche*... Les **romantiques** firent une révolution en appelant les choses par leur nom : ils renient les artifices, les procédés, et crient : « guerre à la rhétorique! » Ce qui n'empêche qu'aujourd'hui le romantisme nous paraît aussi truqué que l'a jamais été le classicisme, et aussi vieux-jeu. Nous avons connu de nouveaux procédés, ceux des **réalistes** qui par réaction ne voient dans le mot que la notation directe de la chose, des **parnassiens** qui cherchent la beauté plastique des formes, des **symbolistes** qui traduisent idées et sentiments en images concrètes, font « *pleurer* l'automne » et « *sangloter* les jets d'eau...», des **impressionnistes**, qui poursuivent le mot évocateur, capable de suggérer sans décrire (« les *almes* cadences »...). On nous a habitués à toutes les transpositions, qui dénaturent le sens des mots (« le transparent glacier des vols qui n'ont pas fui » pour : l'éclatante blancheur des oiseaux sédentaires ») et font même violence à la syntaxe (*il pleure* dans mon cœur); enfin les futuristes sont en train de nous offrir de bien autres audaces.

Fantaisies, artifices, affectations de théoriciens, sans doute, mais qui finissent par créer des habitudes, des tolérances, et qui font qu'en définitive il y a une évolution du style comme une évolution de la langue.

La vie du langage. Tout cela ne va pas sans à coups; le progrès du langage n'est pas régulier et

mécanique : la syntaxe est plus stable que la morphologie, qui l'est plus que le vocabulaire : pour moderniser du vieux français, il suffit souvent de traduire mot pour mot, sans changer la forme des phrases. Le mouvement à certaines époques se précipite, puis se ralentit : à *quinze ans* d'intervalle, d'une édition à l'autre, Calvin est obligé de rajeunir le texte de son *Institution Chrétienne*, tandis qu'après *deux siècles*, ou peu s'en faut, nous écrivons aujourd'hui la même langue que Voltaire.

Et après? où allons-nous? Nous avons l'impression d'être au terme de l'évolution, et que le français va rester ce qu'il est. La langue nous paraît immobile. C'est d'abord que, vieillissant avec la langue, nous n'avons pas de points de repère pour en apprécier la marche : nous souvenons-nous seulement qu'il y a dix ans nous disions « un auto » au masculin? D'autant plus que la brièveté de notre existence ne nous permet pas d'assister à de grands changements. Ce qui n'empêche pas par exemple que des personnes de notre génération peuvent avoir entendu leurs grands parents dire : *je pris*, *je vins*..., tandis que leurs père et mère, vivant aujourd'hui, n'emploient plus guère que les passés définis d' « avoir » et « être », et qu'elles-mêmes n'en connaissent plus aucun.

Enfin ce n'est pas en bloc, tout d'une pièce, que la langue se transforme; il faut fixer attentivement certains points pour remarquer l'instabilité. Nous hésitons sur la prononciation des consonnes finales, disant tantôt « un de plu[s] » et tantôt « un de plus » : c'est la suite d'une évolution qui a fait disparaître le *t* de *haut*, le

p de *trop*, l'*r* de *manger*... Nous ne savons pas trop s'il faut prononcer *gui* dans *aiguillon* comme dans *aiguille* ou comme dans *anguille*, s'il faut prononcer les deux *l* de *osciller*, *vaciller*, comme dans *ville*, ou comme dans *fille*, etc.

Hésitation aussi dans le domaine de la morphologie : faut-il faire en *-als* ou en *-aux* le pluriel de *banal*? Dans quelle mesure avons-nous la faculté de créer des adjectifs en *-able* : *sortable*, *mettable*... ?

La syntaxe elle-même n'est pas toujours fixée : avons-nous décidément le droit d'écrire « préférer que », que risquent de bons écrivains ?

Sur bien des points la langue hésite, et là où il y a hésitation, il y a promesse de changement, il y a mouvement, il y a une manifestation de cette **vie du langage** dont la grammaire historique s'efforce de suivre les étapes.

PARENTÉ DES LANGUES

(GRAMMAIRE COMPARÉE)

En général :

A. Meillet, *Le problème de la parenté des langues* (dans *Scientia*, 1914).

Pour les langues indo-européennes :

A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 4e édition. Paris, 1915.

K. Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, traduit de l'allemand sous la direction de* A. Meillet et R. Gauthiot. Paris, 1905.

A. Meillet, *Les dialectes indo-européens*. Paris, 1908.

S. Reinach, *L'origine des Aryens*. Paris, 1892.

Pour les langues sémitiques et chamitiques :

C. Brockelmann, *Précis de linguistique sémitique*, traduit de l'allemand par W. Marçais et M. Cohen. Paris, 1910.

E. Naville, *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques*. Paris, 1920.

Pour les langues modernes :

A. Meillet, *Les langues dans l'Europe moderne*. Paris, 1918.

GRAMMAIRE COMPARÉE

La grammaire historique du français nous fait remonter au latin; c'est aussi au latin que nous conduirait la grammaire historique de l'italien, ou celle de l'espagnol; chacune de ces langues est du latin diversement altéré, et nous reconnaissons assez facilement un mot ancien *filius*, *filium* dans les dérivés : ital. *figlio*, franç. *fils*, esp. *hijo*. C'est à la grammaire comparée d'observer de telles **correspondances**, qui permettent de conclure à des **parentés** et de définir des **familles** de langues.

Ressemblances entre les langues. La comparaison est un jeu aussi tentant que l'étymologie. En apprenant une langue étrangère, nous sommes amusés de découvrir les ressemblances qu'elle offre avec la nôtre; elles sautent aux yeux pour l'italien et l'espagnol : il est évident que fr. *jeune*, ital. *giovane*, esp. *jóven* sont un seul et même mot; mais ce mot nous le trouvons encore dans l'anglais *young*, dans l'allemand *jung*, dans le breton, d'ordinaire si différent du français, *iaouanc*, et jusque dans le lointain russe *iunei*.

Valeur des correspondances. Il ne faut pourtant pas se laisser entraîner inconsidérément à la poursuite des ressemblances.

Elles peuvent être fortuites. Le hasard peut faire que des combinaisons de sons analogues se retrouvent dans des langues différentes : il n'y a pas de rapport entre le français *nombre* qui vient de *numerum* et l'espagnol *nombre* qui vient de *nomine*; l'allemand *kalt* qui signifie « froid » ressemble au latin *calidum* qui signifie « chaud », et le mot *mama* existe en géorgien, où il signifie « papa » ! Mais il peut même arriver que forme et sens paraissent d'accord sans que cela prouve quoi que ce soit : il n'y a rien de commun entre l'allemand *haben* et le latin *habere*, qui ont même signification; les Allemands appellent *Glass* et nous *glace* une vitre de devanture, et le comparatiste nous prouve qu'il n'y a rien de commun entre les deux mots, pas plus qu'entre *feu* et *Feuer*. Peut-on imaginer moins de rapport qu'entre le grec et l'iroquois qui pour « le fleuve » ont deux mots presque identiques : grec *potamos*, iroquois *potomac* !

D'autre part, les changements phonétiques peuvent, s'exerçant de façon indépendante dans deux langues sœurs, faire aboutir un même mot à deux formes radicalement différentes : le comparatiste nous affirme que l'anglais *do* et le français *faire* sont, par leur origine, un seul et même mot, de même *bite* et *fendre* ; de même le russe *piat* et le français *cinq*, l'allemand *vier* et le français *quatre*, de même *voll* et *plein*, *keck* et *vif* ! et que le roumain *miel* vient du même mot latin que le français *agneau* ! Il faut vraiment, pour s'en convaincre, être bien résolu à mépriser les apparences et avoir foi en la méthode.

Elles peuvent être dues à des emprunts. Si nous voulons prouver par des correspondances une communauté d'origine, il faudra d'abord distinguer entre les ressemblances héritées et les ressemblances acquises. Il y a des siècles que les grandes nations de l'Europe se développent côte à côte, participent aux mêmes mouvements de civilisation, sont amenées à échanger les produits de leur sol et de leur industrie, à se communiquer leurs usages, leurs idées, et les mots qui les expriment. Il s'est créé ainsi une espèce de vocabulaire européen, qui fait que les principales langues de civilisation se ressemblent, mais qui prouve des rapports historiques, non une parenté. Le comparatiste doit donc d'abord dépister les emprunts.

Souvent l'emprunt se reconnaît à ce que le mot a gardé son aspect étranger, ne s'est pas encore adapté à la phonétique de sa langue d'adoption : ainsi *jockey*, *football*, etc. ; s'il est un peu ancien, il a pu s'acclimater : *choucroute* a pris une allure française, laissant loin derrière lui son original *Sauerkraut* ; et il faut souvent une connaissance précise de la phonétique historique d'une langue pour nous déceler l'intrus : si nous ne savions pas pertinemment par : latin *plēnum*, *plēnam* > *plein*, *pleine*, que *fēnum*, *auēnam* devaient donner *fein*, *aveine*, nous ne soupçonnerions pas que les mots *foin*, *avoine* sont des mots empruntés par le français de l'Ile de France à un dialecte provincial. Aussi est-on obligé à la plus grande méfiance quand on ne dispose que de données incomplètes. En présence d'une correspondance

de vocabulaire, le premier mouvement du comparatiste est de la suspecter.

Correspondances de formes. Les correspondances de formes sont plus probantes. Un suffixe n'a pas d'existence autonome, et ne peut pas se déplacer comme un mot. Pourtant, il arrive qu'emporté avec le mot auquel il s'attache, comme une semence avec sa tige, il aille fructifier sur un sol étranger. Le succès du *Roman de Renard* a popularisé chez nous le *Reinhardt* germanique, et avec le mot, son suffixe, qui a eu en français une fortune extraordinaire (*louvard, busard, têtard, canard, poupard*), et nous sert encore aujourd'hui à faire couramment des dérivés : *fêtard, patriotard*... — Par un détour semblable on arrive même à emprunter des désinences : l'allemand nous prend des mots comme *Dépôt, Ballon*, avec leur pluriel *Depots, Ballons*; un beau jour l'*s* apparaît si bien comme le signe du pluriel dans certaines catégories de mots qu'aujourd'hui on dit dans l'Allemagne du Nord : *die Jungens* = les enfants ; *die Hoffmanns* = les Hoffmann. La désinence s'est naturalisée.

Le hasard peut faire aussi qu'un élément de formation apparaisse en même temps dans deux langues différentes. Le vieux français s'est donné, d'après certains adverbes usuels comme *mais* (de *magis*), *plus* (de *plus*), *très* (de *trans*), une *s* adverbiale qu'il a étendue à d'autres adverbes : *guères, oncques, ores*. Il se trouve que par hasard l'allemand fait aussi des adverbes en *-s* : *erstens, bestens, vorwärts, abseits*, mais c'est un *s* de génitif,

comparable à celui de *Tags, Nachts* = de jour, de nuit ; il y a là deux développements parallèles, qui ne prouvent rien pour la parenté du français et de l'allemand.

Les ressemblances générales ne sont pas les plus probantes; tout au contraire ; deux langues très differentes par ailleurs peuvent se rencontrer dans l'emploi d'un procédé général : le polonais s'est fait un passé avec le verbe « avoir » joint au participe, de sorte que par exemple *nosit-em* répond exactement à notre *j'ai porté* (*porté ai*). Ce sont deux créations indépendantes l'une de l'autre. De telles rencontres sont possibles, parce que les manières d'analyser la pensée, et par suite les procédés généraux d'expression, ne sont pas en nombre illimité. Une ressemblance de détail est plus instructive : n'y aurait-il de commun entre le français et le russe que la seule opposition du singulier *est'* = il *est* (voyelle initiale) avec le pluriel *sut'* = ils *sont* (*s* initiale), ce serait assez pour affirmer la parenté des deux langues.

Difficultés de la comparaison. Nous ne sommes pas embarrassés dans un cas comme celui du français et de l'italien pour trouver des correspondances probantes, parce que nous pouvons suivre l'histoire des deux langues presque sans interruption jusqu'au latin d'où elles dérivent; quand l'état actuel de la langue nous voile les ressemblances, l'état ancien nous les découvre. Le français *choir* ne ressemble guère à l italien *cadère*, mais le vieux français *chedeir* s'en rapproche; *ce* est loin de *questo*, mais *cest* en en est plus près : nous poserons la correspondance sous

la forme : lat. *ecceistum* > ital. *questo*, vieux franç. *icist*. C'est ainsi que le comparatiste est conduit à étudier les langues sous leur forme la plus anciennement attestée, de sorte que ce n'est pas toujours un paradoxe quand il déclare ne pas connaître les langues dont il fait l'histoire.

Parenté des langues. La recherche des correspondances n'est pas le tout de la comparaison. Nous avons vite fait de reconnaître qu'il y a quelque chose de commun entre français *trois*, ital. *tre*, angl. *three*, allem. *drei*, russe *tri*, et nous avons assez d'autres exemples pour établir que la correspondance entre ces langues n'est pas fortuite : fr. *jeune*, ital. *giovane*, angl. *young*, all. *jung*, russe *iunei*; — *neuf*, *nuovo*, *new*, *neu*, *nove*, etc. ; on aurait beau jeu d'allonger la liste. Nous trouverons encore des ressemblances avec ces langues dans le grec moderne, dans les langues scandinaves, le breton; mieux que cela, nous pourrons aller en chercher jusqu'en Asie Mineure, et jusque dans les parlers de la Perse et de l'Inde. Comment mettre de l'ordre dans tout cela? Toutes ces langues sont parentes, mais à quel degré?

Familles de langues. La connaissance de certaines langues anciennes nous aide à faire le classement : nous trouvons par exemple dans le latin l'explication des particularités qui sont propres aux **langues romanes** (italien, espagnol, français, roumain, etc.). Nous connaissons aussi le grec ancien, le sanskrit, qui nous expliquent

le passé des dialectes de la Grèce et de l'Inde moderne. Quand nous rencontrerons dans l'anglais, l'allemand, le danois, un système de correspondances limitées à ce groupe, nous supposerons que l'explication s'en trouve dans un original que nous ne connaissons pas, et que nous appelons le **germanique** commun. Au russe, au polonais, au serbe, au bulgare, nous reconnaîtrons de même un ancêtre commun, le **slave**. Un ancêtre **celtique** expliquera la parenté du breton moderne, de l'irlandais, des parlers du pays de Galles et de Cornouaille, du gaulois, etc. Mais tandis que le grec, le latin, le sanskrit, sont des réalités connues, le germanique, le celtique, le slave, ne sont que des restitutions fondées sur des systèmes de correspondances : pour établir des filiations nous sommes ainsi amenés à poser des intermédiaires hypothétiques.

Si les descendants sont apparentés entre eux, leurs ascendants doivent l'être plus étroitement encore : voici longtemps qu'on a reconnu que le grec et le latin étaient langues sœurs comme le sont le français et l'italien. Mais le latin se trouve présenter avec d'autres langues anciennes de l'Italie des correspondances qui ne s'étendent pas au grec : la parenté du latin avec l'osque et l'ombrien par exemple est plus étroite que celle du grec avec le latin : il faudra pour l'expliquer admettre un intermédiaire que nous appelons l'**italique**. L'italique à son tour présentait des particularités qu'on ne retrouve que dans les langues celtiques, et qui font que, contre toute apparence, le latin est plus proche parent du

gaulois ou de l'irlandais que du grec! L'**italo-celtique** se groupe enfin avec le grec, mais en même temps avec le germanique, et forme avec eux une unité nouvelle, dans laquelle le slave n'est pas admis : « cent » se dit en latin *centum*, en vieux slave *sŭto*; au *c* latin (= *k*) répond un *s* slave. Le grec, le celtique, le germanique marchent avec le latin : grec [*he*]*katón*, celtique (irlandais) *cēt*..., tandis qu'autour du slave se grouperont des langues à *s* : lituanien *sziñtas*, sanskrit *çatám*, iranien (zend) *satəm*. D'après l'opposition du latin et de l'iranien, on appelle le premier groupe celui des langues **centum**, le deuxième celui des langues **satəm**.

L'unité indo-européenne. Mais voici un cas où aucun classement n'est plus possible : la 3me personne du singulier du verbe « être » était en sanskrit *àsti*, en grec *ésti*, en lituanien *esti*, en slave (vieux russe) *jesti*, en latin *est*, en germanique (gotique) *ist*... La même forme, à peu de chose près, s'est conservée dans des langues dont les descendants s'étendent aujourd'hui sur l'Europe et sur l'Asie, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à Vladivostock et depuis l'Islande jusqu'à Calcutta, sans parler de l'envahissement des deux Amériques et d'une partie de l'Afrique. A cette grande famille de langues nous attribuons un ancêtre commun, l'**indo-européen** (que les Allemands appellent **indo-germanique**), dont on peut représenter la descendance par le tableau ci-contre :

INDO-EUROPÉEN (cf. *A. Meillet*, Les dialectes indo-européens, Paris, 1908).

grec

le **grec ancien** (1) langue des *poèmes homériques*, est représenté à l'époque classique par 6 groupes de dialectes : *ionien-attique*, *dorien*, *éolien*, etc.

Le **moyen grec** est la langue commune du monde byzantin jusqu'au XVe siècle, d'où dérivent les différents dialectes du **grec moderne** (2).

(1) *J. Lasserre*, Grammaire historique grecque (Manuel des études grecques et latines, III), Paris, 1943.
A. Meillet, Aperçu d'une histoire de la langue grecque, 2e éd. Paris, 1921.
V. Henry, Précis de grammaire comparée du grec et du latin, 6e édit., Paris, 1908.
O. Hermann et *H. Goelzer*, Grammaire comparée du grec et du latin. Paris, 1899.
(2) *H. Pernot*, Grammaire du grec moderne 3e éd. Paris, 1917.

italo-celtique

l'italique est représenté par divers dialectes (*osque*, *ombrien*), dont le plus important, le **latin** (1), s'est fixé comme langue littéraire vers la fin de la République.

Du **latin vulgaire** parlé dans les différentes parties de l'Empire sont issues les **langues romanes** (2) *italien*, *français*, *espagnol*, *roumain*, etc.

le **celtique** (1) est représenté par 3 groupes de dialectes :

le **gaulois** (2), mort sans presque laisser de traces,

le **brittonique**, langue de la Grande-Bretagne, qui survit dans le *breton moderne* (3)

le **gaélique**, dont le principal représentant, l'*irlandais* (4), est attesté depuis le VIIIe siècle.

(1) *J. Lasserre*, Grammaire historique latine (Manuel des études grecques et latines, VI), Paris, 1943.
M. Niedermann, Précis de phonétique historique du latin. Paris, 1906.
A. Ernout, Morphologie historique du latin. Paris, 1945.
(2) *E. Bourciez*, Éléments de linguistique romane. Paris, 1910.
W. Meyer-Lübke, Grammaire des langues romanes trad., fr. Paris, 1890-1906.
(4) *G. Dottin*, Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique, 2e édition. Paris, 1915.
(2) *G. Dottin*, La langue gauloise. Paris, 1920.
(3) *V. Henry*, Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne. Rennes, 1900.
(4) *J. Vendryes*, Grammaire du vieil-irlandais. Paris, 1908.
G. Dottin, Manuel d'irlandais moyen. Paris, 1913.

germanique (1)

le **gotique** dont le principal monument est une *traduction de la Bible* du IVe siècle, est mort depuis longtemps.

le **nordique** ou germanique septentrional, langue des vieilles *inscriptions runiques*, est représenté après le XIe siècle par le *vieil islandais*, langue de l'*Edda*, le *vieux norvégien*, le *suédois*, le *danois*, d'où dérivent les **langues scandinaves** modernes.

le **germanique occidental** est représenté depuis le Ve siècle environ par : l'*anglo-saxon* d'où dérive l'**anglais** moderne (2) ;

le *vieux-haut-allemand*, ancêtre de l'**allemand** proprement dit, langue littéraire de l'Allemagne moderne (2) ;

le *vieux-néerlandais*, ou bas-allemand, ancêtre du **flamand** moderne.

(1) *A. Meillet*, Caractères généraux des langues germaniques. Paris, 1917.
(2) *V. Henry*, Précis de grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand, 2e édition. Paris, 1907.

balto-slave

le **baltique**, connu dès le XVIe s. sous la forme du **vieux prussien**, mort aujourd'hui, du **lituanien** et du *lettre*, conservés jusqu'à notre époque sous un aspect très archaïque.

le **slave** comprend un groupe du Sud, dont le principal représentant, le **vieux slave** (1), a été la langue religieuse de l'Église d'Orient ; un groupe de l'Est, représenté principalement par le **grand russe** (2), langue commune de l'Empire russe moderne ; un groupe de l'Ouest, dont le **tchèque** et le *polonais* sont les représentants les plus anciens.

(1) *A. Chodzko*, Grammaire paléoslave. Paris, 1869.
(2) *P. Boyer* et *N. Spéranski*, Manuel pour servir à l'étude de la langue russe. Paris, 1905.

albanais

l'**albanais** (1) n'est attesté que depuis le XVIIe s., sous une forme altérée par des emprunts grecs, latins, turcs, slaves, italiens.

(1) *A. Dozon*, Manuel de la langue chkipe ou albanaise. Paris 1898.

arménien

l'**arménien** connu par des textes littéraires depuis le Ve siècle de notre ère, est encore représenté aujourd'hui par deux groupes de dialectes.

(1) *A. Meillet*, Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique. Vienne, 1903.

tokharien

le **tokharien** (1) représenté par des textes antérieurs au Xe s. de notre ère, récemment découverts dans le Turkestan chinois, en particulier dans la région de Koutcha, d'où le nom de *koutchéen* donné à l'un des dialectes attestés.

(1) *A. Meillet*, Les nouvelles langues indo-européennes trouvées en Asie centrale (Revue du mois, t. XIV).
— Le tokharien (Indogermanisches Jahrbuch, t. I).

dialectes indo

rménien

le **gotique** dont le principa monument est *traduction de l Bible* du IVe siècle, est mort depui longtemps.

'arménien nnu par des utes littéraires is le Ve siècle e notre ère, encore repré- é aujourd'hui deux groupes e dialectes.

tokharien

le **tokharien** (1) représenté par des textes antérieurs au Xe s. de notre ère, récemment découverts dans le Turkestan chinois, en particulier dans la région de Koutcha, d'où le nom de *koutchéen* donné à l'un des dialectes attestés.

(1) *A. Meillet*. Ca 1917.

(2) *V. Henry*, Pré mand, 2e édition, Pa

A. Meillet, Es- d'une grammai- aparée de l'ar- n classique. e, 1903.

(1) *A. Meillet*, Les nouvelles langues indo-européennes trouvées en Asie centrale (Revue du mois, t. XIV).

— Le tokharien (Indogermanisches Jahrbuch, t. I).

indo-iranien

vieil indien
représenté par
2 langues littéraires

védique (1)
ngue des livres
sacrés,
les *Védas*,
servés en partie
ous une forme
rès archaïque.

sanskrit (2)
langue des
épopées hindoues,
Mahâbhârata et Râmâyana, et de la
littérature dite
classique,
postérieure au IIIe
siècle avant notre
ère.

Le moyen indien
est représenté par le **pâli** (3)
gue de la *littérature bouddhique* du
ud, et par les **prâkrits**, d'où dérivent
erses langues modernes de l'Inde, hin-
doustani, bengali, marathe (4), etc.

iranien
représenté par
2 langues littéraires :

vieux perse (1)
langue des
inscriptions de Darius
(6e-5e siècle avant
notre ère).

avestique (2)
langue des
livres sacrés de l'Avesta
(religion de Zoroastre).

Un dialecte d'un autre groupe,
le **sogdien**,
est connu par des textes récemment
découverts dans le Turkestan (3).

Le moyen iranien
est représenté par la langue des
commentaires de l'Avesta,
le **pehlvi**.

Des dialectes iraniens sont parlés
aujourd'hui en Perse, en Afghanistan, dans
le Pamir, le Caucase, etc.

---

1) *A. Bergaigne* et *V. Henry*, Manuel pour
dier le sanscrit védique. Paris, 1890.
2) *V. Henry*, Eléments de sanscrit classique.
ris, 1902.
3) *V. Henry*. Précis de grammaire pâlie.
ris, 1904.
4) *J. Bloch*, La formation de la langue
rathe. Paris, 1920.

(1) *A. Meillet*, Grammaire du vieux perse.
Paris, 1915.
(2) *E. Blochet*, Lexique des fragments de
l'Avesta. Paris, 1901.
(3) *R. Gauthiot*, Essai de grammaire sog-
dienne (en cours d'impression).

Reconstitution de l'indo-européen. La grammaire comparée, en établissant de telles classifications, se propose surtout d'expliquer des correspondances constatées ; elle ne prétend pas reconstituer les intermédiaires hypothétiques; à plus forte raison ne faut-il pas attendre d'elle le miracle de faire revivre devant nous après des siècles et des millénaires l'indo-européen primitif. Mais elle nous donne au moins l'idée de ce qu'a pu être cette langue. La concordance extraordinaire des formes du verbe « être » (cf. ci-dessus) nous invite à nous représenter une forme indo-européenne telle que **esti* qui aurait contenu en germe toutes les autres, et qui est riche en enseignements.

Sa phonétique. Voilà deux consonnes *s*, *t*, et une voyelle *i*, attestées par un accord unanime; la restitution de l'*e* paraît moins sûre, parce que le sanskrit a *ásti*, mais nous ne sommes pas embarrassés de cet *a* : nous savons par de nombreux exemples que le sanskrit représente par *a* non pas seulement un *a* ancien, mais aussi un *e* (latin *que* = sanskrit *ca*) et même un *o* (latin *quot* = sanskrit *káti*). On est arrivé ainsi à reconstituer le système des voyelles indo-européennes *a*, *o*, *e*, brèves et longues, plus une voyelle de timbre mal déterminé qu'on est convenu de représenter par *ə*, — un système très riche de consonnes, qui comprend par exemple au moins deux séries de gutturales : les unes prépalatales (prononcées en avant du palais : *k'*), les autres postpalatales (k^w), représentées dans la classe des

sourdes (*k' k^w*), des sonores (*g' g^w*), et des aspirées (*k'h*, *k^wh*, *g'h*. *g^wh*) ; — enfin un système de sonantes qui fait l'originalité de la phonétique indo-européene : *y*, *w*, *r*, *l*, *n*, *m* sont susceptibles de jouer le rôle de voyelles (*i*, *u*, *r̥*, *l̥*, *n̥*, *m̥*), au point qu'elles peuvent avoir valeur de brèves (*ĭ*, *ŭ*, *r̥̆*) ou de longues (*ī*, *ū*, *r̥̄*), et porter l'accent.

Son vocabulaire. Dans notre **esti* nous avons un élément de vocabulaire : la racine **es-*, qui renferme l'idée d'existence. C'est généralement sous l'aspect de racines que nous nous représentons le vocabulaire indo-européen. Il est rare en effet qu'une concordance nous permette de reconstituer le mot au complet : ici c'est un verbe, là un adjectif, ailleurs un substantif... qui a conservé le vestige d'un élément indo-européen : ainsi on dit que le verbe sanskrit *budhyate*, l'adjectif vieux slave *bŭdrŭ*, le substantif irlandais *buide*... remontent à une racine indo-européenne **bheud-*.

La concordance des formes répond quelquefois à une concordance de sens, mais le plus souvent il faut être prêt à admettre une évolution sémantique considérable : le sanskrit *budhyate* signifie « il s'éveille » et le vieux slave *bŭdrŭ* « éveillé, vif »; mais le zend *baodah* signifie « éveil de la pensée, conscience », l'irlandais *buide* « conscience d'un bienfait, reconnaissance », le zend *baoidiš* « ce qu'on sent, une odeur », le vieux haut allemand *biotan* « donner l'éveil, attirer l'attention, inviter », et c'est encore la même racine qui se

retrouve dans l'allemand moderne *ver-bieten* « inviter à ne... pas, défendre » !

Sa morphologie. Notre **esti* nous donne encore autre chose qu'une racine : la désinence *-ti* nous fait entrer dans le système de la conjugaison, et nous avons assez de concordances pour nous faire une idée de la morphologie indo-européenne. Dans le cas de **esti* nous voyons la désinence s'attacher directement à la racine. Le plus souvent se place entre les deux un suffixe qui, joint à la racine, forme le thème (cf. p. 30) : le sanskrit *pūr-ṇa-ḥ*, le lituanien *pil-na-s*, le latin *plē-nu-s*... représentent un original indo-européen : racine **pelə-*, suffixe d'adjectif *-no-*, désinence de nominatif *-s*. Enfin, par un procédé original, il arrive que la racine se déforme, se présente à des **degrés** divers suivant la formation dans laquelle elle entre; la racine qui signifie « regarder » est **derk-* (degré *e*) dans le grec *derk-e-tai* = il regarde, **dork-* (degré *o*) dans *de-dork-e* = il a regardé, **dṛk-* (degré dit *zéro*) dans *e-drak-e* = il regarda. C'est le procédé de l'**alternance vocalique**, dont nous pouvons nous faire une idée approximative par le français : *mourir*, il *meur-t*, il est *mor-t*.

Le système du verbe indo-européen est ce qu'il y a de plus étrange pour nos habitudes modernes. Notre conjugaison française est essentiellement un tableau des temps du verbe : présent, imparfait, parfait, plus-que-parfait, futur, futur antérieur, et toutes les formes qu'elle comprend dérivent en général d'un thème unique

qui commande tout le système : je *chant-e*, je *chant-ais*, je *chant-er-ai*, j'ai *chant-é*, etc. Le verbe indo-européen comporte des thèmes différents, dont chacun indique un **aspect**, et non un temps de l'action : un thème **lik^{w}é-* indique une action telle quelle (grec *lip-ein* = laisser), un thème **léik^{w}e-* une action qui se développe (grec *leip-ein* = être en train de laisser), un thème **li-n-k^{w}-* une action qui commence (latin *li-n-qu-o*); un thème **loik^{w}-éye-* une action qu'on fait faire (sanskrit *rec-áya-ti* = il fait laisser). D'autres formes de thèmes expriment une action qui se répète, ou qui est accomplie avec vigueur, ou qui aboutit à son terme (sens du parfait), ou qui est considérée comme réelle (thèmes d'indicatif), comme possible (thèmes d'optatif), etc. Ainsi la conjugaison indo-européenne, pour employer les termes de notre grammaire, est fondée sur la distinction des modes plutôt que sur celle des temps.

Ce que nous appelons la **voix** n'est encore qu'une question d'aspect, de mode de l'action : il y a telles désinences qui servent à indiquer, sans plus, le sujet de l'action (ce sont les désinences **actives**), telles autres qui marquent en outre que le sujet est particulièrement intéressé au résultat de l'action (ce sont les désinences **moyennes**) ; différence par exemple entre : je *lave* le mur, et : je *me lave* les mains...

Sa syntaxe. Avec la phonétique et la morphologie, nous reconstituons même sur certains points la syntaxe de l'indo-européen. Nous nous rendons compte

qu'il possédait deux types de phrases, une phrase **verbale** comme la nôtre, et une phrase **nominale**, sans verbe, comme nous la trouvons encore normalement dans le russe moderne et exceptionnellement dans d'autres langues (fr. : j'arrive : personne à la maison) ; qu'il ne liait pas les phrases les unes aux autres, mais les juxtaposait comme nous faisons dans : « il est parti, je crois », etc.

Ainsi voilà que la comparaison nous découvre par delà les siècles et les millénaires une langue mystérieuse, insoupçonnée des anciens grammairiens, sans littérature, sans écriture, sans histoire, séparée de nous par des intermédiaires eux-mêmes inconnus, et dont l'évocation explique l'histoire des langues qui se partagent depuis longtemps les principales régions du monde civilisé.

Autres familles de langues. Il est tentant de pousser plus avant, et d'appliquer la même méthode à d'autres langues. Les linguistes s'y sont efforcés, sans trouver nulle part des conditions d'étude aussi favorables que sur le domaine indo-européen ; mais ils ont dès maintenant constitué une grammaire comparée de plusieurs autres grandes familles de langues. Celle dont on a pu le mieux suivre l'histoire est la **famille sémitique.**

Famille sémitique. Un peuple parti semble-t-il d'Arabie au cours du 2me millénaire avant l'ère chrétienne envahit l'Assyrie et la Babylonie et impose sa langue aux peuples conquis : c'est le **vieil-assyrien**, la langue de l'écriture cunéiforme, qui sera déjà une langue morte au temps d'Alexandre le Grand.

Une deuxième vague d'invasion apporte vers le milieu du même millénaire le long des côtes de la Méditerranée une autre langue de la même famille, le **cananéen**, dont un représentant, l'**hébreu**, a eu une fortune extraordinaire : langue morte dès avant l'ère chrétienne, il s'est perpétué à la faveur des textes sacrés comme langue littéraire et religieuse jusque dans les synagogues modernes. Le commerce a fait la fortune d'un dialecte voisin, le **phénicien**, que nous connaissons depuis le xe siècle avant notre ère, et qui, importé par les colons Tyriens à Carthage, a vécu sur la côte d'Afrique sous la forme du **punique** jusqu'aux environs de l'ère chrétienne.

Une troisième invasion sémitique chasse de la Mésopotamie vers le VIIIe siècle les langues anciennes au profit d'un nouveau dialecte, l'**araméen**, qui sera vers le IIIe siècle la grande langue de civilisation de toute l'Asie occidentale.

Enfin l'invasion **arabe** répand sur tout le bassin de la Méditerranée asiatique et africaine une nouvelle langue sémitique, langue des vieilles poésies pre-islamiques, du Coran et de la littérature arabe, que représentent aujourd'hui des dialectes de l'Arabie, de la Syrie et de l'Afrique du Nord.

Famille chamitique. Les langues *sémitiques* ont été baptisées du nom de *Sem*; *Japhet* a donné le sien aux langues indo-européennes, qu'on appelle quelquefois *japhétiques*; *Cham* est le patron d'uu troisième groupe,

celui des langues **chamitiques.** L'**égyptien** est la plus importante des langues chamitiques; il a été continué par le **copte,** qui a servi de langue religieuse aux chrétiens des premiers siècles. Les parlers **berbères** du Nord de l'Afrique représentent aujourd'hui la famille chamitique.

Sem, Cham, Japhet : ces trois noms symbolisent la parenté qu'on n'a pas manqué d'imaginer entre les trois grandes familles de langues qui voisinent depuis plusieurs millénaires dans le bassin de la Méditerranée. Le chamitique semble bien en effet un rameau détaché à date très ancienne de la souche sémitique; quant à la parenté du sémitique et de l'indo-européen, l'état actuel de la science ne permet ni de l'affirmer ni de la nier.

Familles diverses. Du reste il faut bien se résoudre à voir les langues résister à notre besoin d'unification et de simplification. Voici une autre famille de langues au beau milieu du domaine indo-européen, la famille **finno-ougrienne,** qui comprend des langues éparses depuis la Finlande et la Laponie (finnois) jusqu'au Danube (hongrois). On a voulu y rattacher les langues dites **altaïques,** dont le principal représentant est le turc, et constituer une immense famille **ouralo-altaïque,** à laquelle appartiendraient la plupart des langues de l'Asie septentrionale, tatares, mandchoues, mongoles, le japonais lui-même, et jusqu'aux vieilles langues des peuples qui ont précédé les Sémites en Assyrie (sumé-

rien) et les Aryens dans l'Inde (langues dravidiennes). On a renoncé aujourd'hui à ce groupement, et sur toute l'étendue du domaine européen et asiatique nous sommes réduits à relever des langues isolées, sans pouvoir constituer de grandes familles. Le chinois n'est pas parent du japonais, le tibétain est à peu près isolé dans ses montagnes, les langues caucasiques font une famille à part, le basque en pleine France se refuse à toute comparaison, l'énigme de l'étrusque exaspère tous les chercheurs, qui, après en avoir poursuivi la solution tantôt du côté de l'indo-européen tantôt du côté finno-ongrien, vont la chercher aujourd'hui vers le bassin oriental de la Méditerranée, où une parenté apparaît entre les langues à peine entrevues des Lydiens, Lyciens, Cariens, Mysiens, et celles des côtes et des îles de la mer Égée. Et d'autres langues surgissent encore sur les mêmes domaines, que le grec ou le latin ont détrônées à des dates diverses : hittite, phrygien en Asie Mineure, étéocrétois dans l'Archipel, le macédonien aux confins de la Grèce, le ligure, le vénète, le messapien en Italie, l'ibère en Espagne...

Cependant la linguistique explore les autres domaines, jusqu'aux plus éloignés, reconnaît une grande famille **malayo-polynésienne** ou **austronésienne**, qui par les langues malaises (Malacca, Philippines), polynésiennes (Polynésie, Nouvelle Zélande), mélanésiennes (îles Fidji, N. O. de l'Australie), s'étend d'un bout à l'autre de l'Océan Indien, jusqu'à Madagascar même où une migration a apporté un dialecte polynésien; en Asie

méridionale la grande famille des langues **Mon** (Birmanie), **Khmer** (Cambodge), **Munda** (Inde); en Afrique la famille **bantou**, qui comprend la plupart des langues nègres...; l'étude systématique des langues de l'Amérique est à peine commencée.

Où s'arrête la comparaison. D'immenses champs de recherche sont ouverts, d'innombrables problèmes se posent; la conquête de l'indo-européen nous a préparés à les aborder, mais elle nous enseigne en même temps que la plupart sont à tout jamais insolubles. Nous voyons pendant la période historique les langues évoluer, leur matériel se renouveler. L'invasion de Guillaume le Conquérant a francisé l'anglais; dans l'albanais il y a du grec, du slave, du turc. Supposons qu'il ne reste de l'indo-européen que l'anglais et l'albanais; qu'en pourrions-nous tirer? A supposer même que nous arrivions à déterminer l'ancêtre de chaque famille de langues, nous n'en serions guère plus avancés pour constituer de nouveaux groupements. Car il s'en faut que la comparaison des descendants permette de reconstituer exactement l'image de l'ancêtre : l'indo-européen n'est pour nous qu'un squelette de langage, et encore représente-t-il le cas le plus favorable que nous connaissions, puisqu'il nous est accessible par de nombreuses langues de civilisation, qui ont été de bonne heure fixées par l'écriture. Mais dans la plupart des cas, ou bien nous manquons de témoignages anciens, ou bien les descendants se sont si bien différenciés que

l'héritage commun échappe à notre prise et que la comparaison cesse bientôt, faute d'objets à comparer.

Au reste, le point extrême où peut nous faire remonter la comparaison est encore si proche de nous par rapport au temps écoulé depuis qu'il y a des hommes qui parlent, qu'il ne faudrait pas s'aviser de prendre les langues ainsi reconstituées pour des langues primitives. Primitives, si l'on veut, en ce sens qu'elles étaient parlées par des hommes de civilisation rudimentaire, comme les langues actuelles des nègres d'Afrique, mais non pas en ce sens qu'elles nous donnent une idée des premiers balbutiements de l'homme. Un mot indo-européen est l'aboutissant d'une longue évolution et ne nous renseigne pas plus que ne peut le faire un mot français d'aujourd'hui sur l'origine du langage. La grammaire comparée se borne à constater des faits et des correspondances et à les expliquer par des restitutions hypothétiques. Son ambition pour l'instant ne va pas au delà.

LES GRANDES LOIS DU LANGAGE

(GRAMMAIRE GÉNÉRALE)

F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, publié par CH. BALLY et A. SÉCHEHAYE. Lausanne, Payot, 1916.

A. MEILLET, *L'état actuel des études de linguistique générale*. Leçon d'ouverture au Collège de France, 1906.

— *Linguistique* (De la méthode dans les sciences, 2e série, 9e section). Paris, 1911.

— *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris, 1921.

A. SÉCHEHAYE, *Programme et méthodes de la linguistique théorique*. Paris, 1908.

V. HENRY, *Antinomies linguistiques*. Paris, 1896.

A. DAUZAT, *La philosophie du langage*. Paris, 1912.

J. VAN GINNEKEN, *Principes de linguistique psychologique*. Paris, 1907.

J. GILLIÉRON, MONGIN ET ROQUES, *Etudes de géographie linguistique*. Paris, 1912.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE

La grammaire comparée ne satisfait qu'à demi notre besoin de généralisation et d'unification. A travers la diversité des langues nous cherchons à saisir l'unité du langage, ce qu'il peut y avoir de commun dans les moyens d'expression d'hommes qui disposent des mêmes organes pour traduire une même pensée; au-delà des grammaires particulières expliquées par la méthode historique et comparative, nous imaginons une **grammaire générale**.

Unité apparente des langues. Nous avons peine à nous défendre de voir dans notre langue maternelle une sorte de type idéal de langue; les gens simples qui ne connaissent que leur propre langue se représentent difficilement qu'on puisse dire autrement qu'eux ce qu'ils disent. Même lorsque nous apprenons des langues étrangères, le plan des manuels entretient cette illusion parce qu'il fait rentrer dans un cadre invariable les grammaires les plus diverses, construisant, par exemple, celle de l'anglais, de l'allemand ou du russe sur le modèle de celle du français, et même du grec et du latin.

A vrai dire, si l'on regarde le détail, on n'a pas

de peine à trouver entre des langues très diverses des correspondances et des analogies. Le slave et le sanskrit se sont rencontrés pour employer comme prétérit un participe sans auxiliaire; le français, l'anglais, l'allemand s'accordent pour construire un passé avec l'aide de l'auxiliaire « avoir »: ce sont là des innovations parallèles, qui ne prouvent plus, comme celles du chapitre précédent, une communauté d'origine, une parenté historique; elles tiennent à ce que les mêmes démarches de l'esprit ont conduit les hommes de façon indépendante aux mêmes procédés d'expression.

Types de langues. Se fondant sur ce que ces procédés, en particulier ceux qui intéressent la formation des mots, sont en nombre limité, on s'est appliqué à les cataloguer, à les ramener à quelques types essentiels sur lesquels on a basé une nouvelle classification des langues, indépendante de leur parenté et de leurs rapports historiques.

Langues analytiques et synthétiques. Suivons le développement de la phrase française : « il a donné à Paul les livres de Pierre », et comparons la phrase latine correspondante : « dedit Paulo libros Petri. » Du français au latin la phrase se ramasse, se tasse pour ainsi dire. La forme du mot *dedit* exprime à elle toute seule que l'action est passée, qu'elle est rapportée à un sujet unique, qui est la personne dont on parle (3me personne); l'*o* de *Paulo* indique que Paul est le destina-

taire, l'*i* de *Petri* que Pierre est le possesseur, ce que le français marque par l'addition de termes de relation *de*, *à*. Par rapport au français, langue **analytique**, qui décompose, on dit que le latin est une langue **synthétique**, qui combine.

Mais on a exagéré la valeur de ce principe de classification : le latin aussi est analytique quand il dit : « ire in urbem = aller en ville », et le français aussi est synthétique quand il exprime par un seul mot : « voyons » que l'action est ordonnée, qu'elle est rapportée à plusieurs personnes, que ces personnes se groupent avec celle qui parle...

Du reste, l'analyse n'est le plus souvent qu'apparente. Quand nous disons en trois mots : « il a donné », nous avons aussi peu le sentiment d'analyser, de décomposer, que le latin lui-même quand il disait en un seul mot « dedit ». Toutes les langues sont à la fois synthétiques et analytiques, mais elles le sont de manières différentes, et dans des proportions différentes. De sorte qu'on doit recourir à d'autres principes de classement.

Langues isolantes. Dans le parler des enfants, « bébé dodo » signifie « bébé veut dormir », et « dodo bebé » signifiera par exemple : « le lit de bébé ». Seul le changement d'ordre, sans changement de forme, donne à chacun des mots un rôle et une valeur nouvelle; dans le premier cas « dodo » est ce que nous appelerions un verbe, dans le second cas il est un substantif. Voilà

une image grossière des langues qu'on appelle **isolantes** ou **radicales**, parce que le mot y est traité comme une racine isolée, à laquelle ne se rattache aucun élément de formation. De ce genre est le chinois.

Langues agglutinantes. C'est le contraire de ce qui se passe quand par exemple sur un mot « dormir » nous construisons *dormir-a, en-dormir, s'-en-dormir-a* .. Cette façon de coller, d'agglutiner ensemble divers éléments de formation, préfixes, suffixes, et même infixes, caractérise les langues dites **agglutinantes**. Ainsi en hongrois « homme » se dit *ember*; ajoutons *ek*, suffixe de pluriel : *ember-ek* signifiera « les hommes »; collons un suffixe de datif *-nek* sur le suffixe du pluriel : nous aurons *ember-ek-nek* = « aux hommes ».

Langues flexionnelles. Comparons à *ember-ek-nek* le latin *homini-bus* ; il n'y a plus ici un suffixe de datif et un suffixe de pluriel, mais une désinence *-bus* qui suffit à marquer à la fois le datif et le pluriel. Langue **flexionnelle**, c'est par un système de désinences interchangeables que le latin exprime le rôle attribué aux mots dans la phrase.

Seulement ces divers procédés ne sont pas exclusifs les uns des autres ; la limite n'est pas toujours facile à tracer entre une langue flexionnelle et une langue agglutinante. Et du reste ce classement est loin encore de tout expliquer : ainsi où classera-t-on l'arabe, qui construit ses mots sur le **trilitère**, groupe de trois consonnes qui est comme un squelette du mot, tel que par exemple

sur *k. t. b.* on fera : *kátab* = il « a écrit », *kâtib* = « un écrivain », *kitâb* = « une chose écrite, un livre », etc. ?

Différences irréductibles. On peut bien distinguer et définir approximativement quelques types de langues, mais les classifications qu'on obtient sont loin d'épuiser toutes les possibilités; elles ne peuvent être qu'un moyen de fixer les idées et de mettre un peu d'ordre dans la confusion des parlers humains. Et elles ne doivent pas nous faire perdre de vue les différences profondes, irréductibles, qui séparent jusqu'aux langues les plus étroitement apparentées. Quel rapport entre l'anglais « to rub out » et le français « enlever en frottant » ? entre l'allemand « ich habe die Zeit verschlafen » et le français « j'ai laissé passer l'heure en dormant » ? On sait la difficulté et même l'impossibilité de réaliser d'une langue à l'autre une traduction exacte; chacun de nous connaît l'impression de balbutiement étrange et puéril que produit un mot-à-mot juxtalinéaire. Considérons les principes généraux, les notions grammaticales les plus élémentaires : nous nous persuadons volontiers qu'il n'y a rien de plus naturel et de plus nécessaire que la distinction des genres et des nombres. Effectivement nous voyons communément les langues distinguer les êtres d'après le sexe ; mais nous voyons aussi qu'il n'y a nulle part de correspondance nécessaire entre le **genre naturel** et le **genre grammatical** : nous disons « le banc, la table », et l'allemand « die Bank, der Tisch » ; faisant contradictoirement

masculins et féminins des mots pour lesquels l'idée de sexe est un non-sens. Bien mieux, telle langue classera les noms suivant un principe tout différent : ainsi le vieux slave distinguera entre un **genre animé** (catégorie des êtres doués de vie), et un **genre inanimé**. — A la distinction du singulier et du pluriel, qui nous paraît élémentaire et suffisante, certaines langues substituent celle de l'individu et de la collectivité (cf. p. ex. ce que « un confrère » est à « une confrérie »); pour d'autres la notion du « couple » est essentielle, et marquée par les désinences du **duel**; d'autres distingueront en outre un **triel** (nombre trois). Les langues bantoues répartissent les êtres en catégories (du couple, de la quantité, de la personne et de la chose, de la direction, de la situation, etc.) notées par des affixes divers... — Même diversité dans le système du verbe, qui du reste n'est pas toujours tellement distinct du système du nom : telle langue n'a pas de forme pour le passé, ou pour le futur, ou même se désintéresse de ce que nous appelons les temps pour marquer plutôt les modes, les aspects de l'action. Mieux encore : la notion même du mot et de la phrase n'est pas partout la même : le chinois ne connaît guère que des monosyllabes qui s'agglutinent de differentes façons pour former des groupes ; le groënlandais soude si bien les éléments de formation les uns aux autres qu'il n'y a presque plus moyen de distinguer entre le mot et la phrase...

Il ne s'ensuit pas qu'on doive s'interdire tout essai de généralisation et de systématisation. Mais tout ce qu'on

peut faire dans ce sens, c'est de noter un petit nombre de procédés, de modes d'expression et de catégories grammaticales, qui se retrouvent, quoique avec une grande variété de détails, dans les langues les plus diverses, et paraissent ainsi avoir une valeur universelle, mais qui ne permettent pas, tant s'en faut, de définir un schéma, un prototype idéal de langue.

Ebauche d'une grammaire générale. M. A. Meillet (*Bulletin de la Société de Linguistique*, n° 65, 1916, p. 135-136) résume ainsi les quelques faits susceptibles de constituer un embryon de grammaire générale : « Toute phrase est faite pour énoncer quelque chose... Si l'on nomme « prédicat » ce qui est énoncé, on peut donc dire que toute phrase comporte nécessairement un prédicat... On peut convenir de nommer « sujet » ce sur quoi l'on énonce quelque chose...

On peut énoncer une chose ou un procès... Le « verbe » exprime les procès, et le « nom » exprime les choses. Toute langue distingue la fonction nominale et la fonction verbale... Suivant que le prédicat est un procès ou une chose, la phrase est verbale (fr. *Pierre dort*), ou nominale (russe *dom nov* « la maison est neuve »)...

On arrive à tout exprimer en déterminant les uns par les autres les mots qui expriment les notions. Le sujet et le prédicat peuvent donc être simples comme dans *Pierre vient*, ou complexes comme dans *le grand Pierre — vient de la ville*. Suivant que l'élément central du groupe est un nom ou un verbe, on distingue le « groupe

nominal » et le « groupe verbal »... On peut poursuivre encore un peu cette déduction de la grammaire générale ; mais on ne peut la pousser très loin sans se heurter à des catégories qui se trouvent seulement dans certaines langues. Partout on trouvera des *adjectifs*, des *démonstratifs*, partout des *compléments*, des *appositions*. Mais on ne trouvera pas partout des *articles*... On peut définir en grammaire générale le *mot principal* et le *mot accessoire*..., mais ce n'est qu'en se plaçant à un point de vue strictement français qu'on peut analyser une forme telle que *j'ai vu*... Il y a... pour toutes les langues un plan unique de la théorie de la phrase... Mais aussitôt qu'on est sorti de ce plan commun..., il faut se placer au point de vue de chaque langue, si l'on ne veut pas risquer de présenter les faits sous des aspects inexacts ».

Faut-il donc renoncer à l'idée même d'une grammaire générale ? Sans doute, s'il s'agit de définir un type idéal de langue auquel on rapporterait toutes les langues particulières. Mais il y a mieux à faire que cela. Si le langage est l'œuvre de nos organes, de notre pensée, et un produit de notre vie en société, on peut tenter de reconnaître les nécessités physiologiques, psychologiques, sociales, qui s'imposent également à tout sujet parlant et à toute langue humaine.

Lois générales du langage. Soit le domaine des sons : chez tous les hommes le fonctionnement des organes qui les produisent est soumis aux mêmes nécessités physiologiques ; tous les enfants articulent avec

difficulté les sons qu'on leur enseigne, d'où partout des risques analogues d'altérations et d'accidents. Pour les adultes mêmes il y a des sons faciles et des sons difficiles. Sans doute les difficultés d'articulation ne sont pas les mêmes pour tous les sujets parlants : par exemple c'est pour nous Français un tour de force de prononcer le *th* anglais ou le *jery* russe ; et c'en est un pour les Anglais et les Russes de prononcer notre *u* ; il faut bien distinguer entre ce qui est difficulté réelle, inhérente à la nature de nos organes, et ce qui n'est que manque d'habitude. Mais voici un fait constant : on voit dans les langues un *f* se transformer en *h* (latin *filium* > espagnol *hijo*), et jamais la transformation inverse ; c'est qu'en articulant nous appliquons inconsciemment le principe du moindre effort : il faut un effort notable, quand on produit un souffle, pour tenir la lèvre inférieure serrée contre les dents d'en haut ; or si la pression se relâche, le bruit de souffle s'affaiblit et le *f* devient *h*. Qu'un individu, quel qu'il soit, essaye de prononcer un groupe de consonnes *ns* : le voilà exposé à un double accident : au moment d'articuler l'*s* nous avons la pointe de la langue appuyée contre les alvéoles des dents d'en haut dans la position de *n* ; pour livrer passage à l'air qui doit produire le sifflement de *s*, nous écartons brusquement la langue ; mais c'est là le mouvement d'articulation d'une dentale : nous entendons un léger *d* entre l'*n* et l'*s*. Ce n'est pas tout : pour prononcer *n*, qui est une sonore (cf. p. 12) notre glotte entre en vibration ; la vibration ne cesse pas pendant l'articulation

du *d*, qui est aussi une sonore ; pour peu qu'elle se prolonge jusqu'à l'articulation de l'*s*, l'*s* elle-même devient sonore, et nous entendons un *z*; *ns* est devenu *ndz*. A moins qu'au contraire nous ne préparions déjà en prononçant le *d* l'articulation de l'*s*; alors les vibrations cessent trop vite, le *d* s'assourdit, et nous entendons *nts*. Il y a tantôt paresse de nos organes qui n'abandonnent pas assez vite une position prise, et tantôt empressement excessif à en prendre une nouvelle. C'est le principe d'une loi phonétique qui fait que entre deux voyelles, phonèmes très ouverts par définition (cf. p. 10), une consonne tend à s'ouvrir : le *p* de lat. *saponem* subsiste dans l'italien *sapone*, mais s'ouvre dans le provençal *sabo*, et plus encore en devenant spirante, dans le français *savon*. Voilà un fait de phonétique générale.

Nous avons vu au chapitre de la phonétique d'autres causes d'altération qui peuvent s'exercer sur toutes les langues : l'allure du débit (en parlant vite nous « mangeons » les sons et les syllabes), — la valeur des mots (un mot accessoire est exposé à une prononciation négligée : *bien* devenant *bin*, tandis qu'un mot en relief bénéficie d'une prononciation emphatique : *h* aspirée violemment dans « c'est un *héros* ! »), — l'influence de l'accent d'intensité qui fait ressortir une syllabe aux dépens des voisines, — un certain besoin de rythmer le débit en égalisant des groupes de syllabes ou de mots (nous donnons sensiblement la même durée à « pâté, pâtissier, pâtisserie », quittes à réduire la durée de chaque syllabe à mesure que le mot s'allonge), — peut-être aussi une tendance à

l'harmonie ou plutôt à l'euphonie, qui nous fait éviter certaines rencontres de sons, etc.

Régularité des lois phonétiques. Tout cela ne fait pas que nous puissions prévoir et prédéterminer les altérations phonétiques, mais ces causes et d'autres causes insoupçonnées s'exercent de telle façon que les altérations se produisent avec régularité. Par exemple quand un type d'articulation est atteint par un changement, tous les phonèmes du même type subissent tôt ou tard un changement parallèle : *p*, *t*, *k*, forment un système, celui des occlusives sourdes; le jour où nous voyons l'une d'elles s'altérer (par exemple passer à la sonore en position intervocalique), les deux autres suivent le même chemin : si latin *ripam* donne *riba* en provençal, *setam* donnera *seda*, *pacat* donnera *paga*.

Autre nécessité : le jour où *p* passe à *b*, ce n'est pas un accident isolé; le changement se fera sur un domaine déterminé chez tous les individus, sans exception, et dans tous les cas où les mêmes conditions seront réalisées. C'est là une **loi phonétique**.

L'idée de « loi » c'est-à-dire de nécessité, d'universalité, a de quoi surprendre dans ce domaine des sons, si instables, si variés, si mal définis. Il arrive bien, en effet, que le caprice, l'affectation, déterminent des changements accidentels : les Incroyables du Directoire se distinguaient par une façon d'avaler les *r*, en disant « *le 'oi*, *Pa'is*, *Inc'oyables* »; mais ce n'était qu'une mode qui a duré ce que durèrent leurs chapeaux et leurs cannes. Au

contraire, lorsque dans tel village de Savoie, sans que personne s'en rende compte, on cesse un beau jour de dire *meilleur* avec *l* mouillée (cf. 12) pour prononcer *méyeur* comme *payeur*, c'est une altération commune à tous les sujets parlants de la même région, et définitive, et sans exception. Quand il y a des exceptions, elles ne sont qu'apparentes. Par exemple un *o* fermé latin, accentué, en syllabe ouverte, aboutit en français à *eu* : *flórem* > *fleur*, *cantatórem* > *chanteur*... Pourquoi alors, demandera-t-on, *próbas* a-t-il donné [tu] *prouves* et non pas [tu] *preuves*? C'est que, *probátis* ayant donné [vous] *prouvez* (regulièrement, car l'*o* non accentué devait donner *ou*), on a refait [tu] *prouves* sur [vous] *prouvez*. — Pourquoi *trobatorem* > *troubadour*? C'est un mot étranger, emprunté au provençal, qui, lui, représente normalement l'*o* en question par *ou*. — Pourquoi *totum* > *tout*? C'est que *totum* avait pris en latin la forme *tottum* (attestée par l'italien *tutto*), où *o*, se trouvant en position fermée (devant *tt*) devait donner *ou*. — Exceptions? Non, mais application d'autres lois. Un corps abandonné dans l'espace doit tomber selon la verticale, ce qui n'empêche pas une feuille de papier de glisser en zigzags, et un ballon de s'élever. Dans l'histoire du langage, comme dans la nature, une loi ne va pas sans se heurter à d'autres lois. L'exception à une loi phonétique n'est exception que tant qu'on n'a pas découvert la nouvelle loi qui l'explique.

En tout cas il faut déjà bien des précautions pour formuler des lois générales quand on n'a à compter qu'avec

les sons, qui relèvent du domaine des sciences exactes : physique, physiologie. La tâche sera bien plus difficile si nous entrons dans le monde des mots et des phrases, où règne en souveraine capricieuse, tantôt subtile et tantôt inconsciente, la déconcertante pensée humaine.

Rôle des lois élémentaires de l'esprit. En effet, ce qu'il faut avant tout se représenter, c'est que la formation et le développement du langage est affaire de psychologie, et non pas affaire de logique. L'enseignement grammatical nous habitue, pour expliquer les faits de langue, à invoquer la raison ; mais en parlant nous n'avons pas à juger si les formes, les constructions que nous employons, sont raisonnables ; nous obéissons simplement, inconsciemment, aux lois élémentaires qui régissent l'activité de notre esprit. C'est ainsi que la plupart des changements de forme, de signification, de construction, s'expliquent par le processus de l'analogie, qui est un cas particulier de la loi de l'association des idées.

L'association des idées et l'analogie. C'est par une démarche en somme illogique qu'à un adjectif *septentrional*, fait correctement sur *septentrion*, nous donnons un pendant *méridional*, que ne faisait pas attendre *méridien*. C'est par ce qu'on appelle quelquefois une fausse analogie, par une extension abusive, que de *fruit-ier*, *lait-ier*, *sabot-ier*, où le *t* appartient à la racine, nous tirons un suffixe *-tier* qui servira à faire *clou-tier*, *ferblantier*, où le *t* n'a que faire.

Il n'y a guère de logique non plus à parler d'une *plume d'acier*, à appeler *hôte* tantôt celui qui reçoit et tantôt celui qui est reçu, à tirer d'un même mot latin *disieiunare* deux mots de sens aussi nettement différents que *déjeûner* et *dîner*. C'est que la loi de l'association des idées régit aussi le domaine de la sémantique. C'est elle qui fera par exemple que des langues très différentes se serviront de procédés analogues pour exprimer les mêmes idées : pour rendre l'idée de « ce soir », le français, l'anglais, l'allemand, sans prendre modèle l'un sur l'autre, mais par une démarche parallèle, auront recours à l'idée de la nuit : français (dialectal) *a-neu*, angl. *to-night*, allem. (bavarois) *heint* (= vieux haut all. *hî-naht*) ; l'idée de « demain » se rendra non moins généralement par l'idée du matin : fr. *de-main* (lat. *de-mane*), angl. *to-morrow*, allem. *morgen*, russe *za-vtra*...

Regardons la syntaxe : qu'y a-t-il de logique à dire, en employant deux auxiliaires différents dans la même fonction : « il *a* cassé son bâton » et « il *s'est* cassé le bras » ? ou à employer au contraire un seul et même auxiliaire « être » 1° pour le passé d'un verbe intransitif (je *suis* venu), 2° pour le passé d'un verbe transitif (je me *suis* coupé), 3° pour le présent d'un verbe passif (je *suis* soigné par le docteur X...), sans parler de la construction attributive « je *suis* perdu » ? Ici c'est l'analogie qui décide : étant donné deux constructions : « *j'ai* coupé » et « je *suis* coupé », dira-t-on : « je m'*ai* coupé » ou « je me *suis* coupé » ? Sans raison logique, mais par analogie, le français vulgaire admet la

première construction, et le français écrit a adopté la seconde.

S'agit-il de régler l'agencement des mots dans la phrase? la logique non plus n'a rien à y voir. Il n'est pas plus normal, plus raisonnable, de mettre le verbe, comme en français, entre le sujet et le régime, ou, comme en latin, après l'un et l'autre, que de préférer un autre ordre, ou de n'adopter aucun ordre défini. Tout ce qu'on peut faire, c'est de suivre et de definir la marche de la pensée : nous présentons les faits de la façon qui convient à notre état d'esprit, à celui de notre interlocuteur, aux circonstances; tantôt dans l'ordre où ils se sont produits, tantôt selon leur ordre d'importance; en général, nous prenons comme point de départ ce que sait l'interlocuteur, **le sujet psychologique**, pour en venir à ce que nous voulons lui apprendre, **le prédicat psychologique**. Ici encore, c'est l'association des idées qui joue le rôle principal, et non pas le raisonnement.

La loi de l'habitude. Toute une catégorie importante de faits de langue s'expliquent par une autre loi élémentaire de notre esprit, celle de l'habitude.

Nous prenons garde à un mot rare, comme « sourdre, mièvre, humer »; en parlant, nous le mettons en relief; nous en soulignons la valeur expressive. Au contraire, nous glissons sur les mots qui reviennent à chaque instant dans le discours : « dire, faire », les pronoms, conjonctions, prépositions : « je, nous, il, en, que, de, pour... »; nous nous habituons si bien à les entendre

qu'ils finissent par passer inaperçus, ils s'usent, ils s dégradent, ils sont exposés à perdre à la fois leur forme, leur sens, et leur fonction. C'est en phonétique le principe de l'usure des mots accessoires (cf. p. 19 et 87) : bien prononcé *bin*, *n'est-ce pas* = *s'pas*, *donc* prononcé sans *c* final dans *dites donc*!

Mais avec leur consonance ces mots d'usage courant sont exposés à perdre aussi une partie de leur signification : *bin* n'a plus qu'une valeur concessive, *s'pas* n'est qu'un remplissage dans la conversation, *don*[*c*] n'exprime plus la conséquence, etc. Et ces altérations de sens conduisent à un renouvellement du vocabulaire.

Enfin, en perdant son sens, le mot perd souvent aussi sa fonction. Ainsi dans le tour fréquent « je veux voir, je veux lui parler, il veut venir vous voir », le verbe « vouloir » ne renferme plus guère la notion d'une volonté, et ne sert à peu près qu'à annoncer une action imminente, si bien qu'on entend dire parfois : « il veut pleuvoir, il veut tonner ». Voilà que « vouloir » a pris une fonction nouvelle ; tout comme « aller » dans « il va venir », il n'est plus qu'un auxiliaire qui sert à former un futur proche. Nous savons que le verbe « avoir » a suivi le même chemin dans « il donner-a » qui n'est autre chose que « il a [à] donner » (cf. p. 85). Dans ce dernier cas l'évolution est achevée ; le mot est devenu simple élément de formation ; c'est ce passage d'un mot autonome au rang d'outil grammatical qu'on appelle la **grammaticalisation** (cf. p. 33).

Action de la vie en société. Mais ce n'est pas assez d'observer dans la formation du langage l'action de notre pensée ou celle de nos organes La langue est autre chose qu'un jeu des organes de la parole, autre chose aussi qu'une construction de l'esprit. Chacun de nous à sa naissance la trouve toute faite, employée par d'autres, telle que l'usage a voulu qu'elle soit. Elle n'est pas notre œuvre, elle est un bien héréditaire, un bien commun, un produit social, et elle est soumise comme telle aux conditions de la vie en société. Il en résulte pour toutes les langues certaines conditions de développement communes qu'on peut encore tenter de définir.

Tendance à l'unification : langues communes. La langue est essentiellement un instrument de correspondance, qui sert aux échanges d'idées de la même façon que la monnaie, les poids et les mesures servent aux échanges commerciaux ; comme le système des poids et mesures, elle tend à s'unifier sur toute l'étendue d'un domaine où les hommes sont en relations régulières. Voyages, mariages, commerce, administration, colonisation, tous les événements de la vie sociale ou politique élargissent ce domaine. En même temps que la nécessité de se faire comprendre, agit la tendance à l'imitation : l'autorité, le prestige de ceux qui s'imposent par leur situation, leur naissance, leur éducation, le souci de ne pas paraître trop « de son village », la manie de copier le bourg, la petite ville, le chef-lieu, la capitale, tout cela contribue à fixer et à répandre une langue-modèle ; les

habitudes de langage se communiquent et s'imposent comme les idées et les préjugés, comme la mode et la façon de s'habiller ; ainsi se crée ce qu'on appelle une **langue commune** ou **koinê** (nom appliqué par les Grecs à un aspect de leur propre langue). Le français, l'anglais, l'allemand, toutes les grandes langues de l'Europe moderne sont des langues communes, dont chacune s'est développée à la faveur des progrès d'une civilisation : le français a pour noyau la langue de l'Ile de France, du domaine royal et de la capitale ; l'allemand, formé dans les riches pays de colonisation de l'Est, s'est répandu à la faveur de la Réforme ; le russe gagne aujourd'hui vers l'Orient, dans le Caucase, en Asie centrale, en Sibérie, parce qu'il y est la langue de la civilisation, tandis que le turc, au sein même de l'Empire ottoman, a peine à concurrencer le grec, l'arabe, l'arménien, langues qui portent avec elles toute une culture. L'unité de langue répond approximativement à l'unité de civilisation.

Mais où va s'arrêter l'unification ? car l'unité de civilisation dépasse les frontières des nations. Il y a, par exemple, aujourd'hui, une civilisation européenne, née d'un développement parallèle des grandes nationalités, fondée sur la diffusion de la science, des idées, sur les progrès de l'instruction, de la culture générale, des communications. Eh bien, il tend à se former effectivement une espèce de langue européenne, dont les éléments sont d'abord les **emprunts**.

Rôle de l'emprunt. Quelquefois l'emprunt se fait en masse, par suite d'immigration, de colonisation, de conquête : si l'anglais ressemble tant au français, c'est que les Normands de Guillaume le Conquérant ont imposé leur langue en Angleterre. Dans ce cas la substitution a été partielle. Il arrive aussi qu'elle soit totale : le latin n'a à peu près rien laissé subsister du gaulois sur notre sol. Il peut même arriver que ce soit le peuple conquis qui impose sa langue au conquérant : le grec a tué le macédonien, parce qu'il portait avec lui une civilisation supérieure.

Plus communément, l'emprunt se fait en détail, par une sorte de pénétration lente. On emprunte à une langue étrangère des termes de science, d'art, de sport, d'industrie, des noms d'animaux, de plantes, de fruits, d'objets manufacturés, de jeux, ce qu'on appelle des **termes de civilisation** ; quelquefois aussi les mots qui désignent des qualités typiques, des sentiments et des notions caractéristiques d'un pays (le *confort* et *l'humour* anglais, le *farniente* italien), en général cependant plus volontiers des termes concrets que des termes abstraits. Le goût de l'emprunt tourne parfois à la manie, et on en arrive parfois à parler véritablement anglais en français (« ni *dandy* ni *sportsman*, il aime surtout le *confort* de son *home* ») ou français en allemand (« die *Dame kokettierte* mit dem *Militär-Attaché* auf der *Terrasse* des *Hotels* »). On n'emprunte guère des procédés grammaticaux, des éléments de formation, sauf par un détour : par exemple on accueille une série de mots à suffixe

typique (*aubade, sérénade*, empruntés à l'espagnol), et on en tire des formations analogiques qui feraient croire à un emprunt de suffixe : *fanfaronnade, dégringolade*. On n'emprunte pas dans le domaine de la syntaxe : l'habitude de désigner à l'anglaise certains établissements tels que : *Park-Hotel, Luna-Park, Elysée-Palace*, conduit à fabriquer en français des titres analogues, où il semble qu'on emprunte un procédé de construction : *Montparnasse-Cinéma*. Mais ce n'est là qu'un accident, sans portée générale.

En revanche, on trouve en assez grand nombre dans des langues voisines des manières de s'exprimer, des types de phrase, des procédés, qui ont l'air calqués les uns sur les autres : un journaliste allemand écrit « die Herren an der Macht » comme son confrère français « les hommes au pouvoir ». A « prendre feu, faire la cour » répondent exactement « Feuer fangen, den Hof machen » ; ce sont pourtant là ce qu'on appelle des idiotismes. Pour exprimer l'idée de « traduire », plusieurs langues ont recours à l'expression « faire passer » (allem. *über-setzen*, angl. *trans-late*, russe *pere-vadit*), qui répond précisément au latin *tra-ducere*. Les mots ont beau être différents, l'expression est la même. Il y a là un parallélisme, une communauté de procédés, qui trahit une analogie de pensée et une communauté de civilisation.

Limites de l'unification. Faut-il conclure de ces faits qu'une communauté linguistique peut s'étendre indéfiniment, que par exemple il pourrait s'établir une langue

internationale européenne ou même universelle ? Ici il faut distinguer. Une langue écrite, une langue littéraire, artificielle, théoriquement n'a pas de limites ni dans le temps ni dans l'espace. On publie encore en tous pays des ouvrages scientifiques écrits dans le latin de Cicéron. Le même latin, fixé par la liturgie, est encore après vingt siècles la langue de l'Église catholique ; l'Église orthodoxe a conservé le grec ancien et le slavon, l'Islam se sert de l'arabe littéral, le bouddhisme a gardé le pâli... Mais toutes ces langues privilégiées doivent leur extraordinaire survie et leur universalité à ce que d'autres langues ont pris leur place dans l'usage courant, ont vécu à leur place. Une langue qui vit, une langue qu'on parle, est condamnée à s'altérer et à se diversifier.

Tendance à la différenciation. L'enfant qui apprend sa langue maternelle reproduit aussi exactement que possible le parler de ceux qui l'entourent, mais l'imitation ne peut pas être parfaite : il intervient des différences entre le parler de la nouvelle génération et celui de la génération précédente, et il n'y a aucune raison pour que ces différences soient les mêmes chez tous les enfants d'une génération ou sur tout le domaine d'un parler.

Puis, chez tous les sujets parlants agissent les causes d'altération qui ont été définies au cours des chapitres précédents : sens, formes, significations, emplois, toute cette construction fragile et instable de la langue est livrée à l'action des lois physiques, physiologiques, psychologiques, sociologiques. Il n'y a pas deux individus

parlant la même langue qui la parlent exactement de la même manière. Seul le besoin de se faire comprendre et le souci d'être correct, de ne pas se signaler, conduit les gens qui se fréquentent à adopter le même langage. Mais ce processus même que nous avons vu conduire à l'unification peut conduire aussi à la différentiation ; il suffit pour cela qu'un obstacle se présente. Cet obstacle, c'est l'existence de groupes sociaux.

Les parlers spéciaux. Les individus d'une même classe sociale, les ouvriers d'un atelier, les élèves d'une école, les membres d'une association, les gens qui ont à parler entre eux des mêmes choses, sont conduits naturellement à adopter une façon de parler qui réponde à leurs besoins ; ils emploient des expressions convenues, abrégées ; ils affectent volontiers d'être incompris hors de leur entourage, de faire de leur langage comme une marque originale. C'est ainsi que se créent les **parlers spéciaux**, de l'atelier, de l'usine, de l'école, de la rue, de l'assommoir, les jargons, les argots...

Les parlers locaux. Indépendamment des groupes sociaux, la répartition de la population en villages, en villes, en régions, crée aussi un obstacle à l'expansion d'un parler. Supposons deux familles d'un même village transportées dans deux îles désertes et y faisant souche : il ne faudra pas beaucoup de générations pour que leur langue commune aboutisse à deux dialectes différents. Dans les conditions de la vie normale, c'est une

chaîne de montagnes, le cours d'un fleuve, une séparation politique, administrative, qui créera la coupure et déterminera la formation de **parlers locaux**, dialectes, patois... La différenciation une fois obtenue, des causes diverses viennent l'accentuer, dont la principale est l'esprit de clocher, qui conduit à railler l'accent, les expressions, les tournures des étrangers. Elle est plus ou moins rapide : dans un groupe restreint la langue se transforme plus vite que dans une large communauté ; les innovations en ont vite fait le tour et ne rencontrent qu'un minimum de résistance ; ç'a été le cas sans doute pour la plupart des langues à date ancienne, car plus on remonte dans l'histoire de l'humanité, plus on trouve les populations morcelées en peuplades, en tribus. Un dialecte nettement isolé, par exemple un parler de la haute montagne, se développe plus régulièrement, plus normalement, se conserve plus « pur » qu'un parler de la plaine et surtout que les parlers des provinces frontières, des marches, qui sont contaminés par les parlers voisins. Du reste il s'établit normalement une concurrence entre parlers contigus ; les relations d'une ville, d'une province à l'autre, déterminent des emprunts, des actions réciproques ; pour peu que l'une des populations voisines soit plus influente, plus puissante, possède une culture supérieure, sa langue tend à s'imposer, à devenir une langue commune, et voici que nous tournons dans un cercle vicieux, allant de la différenciation à l'unification après avoir suivi la marche inverse, selon un rythme qui caractérise le développement de la plupart

des langues, et constitue essentiellement ce qu'on appelle **la vie du langage**.

La vie des langues. L'idée d'une vie du langage fait penser à une enfance, une maturité, une décrépitude, comme aussi à une naissance et à une mort. Toutes notions fausses. Une langue meurt quelquefois, supprimée par l'invasion, par la conquête, supplantée par une langue de civilisation supérieure : le gaulois a disparu sans rien laisser au français que quelques dizaines de mots. Mais le terme de « langue morte » est d'ordinaire trompeur : le latin par exemple n'est pas mort ; comme toute langue, il s'est transformé, différencié, et le jour où ce qu'il est ne ressemble plus à ce qu'il a été, nous l'appelons ici français, là italien, espagnol, etc., mais c'est toujours du latin que nous parlons, ou, si l'on veut, le latin, c'est l'état ancien du français. Une langue est à sa « langue-mère » non pas ce que l'enfant est à sa mère, mais ce que l'eau est à la glace et la vapeur à l'eau ; il ne faut donc pas parler de l'enfance ou de la vieillesse d'une langue : la jeunesse du français, c'est la décrépitude du latin ; une langue donnée n'est qu'un état transitoire, une étape dans une évolution continue, dont nous n'apercevons ni le début ni l'aboutissement.

Il faut donc renoncer aussi à l'idée qu'en faisant l'histoire d'une grande famille de langues, comme la famille indo-européenne, nous trouverons dans l'ancêtre lointain, dans le vieil indo-européen, un type de langue primitive. La langue de la peuplade inconnue que nous

imaginons par delà les millénaires n'était pas un balbutiement enfantin, un premier essai de création. C'a été une erreur de la science d'hier de croire par exemple qu'un son *k*^{w} dans le mot indo-européen qui est *káḥ* en sanskrit, *quis* en latin, soit l'expression naturelle de l'interrogation, celle qui se serait présentée aux premiers hommes. Une racine **gen*ə- (= naître) ne représente pas un élément primitif, elle n'est pas plus irréductible par exemple que l'élément *cel-* qui est à la base des mots français *cel-ui*, *cel-le*, *cel-a*, et qui représente une fusion de deux mots latins [*ec*]*ce ill*[*um*]. L'indo-européen était un descendant, tout comme le français d'aujourd'hui ; il ne représente qu'une étape dans l'évolution des langues, et si nous prétendions remonter au delà de l'indo-européen jusqu'à l'origine du langage, il nous faudrait parcourir un chemin interminable auprès duquel la traversée de l'époque historique n'est qu'une étape insignifiante.

L'origine du langage. Nous ne possédons pour résoudre ce problème de **l'origine du langage** aucune donnée historique. Ce que nous savons du mécanisme de la parole nous permet tout au plus de faire des hypothèses incontrôlables. Les hommes ont-ils commencé par désigner les objets en imitant les bruits qui les caractérisent, comme l'enfant qui dit *panpan* pour « frapper » ou *moumou* pour « la vache » ? — ou en reproduisant l'émission de voix que nous arrache une impression vive, une émotion, une douleur, comme quand on fait *brrr* pour exprimer qu'on a froid, *ouf* pour

traduire le soulagement ? — ou en reproduisant des sons qui par hasard ont une première fois accompagné la vision de l'objet ? — Tout ce que la linguistique peut nous apprendre, c'est comment, étant donné un premier fonds d'expressions élémentaires, il a pu, dans des circonstances données, se transformer, se développer, fructifier, jusqu'à devenir un système complet de notation de la pensée. Et c'est assez pour nous permettre de rejeter en bloc les solutions simplistes auxquelles depuis l'antiquité on a eu communément recours : construction du langage par convention entre les membres d'une communauté, invention d'un homme de génie, révélation divine...

LES AUXILIAIRES DE LA LINGUISTIQUE

(SCIENCES HISTORIQUES, PHILOLOGIE)

S. Reinach, *Manuel de philologie*, 2e éd. Paris, 1883.

L. Laurand, *Manuel des études grecques et latines*. Paris, Picard.

L. Havet, *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*. Paris, 1911.

SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

Les progrès récents et rapides de la linguistique, et en particulier les découvertes de la grammaire comparée, la reconstitution de l'indo-européen, ont fait naître l'espoir d'arriver par une voie nouvelle à combler certaines lacunes de la préhistoire, de l'archéologie, de l'anthropologie.

Rapports de la linguistique avec les sciences historiques. Sans doute l'étude des langues nous fait remonter au-delà de tous documents historiques ; les parentés, les emprunts, nous conduisent à imaginer des relations de voisinage, commerciales, politiques, des migrations. des conquêtes, etc. Par exemple, certaines particularités du latin et du vieil irlandais ne s'expliquent que si l'on admet une période de développement commun de l'italique et du celtique ; or, c'est une hypothèse que sont venues confirmer les études de droit et de civilisation comparée. Les lois de la phonétique grecque et latine ne permettent pas d'expliquer qu'un même mot indo-européen ait pu donner *uinum* et *oinos*, *lilium* et *leirion*. Or, ce sont là des noms de plantes (la

vigne, le lis), qui comme tels sont sujets à l'emprunt (cf. p. 141) ; le grec et le latin auraient-ils, chacun de son côté, pris ceux-là à quelque langue non indo-européenne? Or, voici que justement les fouilles nous exhument sur les côtes et les îles de la Méditerranée une brillante civilisation de peuples qui ont précédé les Grecs et les Latins, et qui ont pu leur fournir ces emprunts. C'est un peu en petit l'histoire de la planète Uranus, dont Le Verrier avait établi l'existence par le calcul avant qu'un observateur la découvrît au bout de sa lunette.

Bien mieux, en faisant le bilan des mots indo-européens, nous arrivons à imaginer à peu près ce qu'a pu être la civilisation des hommes qui les employaient. Ils ont dû mener une existence mi-pastorale mi-agricole, ils connaissaient les animaux et les végétaux des pays tempérés, le bouleau, le hêtre, travaillaient le métal, possédaient la rame et l'arc, habitaient des huttes de branchages, reconnaissaient l'autorité de chefs de famille et de tribus, comptaient le temps d'après les phases de la lune, pratiquaient un système de numération duodécimale qu'ils tenaient peut-être des Babyloniens, et occupaient avant le 5e millénaire une région voisine de l'Europe orientale ou de l'Asie occidentale. Mais dans tout cela que d'incertitudes encore! On fait état par exemple de noms d'arbres, celui du bouleau, du hêtre, qui sont incontestablement anciens; mais les noms de plantes sont sujets à être empruntés et même à changer complètement de signification : le même mot signifie en latin « hêtre » (*fagus*) et « chêne » en grec (*phêgos*). Il n'y a pas de mot

indo-européen commun pour « mer » ; peut-on en conclure que les Indo-Européens habitaient loin des côtes? Mais il n'y a pas non plus de mot indo-européen pour « lait », quoiqu'il y en ait un pour « bétail », et ce qui est plus inquiétant, il n'y en a pas pour « fils »! C'est donc avec la plus grande réserve qu'il faut demander à l'histoire des langues de quoi éclairer l'histoire des civilisations.

A plus forte raison ne faut-il pas songer à s'en servir pour refaire l'histoire des peuples et des races. Nous sommes les descendants des Gaulois, et nous parlons une langue latine. Une langue n'appartient ni à un peuple, ni à une région, ni à une race. On parle d'une « famille » indo-européenne : famille de langues, non de peuples! Et il est parfaitement possible qu'aucun des peuples qui ont répandu dans le monde les langues indo-européennes n'appartienne à la race des hommes qui parlaient l'indo-européen primitif.

La linguistique n'est donc qu'un modeste auxiliaire des sciences historiques ; elle n'est du reste pas faite pour elles, elle porte en elle-même sa raison d'être et son but, qui est la connaissance et l'explication des procédés du langage humain. C'est elle au contraire qui peut et qui doit faire appel aux autres sciences : nous l'avons vue s'adresser à la physique, à l'anatomie, à la physiologie, pour fonder l'étude des sons, — à la psychologie pour expliquer les procédés d'expression, — à la sociologie et à l'histoire pour suivre le développe-

ment des langues. Mais il est une science qui, plus que toutes est l'auxiliaire de la linguistique, qui lui est si bien associée, qu'on prend quelquefois l'une pour l'autre : c'est la **philologie**.

La philologie. La principale difficulté que rencontre le linguiste dans ses recherches, c'est que la langue, objet de son étude, échappe presque toujours à l'observation directe : la langue actuelle, le moment présent, est pour lui peu de chose, et dès qu'il veut interroger le passé, il n'a devant lui que des documents défigurés par l'écriture et par la littérature. Or, l'étude des textes est proprement l'objet de la philologie, encore que, l'étude des textes n'allant pas sans l'étude des hommes, des idées, des mœurs, de l'histoire, de l'art, de la civilisation, il arrive qu'on appelle philologue au sens large du mot celui qui par quelque côté que ce soit aborde la science des antiquités.

L'écriture. L'étude des textes suppose l'étude préalable de l'écriture, par qui se sont conservées jusqu'à nous les langues du passé. Malheureusement l'écriture est un faux témoin, qu'il appartient à la philologie d'interroger et de contrôler. Quelle idée donnera de l'anglais aux linguistes de l'avenir une orthographe qui représente par *oo* tantôt notre son *eu* (dans *flood*), tantôt notre son *ô* (dans *floor*), tantôt notre son *ou* (dans *food*), mais jamais le son *oo*? Ou du français une orthographe qui fournit près de cinquante manières

de représenter le son *o* (o, os, au, eau, haut, etc.)? Malheureusement il est presque impossible qu'il en soit autrement. Le jour où une prononciation se modifie, le changement est si insensible que personne ne s'en avise : on a continué d'écrire *oi* en français alors qu'on prononçait successivement *oï*, *oé*, *oué*, *oua*, tout de même qu'on continue d'appeler un enfant « le petit Jean » alors qu'il est devenu un grand jeune homme. Le jour où, par réflexion, par exemple pour les besoins de l'enseignement, on aperçoit la contradiction entre la graphie et la prononciation, il est trop tard pour la faire disparaître, car l'habitude est prise.

Et puis, si on veut réaliser l'accord complet entre l'écriture et la prononciation, que va-t-on faire des sons caducs, par exemple du *-ent* de la 3e personne des verbes, qui il est vrai ne se prononce pas, mais qui explique la liaison dans « ils doivent arriver ». Et que va-t-on faire des sons changeants? Le *v* de *doivent* reste *v* dans « ils doivent venir », il sonne comme *f* dans « ils doivent suivre » ; va-t-on l'écrire là *v* et ici *f*? Va-t-on écrire *ch* le *je* de « je suis »? Même dans les pays où on a réalisé une réforme de l'orthographe, on n'a pu prétendre à une pareille exactitude.

Pour le philologue qui interroge les textes, l'orthographe traditionnelle a au moins ceci pour elle de représenter d'ordinaire un état ancien de la langue : le *-ent* que nous écrivons encore aujourd'hui était prononcé il y a dix siècles; de même l'*o* et l'*i* de « oi » ; les graphies inexactes peuvent ainsi avoir un intérêt historique.

L'alphabet. Mais ici encore il faut se méfier, car à aucun moment de son histoire aucune langue n'a disposé d'un alphabet exactement conforme à ses besoins. Les peuples se sont servis d'alphabets de fortune. Nous employons, à peine modifié, celui des Latins, qui le tenaient eux-mêmes des colons Chalcidiques du sud de l'Italie, qui l'avaient à leur tour apporté de Grèce, leur pays d'origine. C'est encore un alphabet grec, du IVe siècle, que l'évêque Wulfila emploie pour sa traduction gothique de la Bible, un alphabet grec aussi que reproduit au IXe siècle l'alphabet cyrillique des Slaves, de sorte qu'en définitive notre écriture et celle des Russes ont une origine commune. Mais cet ancêtre commun, l'alphabet grec, n'avait même pas été fait pour une langue indo-européenne ; les Grecs l'avaient emprunté à un peuple sémitique, les Phéniciens. C'est aussi un alphabet sémitique que les Hindous ont emprunté aux Araméens vers le IXe siècle ; les Sémites envahisseurs de la Babylonie, emprunteurs eux aussi avaient pris aux anciens habitants du pays, les Sumériens, les éléments de leur écriture cunéiforme. Enfin une découverte récente nous permet de rattacher les écritures sémitiques à l'écriture égyptienne.

Pour interpréter les documents, nous sommes à peu près à notre aise, malgré toutes les difficultés d'adaptation, quand nous nous trouvons en présence d'une **écriture phonétique**, qui en principe représente tous les sons élémentaires. Mais il y a telle écriture qui par exemple ne représente pas les voyelles (alphabets sémi-

tiques); il y a des **alphabets syllabiques** qui représentent par un signe unique un groupe de sons (écriture cunéiforme), des **écritures idéographiques** comme l'égyptienne qui, représentant les mots par des signes, ne peuvent donner aucune idée de la prononciation...

La prononciation. Mais, même dans les meilleures conditions imaginables, l'écriture n'est qu'un témoin infidèle, et le premier soin du linguiste qui interroge les documents écrits est de les interpréter. Heureux quand des témoignages anciens lui facilitent cetre interprétation. Saint Augustin nous parle des braves « *ho*mines » du peuple qui commettent la faute de ne pas aspirer leur *h*; Aulu-Gelle conte l'anecdote d'un grammairien qui corrigeait un jour la prononciation fautive de l'empereur Vespasien *plostrum* (pour *plaustrum*); Quintilien note que les Latins ne connaissent pas le son ζ du grec, et nous condamne par conséquent à prononcer l's de *rosa* comme celui de *ainsi*. C'est à l'aide de semblables témoignages que nous arrivons à reconstituer la prononciation du latin. Un comique grec représente par *bê bê* le bêlement du mouton ; c'est assez pour nous interdire d'appliquer au grec ancien la prononciation du grec moderne, qui ferait de ce *bê bê* quelque chose comme *vi vi* ! Les fautes d'orthographe des ignorants nous fournissent des indications, parce quelles sont d'ordinaire influencées par la prononciation réelle ; ainsi les barbouillages retrouvés sur les murs des villes ensevelies contiennent souvent plus de vérité que les textes

littéraires les plus purs. Les transcriptions d'une langue dans un alphabet étranger nous sont d'un secours précieux : le grec *Loukios* nous enseigne que le *c* sonnait comme *k* dans le latin *Lucius*. Nous appelons à notre aide la métrique et les lois de la versification : l'usage de ne pas tenir compte dans la mesure du vers latin de l'*h* initial et de l'*m* final nous montre que c'étaient des consonnes amuies. Nous utilisons la phonétique historique : le traitement spécial réservé dans les langues romanes à une certaine syllabe du mot (cf. p. 11) nous montre qu'elle était frappée en latin d'un accent d'intensité, etc. etc. Tout cela ne suffit pas, même dans les cas les plus favorables, à nous faire *réentendre* les langues du passé : nous discutons à perte de vue sur la question de savoir si l'accent de Cicéron était un accent de hauteur ou un accent d'intensité, et, sans aller si loin, nous serions sans doute bien étonnés s'il nous était donné d'entendre déclamer les vers de Racine avec la prononciation du temps.

Les textes gravés : inscriptions. Encore sommes-nous bien heureux quand les vicissitudes de l'histoire ont laissé parvenir jusqu'à nous des documents écrits. Il y a des textes dont on a intérêt à assurer la conservation : les inscriptions commémoratives qu'on grave sur les monuments publics, les inscriptions funéraires, les ex-votos... ; on choisit donc pour les perpétuer des matériaux durables, le bois, la pierre, le marbre, le bronze. La plupart des civilisations antiques

nous ont laissé un très grand nombre de ces documents. Nous possédons des inscriptions officielles : textes de lois, décrets politiques, listes de fonctionnaires, dédicaces..., mais les fouilles ont aussi mis au jour des documents moins ambitieux et qui n'étaient pas fait pour la postérité : sur les murs de Pompéï, la ville ensevelie par l'éruption de Vésuve, nous lisons encore des phrases gravées au couteau, griffonnées au charbon (les graffiti) : réclames électorales : plaisanteries de corps de garde, littérature d'édicules publics... On lit sur un verre à boire : « Bois aujourd'hui, demain, trop tard ! » — sur un collier d'esclave : « Tiens moi, que je ne m'échappe ! » ; — sur une lamelle de plomb un parieur aux courses souhaite à tel cocher de se casser bras et jambes... Tandis que les inscriptions officielles nous font connaître une langue d'apparat, solennelle, conservatrice et volontiers archaïque (ne voyons-nous pas aujourd'hui même sur nos monuments le nom de M. Loubet écrit avec un u antique, et enfermé dans un ablatif absolu d'allure latine : M. LOVBET étant président de la République...?), les inscriptions familières ont l'avantage, quand la rédaction n'en est pas confiée à des professionnels, de nous faire connaître l'usage courant, la langue vulgaire, le parler vivant. Lire les inscriptions, en interpréter les abréviations, les dater d'après les caractères de l'écriture et la rédaction, établir leur authenticité, leur provenance..., voilà à quoi s'applique l'**épigraphie**, science difficile, dont le champ d'études est immense, et dont les méthodes doivent

varier, suivant qu'elle va chercher dans les fouilles romaines les belles inscriptions impériales ou dans les landes du Nord les pierres gravées des Runes, suivant qu'elle nous conduit devant les imposants rochers de Béhistoun où s'étalent en caractères cunéiformes les exploits du roi Darius, vers les sables du Turkestan où un heureux coup de pelle ramène au jour des passe-ports en langue inconnue, oubliés depuis l'an 1000 dans les ruines d'un poste-frontière, ou sur les bords du Nil devant les hiéroglyphes des obélisques.

La poursuite des textes nous entraîne jusqu'à fouiller les tombeaux, les cachettes souterraines, les « trésors », d'où nous sortons monnaies et médailles. L'histoire de la langue trouve encore à glaner dans ce coin des collectionneurs : la **numismatique** lui fournit des dates, des noms propres, des légendes, des indications de provenance...

Les textes littéraires ; histoire du livre. Témoins imparfaits, insuffisants, fragmentaires, mais au moins fidèles, les textes gravés nous font remonter sans transition, sans intermédiaire, jusqu'au passé que nous cherchons. Il n'en va pas de même pour les textes littéraires. Un ouvrage littéraire est fait pour le public, pour passer de mains en mains, pour se répandre au plus grand nombre d'exemplaires possible ; il faut donc le présenter sous une forme maniable, qui exige une matière légère, par suite, hélas ! fragile : les Hindous ont employé l'écorce de bouleau, la feuille de palmier, les Egyptiens

ont fait le papyrus avec des fibres végétales, Pergame a répandu le parchemin ; on a écrit sur des tablettes de bois, sur toile, sur soie, sur feuillets enroulés, enfilés par le centre, reliés par les bords comme nos cahiers ou nos livres... Procédés insuffisants pour empêcher l'usure. Comment faire que le texte ne se perde pas avec le livre ? L'imprimerie a résolu le problème, en assurant la production d'un très grand nombre d'exemplaires et la réédition aisée des exemplaires détruits. Quand nous lisons une lettre de Voltaire, nous avons réellement sous les yeux ce que Voltaire a écrit ; il a pu lui-même surveiller surveiller l'impression de son livre, et la netteté du texte imprimé, la facilité des corrections, lui a permis d'obtenir à peu près sans faute la reproduction de son manuscrit original. Aussi est-il tout à fait exceptionne qu'on ait à faire la critique d'un texte imprimé. Quand deux éditions successives ont des variantes, c'est d'ordinaire que l'auteur lui-même s'est corrigé, ainsi Corneille quand il change en « ... puisqu'Horace est Romain » le fâcheux « ... puisque mon époux l'est » de sa première édition. — Mais avant l'imprimerie !

Histoire de l'écriture (paléographie). Supposons le cas le plus favorable, celui d'un texte écrit dans une époque de haute culture, et que nous connaissons par de nombreux documents : Cicéron a prononcé un discours qu'il veut publier ; il en confie le brouillon ou la sténographie (c'est justement son secrétaire Tiron qui a inventé le système des **notes tironiennes**) à l'éditeur qui

se charge d'en faire faire des copies. Dès ce moment nous pouvons faire notre deuil du texte original, nous ne le reverrons plus. Il est matériellement impossible de recopier un texte sans faute. Quand l'éditeur mettra en vente la première série de copies, il n'y en aura pas deux qui soient de tout point identiques. Que le texte ait été dicté ou copié, tel copiste aura mal entendu ou mal lu, sauté tel mot, redoublé tel autre, passé d'une fin de ligne à une fin de ligne pareille, confondu des lettres semblables, pris pour une faute une forme rare qu'il ne comprend pas... L'ouvrage a-t-il du succès? les exemplaires s'usent à circuler; car ce ne sont pas de solides volumes collés, cousus, reliés; c'est un fragile rouleau de mauvais papier, très long, écrit par colonnes transversales, de sorte qu'à chaque fois qu'on le consulte il faut le développer presque en entier. Il faut bientôt refaire une nouvelle édition, qui sera une copie de copie; et ainsi de suite. Les fautes vont se multiplier, et, les éditions anciennes se perdant, on ne gardera aucun moyen de contrôle.

Ce n'est pas tout; l'écriture change d'une génération à l'autre (quelle peine nous avons à lire des lettres de l'autre siècle!) : à la **minuscule** du Ier siècle le IVe substitue une **capitale** qui fait le *G* comme un *C*, un *M* comme deux *AA*, dans laquelle on distingue à peine I, T, L, F, E. La capitale s'altère en une **onciale** qui arrondit uniformément les jambages; de l'onciale naît une nouvelle minuscule, qui diffère suivant les pays et les écoles de copistes : la **lombarde**, qui confond presque l'*a* et le *t*,

italique penchée, la **gotique** anguleuse, la **caroline**, plus claire, que reproduisent à peu près nos caractères l'imprimerie. Toutes ces divergences nous servent aujourd'hui à dater les manuscrits, mais elles ont été pour les copistes une cause d'erreurs toujours renouvelée.

Histoire des textes. Un jour le papier est remplacé par le parchemin, plus solide ; mais le parchemin est cher : on l'épargne, on serre les lignes, on écrit sans séparation de mots, de sorte que *tu mater* se lit comme *tum ater* ; on abrège, en signalant l'abréviation par un tilde ou un point : *tũ* = *tum* (c'est une abréviation de la finale *-us* qui a été prise pour un *x* dans notre pluriel *chevaux*) ; on utilise par économie un parchemin déjà employé dont on gratte l'écriture, et on écrit en surcharge : c'est un **palimpseste** (d'un mot grec qui signifie « regratté ») ; on relie en cahiers les feuilles qui se disloquent, et on fait des fautes de reliure, des interversions de pages...

Autres causes d'accidents : entre temps, la langue s'est transformée ; le copiste rencontre des formes désuètes, une orthographe abolie, et il ne peut guère se défendre de rajeunir son modèle. Le jour vient même où il ne comprend plus du tout le texte qu'il reproduit ; alors il perd tout contrôle. Mais des gens instruits interviennent, un lecteur attentif, un grammairien, un professeur, qui révise et corrige le texte. Hélas ! c'est un remède souvent pire que le mal. Le texte restauré est lisible, donne

partout un sens raisonnable, mais raisonnable dans le sens où le réviseur l'entend, dans le sens de ses préjugés, de ses théories, de ses ignorances. « Préservez-nous du réviseur et du copiste intelligent ! » est un peu la prière du philologue.

Et enfin, il y a les accidents historiques : l'Empire Romain transporte son siège à Byzance, qui devient le centre du monde civilisé : voilà les œuvres latines commentées et remaniées par les savants de la **Renaissance byzantine**. La domination des Barbares s'étend sur le vieil Empire : après plusieurs siècles d'ignorance et de dévastation les restes de la culture antique sont perdus ou détruits ; on ne sait plus guère lire que dans les couvents, car le latin est resté langue d'Église, et les textes sacrés ont fait quelquefois passer les ouvrages profanes avec eux ; le jour où un nouveau pouvoir central organise le monde occidental, où un souverain éclairé (Charlemagne savait au moins lire !) se laisse persuader que la lecture du latin est utile pour ses prêtres, on se met à la chasse des vieux manuscrits, et voilà l'antiquité sauvée de la poussière des bibliothèques : c'est la **Renaissance caroline**. On se met à recopier les vieux parchemins, et, le texte sauvé, on abandonne l'original ; ce sont ces copies, ou les copies de ces copies, qui seront enfin conservées, et que l'imprimerie fixera au xve siècle, mettant fin au règne désastreux du copiste.

Critique des textes. Tant de copies successives se sont perdues que parfois un texte ne nous est conservé

que par un manuscrit unique. Quand, par bonheur, nous en avons plusieurs, il y a des chances pour qu'ils ne soient pas des copies d'un même exemplaire, et pour qu'ils représentent quelques-uns des chaînons de la série qui remonte du dernier exemplaire conservé à la rédaction originale. Dans ce cas, si on peut établir que l'un d'eux (*a*) est une copie de tel autre (*A*), ou la copie d'une copie perdue (*x*) de *A*, il est évident que nous négligerons *a* pour lui substituer son ancêtre *A* qui nous rapproche du texte primitif. D'où l'utilité de faire une sorte de **généalogie des manuscrits**.

Un manuscrit *A* nous donne un texte ainsi disposé :

consentire debemus cum natura
et cum in nos mitis et cum dura
fit...

Un autre manuscrit *a* remplace ce texte par :

consentire debemus cum natura fit.

Il y a des chances pour que *a* soit copié sur *A*, car l'omission des huit mots est due à ce que le copiste a sauté de la fin de ligne *-tura* à la fin de ligne semblable *dura*.

Nous avons deux autres manuscrits, *b* et *c*, qui ont conservé la ligne omise par *a* ; mais *b*, au lieu de *cum in nos*, a *quominus*, et *c* : *quodominus*. Ce n'est pas le *cum* de *A* qui a pu donner naissance au *quo* de *b c* ; mais nous savons que dans certains textes anciens *cum* est écrit *quom* ; c'est cette forme *quom*, peu connue des copistes, qui aura été d'une part rajeunie en *cum*, d'autre part

altérée en *quo*. Nous supposerons donc : 1° un ancêtre ou archétype *x*, qui avait *quom in nos*, la bonne leçon, que nous restituons par conjecture ; — 2° une copie connue *A*, à qui nous devons la variante *cum*, reproduite par *a* ; — 3° une copie inconnue *y* qui a fait la faute *quo*. reproduite par *b* et par *c*. Et nous établissons une généalogie :

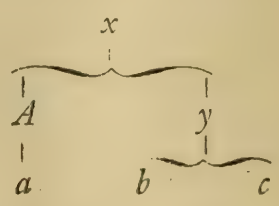

qui, une fois confirmée par d'autres déductions analogues, pourra nous fournir des règles de critique : par exemple, l'accord de *b c*, qui ne nous fait remonter qu'à *y*, prouvera peu ; l'accord de *a c*, qui nous fait remonter à *x*, sera plus probant.

Reste la divergence : *in nos* (*A*), *minus* (*b*), *dominus* (*c*). Ici intervient la considération de l'écriture d'une part, et d'autre part de la psychologie du copiste. Ce n'est pas *quom in nos*, mais quelque chose comme une abréviation *quōīnos* que devait avoir le manuscrit *x* (cf. p. 163) ; *y* a interprété cette abréviation en *quominus*, mot usuel, qui se présente facilement à l'esprit, et c'est le texte qui a été transmis à *b* ; quant au copiste de *c*, supposons qu'il était un moine habitué à copier et à lire des textes sacrés : le groupe de lettres *-ōīnus* lui aura suggéré l'idée du mot *dominus* (qui s'abrège habituellement en *d̄nus*), et sa plume a suivi sa pensée distraite. Ce

n'est qu'après avoir expliqué ces accidents que nous pouvons présenter avec confiance la conjecture *quom in nos*. Dans une édition critique, nous disposerons méthodiquement, en bas de page, les renseignements fournis par la **collation** des manuscrits, de façon à permettre au lecteur de refaire pour son compte notre travail de critique; nous lui présenterons ce qu'on appelle un **apparat critique**.

Engagé dans les conjectures, le critique s'expose à la défiance du lecteur. On l'appellera suivant les cas conservateur ou révolutionnaire. Il ne peut être ni tout l'un ni tout l'autre. Il ne peut pas se résoudre à prendre pour authentiques des textes qui ont été conservés de façon aussi précaire, et, pour la même raison, il ne peut pas se flatter de les reconstituer avec exactitude. Il lui reste à adopter une attitude intermédiaire : chercher moins la conjecture que la suspicion ; s'aider de la connaissance exacte de la paléographie, de l'histoire, de la langue..., pour déterminer dans un texte ce qui peut être admis et ce qui est douteux ; viser à rendre le texte non pas lisible, mais utilisable ; fournir en somme à l'historien de la langue et au linguiste des textes dont la valeur soit définie.

Au reste la méthode doit changer à mesure que change l'histoire des textes. La critique des textes grecs n'est pas la même que celle des textes latins, du fait par exemple que l'histoire des premiers est liée au développement de la civilisation alexandrine. En particulier on ne peut pas traiter un manuscrit latin sur parchemin du

IXe siècle comme un manuscrit grec du Ier conservé sur papyrus dans un tombeau égyptien : l'étude des papyrus, la **papyrologie**, est une science qui suffit à occuper ses spécialistes.

Utilisation des textes. Lorsque, avec bien de la peine, le critique est arrivé à discerner dans nos pauvres textes mutilés ce qui a des chances d'être authentique, il cède la place à un autre collaborateur du linguiste, l'historien de la littérature. Car les œuvres littéraires les plus authentiques ne nous donnent qu'une image imparfaite de la langue véritable, de la langue vivante ; elles ont besoin d'être interprétées.

Les genres littéraires. Écrire comme on parle semble une tâche au-dessus de nos forces ; dès que nous sommes, la plume en main, devant un papier blanc, nous habillons notre pensée d'un vêtement de parade, nous faisons de la littérature, plus ou moins. Très peu quand nous griffonnons un billet, une lettre familière : le genre **épistolaire** est, sauf exception, celui où on retrouvent le mieux les aspects de la langue parlée. Nous sommes également plus préoccupés des choses que des mots, du fond que de la forme, quand nous écrivons pour l'enseignement, dans un ouvrage **didactique** ; pourtant ici déjà, nous mettons quelque coquetterie à rendre attrayant le langage scientifique, et nous sommes gênés par les exigences du sujet qui nous impose un vocabulaire spécial : mots techniques, termes abstraits, néologismes. Mais en géné-

ral nous avons plus l'occasion d'écrire pour plaire que pour instruire, et le gros morceau dans l'histoire des littératures, ce sont les **belles-lettres** proprement dites, où domine le souci de l'esthétique, qui est la principale cause de déformation de la langue.

Cette déformation se fait de manières très diverses et souvent imprévues. Elle tient naturellement à l'attitude, aux dispositions, aux goûts, aux prétentions de l'écrivain. Elle dépend aussi de la formation d'écoles littéraires : la querelle des atticisants et des asianisants à Rome, celle des classiques et des romantiques en France, ont orienté à des époques critiques l'évolution de la langue. L'influence de Cicéron a pour ainsi dire arrêté pendant quatre siècles le développement du latin littéraire. La constitution de **genres** a des effets extraordinaires : dans les genres dits **nobles** on affectera une langue spéciale, souvent très éloignée de l'usage courant. Il arrive même que tel genre ait sa langue et même son dialecte attitré : les poètes grecs alexandrins se croyaient obligés de composer leurs poèmes dans la langue d'Homère, morte depuis des siècles ; dans la belle période de la littérature grecque, le dialecte dorien était par tradition la langue de la poésie chorale, et il se produit cette bizarrerie que nous avons dans une même tragédie grecque un dialogue en attique et des chœurs en dorien !

La poésie. Ce qui est commun à tous les écrivains, à tous les genres, à toutes les époques, c'est le désir de

mettre en valeur les choses dites par la manière de les dire. Il ne faudrait pas croire pourtant qu'il y ait là seulement une préoccupation d'hommes cultivés ; c'est une tendance qu'on observe chez les gens les plus simples. Rien de plus artificiel que la langue des dictons populaires : dans « pierre qui roule n'amasse pas mousse » se perpétue un archaïsme (l'absence d'article) qu'on ne se permettrait pas dans le parler courant ; mais on y remarque autre chose encore : en énonçant cette phrase, nous la scandons, nous la coupons en deux membres que nous nous efforçons d'égaliser dans la prononciation, et nous marquons le retour du même son *ou* à la fin de chaque membre : pierr' qui rou-l' | n'amass' pas mou-ss', c'est l'embryon d'un **rythme** et d'une **rime** ; c'est une manière de versification. Et, de fait, chez les peuples primitifs la littérature commence par la poésie. Dès qu'une pensée en vaut la peine, prière à la divinité, réponse d'oracle, formule de conjuration, louange de héros, dicton..., on la pourvoit d'une expression solennelle, éloignée de l'usage courant. C'est là proprement la poésie, tandis que la prose, c'est ce qui se parle, ce qui ne mérite pas d'être fixé dans la mémoire des hommes ou dans l'écriture.

La métrique. La diffusion de la poésie modifie l'évolution du langage. D'abord la forme du vers est comme un moule auquel la langue doit se prêter. La **métrique** codifie et impose un système de règles étroites, impérieuses, parfois étonnamment compliquées, qui gênent la

marche naturelle du discours. Tantôt nous découpons la phrase en groupes symétriques, mesurant des membres, comptant les syllabes, ce qui conduit à détailler les sons (*nation* prononcé *na-ti-on*), à rétablir des voyelles amuïes (l'*e* muet) ; tantôt nous marquons par le retour périodique d'un son la limite des groupes (c'est la rime, qui renforce les syllabes finales, sauve des consonnes caduques) ; nous ménageons le retour à intervalles définis de syllabes accentuées, comme en allemand ou en anglais, de syllabes longes et de syllabes brèves, dont les groupements constituent comme des mesures musicales (**mètres** grecs et **pieds** latins) ; dans ce dernier cas il arrivera que certaines successions, normales dans la langue usuelle, soient impossibles dans le vers (un mot latin *fāctĭōnem* ne peut pas entrer dans un vers dactylique) ; or, une forme ainsi exclue de la poésie risquera d'être déconsidérée et remplacée dans la langue par une forme concurrente.

La prose n'est pas toujours exempte d'artifices analogues : les rhéteurs Grecs avaient imaginé et importé à Rome une **prose métrique**, qui imposait en fin de membre certaines manières de combiner les brèves et les longues (**clausules**) ; le latin d'Eglise a connu de même une **prose rhythmique**, fondée sur la distribution des syllabes accentuées...

Influence de la poésie. Mais ces règles mécaniques ne sont pas le seul genre de contrainte que s'impose le littérateur. Dans la forme savante du vers le poète

s'efforce de n'enfermer que des idées choisies et des formes expressives; il rejette les mots vides, les outils grammaticaux, les désinences encombrantes, tout ce qui tient de la place et contient peu de sens, les *parce que*, les *de manière à*, les adverbes en *-ablement*, etc. Il taille et rogne dans le matériel de la langue.

D'autre part il est vrai il l'enrichit : écrivant une langue qui échappe au contrôle de l'usage, il en profite pour prendre des libertés, s'autorise de formes abolies, écrit *encor* sans *e* et *guères* avec un *s*, ose des constructions rares (prends ton luth et *me donne* un baiser), innove jusqu'en syntaxe (apposition de Hugo : l'hydre-peuple), renverse l'ordre des mots (inversion chère aux classiques). Et surtout, par élimination ou par innovation, le poète se crée un vocabulaire spécial, si bien qu'il faut parfois, comme en anglais, tout un apprentissage pour comprendre la langue des vers.

Puis un jour vient où le prestige du vers est tel que les prosateurs se permettent d'imiter la langue des poètes. Et les uns et les autres se complaisant volontiers dans cette idée que bien écrire c'est éviter tout ce qui est naturel et commun, ils constituent peu à peu une **langue littéraire** qui nous donne précisément l'image de ce que n'est pas la langue véritable.

La langue littéraire et la langue réelle. L'affectation s'exerce d'ordinaire dans un sens conservateur; l'écrivain est familier avec les œuvres du passé et se plaît à laisser voir qu'il les connaît : c'est la tendance

ou la manie **archaïsante**. Ou bien au contraire, trouvant expressif et savoureux le parler du peuple, il se plaît à enrichir de **vulgarismes** la langue écrite. Aux époques où la langue littéraire n'est pas encore fixée, toutes ces tendances, d'autres encore, s'exercent librement : nos écrivains de la Renaissance ont pris de toutes mains, ont fait appel aux langues mortes et « pillé les trésors du temple Delphique », glané dans les provinces (« que le Gascon y aille si le français n'y peut aller »), sont allés prendre leur bien dans la langue des métiers, dans celle des « crocheteurs du port au foin »...

Il résulte de tout cela que l'histoire de la langue littéraire n'est pas du tout l'histoire de la langue, et ç'a été l'erreur de maint philologue de croire par exemple qu'on pouvait constituer la grammaire historique d'une langue en faisant la grammaire particulière de chaque auteur. La littérature est pour l'histoire de la langue un témoin suspect, qui demande à être contrôlé et interprété, et cette interprétation demande une colloboration étroite du philologue et du linguiste.

HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE

A. MEILLET, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes.* 4e édition, 1915 ; Appendice : aperçu du développement de la grammaire comparée.

HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE

Nous avons parcouru à grandes enjambées le champ de la linguistique, en n'accordant qu'un regard rapide aux multiples problèmes soulevés sous nos pas. Quelques-uns de ces problèmes sont vieux comme le monde; depuis qu'il y a des hommes, et qui parlent, et qui écrivent, on s'est intéressé de toutes manières à l'expression de la pensée, mais il a fallu arriver jusqu'au siècle de la science, jusqu'au XIXe siècle, pour réaliser l'étude scientifique du langage.

L'étude du langage dans l'antiquité. Comme il arrive d'ordinaire, on a commencé par les problèmes les plus difficiles, ceux de l'origine du langage, de la diversité des langues : la Genèse nous montre le premier homme inventant des noms pour les animaux; l'histoire de la tour de Babel veut expliquer la diffusion des langues; les Grecs imaginent un inventeur du langage et de l'écriture...

C'est l'invention et la diffusion de l'écriture qui a fait d'abord avancer l'étude du langage. Pour arriver à

représenter les mots par des signes, il a fallu les reconnaître, les isoler, faire une véritable analyse de la phrase comme de la pensée. L'écriture syllabique obligeait à décomposer le mot en groupes de sons, l'écriture alphabétique à isoler jusqu'aux sons élémentaires. C'est aussi l'écriture qui, en transmettant d'une génération à l'autre des prières, des textes de lois, a fait apparaître les différences entre la langue présente et celle du passé : les rédacteurs s'efforcent de conserver les formules anciennes parce qu'elles ont un caractère sacré, de sorte qu'il devient bientôt nécessaire de les commenter, de les expliquer, si l'on ne se contente pas, comme faisaient les Latins, de répéter des formules qu'on ne comprend plus. C'est ainsi par exemple que de très bonne heure les Hindous ont travaillé à analyser minutieusement les formes et les sons de leur langue sacrée, le sanskrit, dont le grammairien Pāṇini dès le IVe siècle avant notre ère formule avec une précision étonnante les règles phonétiques et grammaticales. L'œuvre de Pāṇini sera le point de départ de toute une littérature de commentaires, mais la tradition des études grammaticales restera confinée dans l'Inde.

Dans le monde occidental, les Grecs avaient d'autres préoccupations. Philosophes plus que théologiens, ils ne s'intéressent guère aux textes, et s'attaquent à une sorte de métaphysique du langage. Qu'est-ce que le langage? où faut-il en chercher l'origine? qu'est-ce qu'un mot? y a-t-il entre le mot et la chose un rapport naturel et nécessaire? le sens appartient-il au mot par

nature (*phusei*) ou par suite d'une convention (*thesei*) ? Prodicus et les sophistes du ve siècle soutiennent la première théorie, qui les conduit à s'occuper de la synonymie (car si le mot répond exactement à la chose il n'y a pas de synonymes), et de l'étymologie (puisque la nature de la chose explique l'origine du mot). Les stoïciens eux aussi font de la linguistique philosophique, et, comme ils ramènent tout à leur logique, la grammaire elle-même doit s'y plier ; les catégories grammaticales doivent correspondre aux catégories du jugement; il y a concordance (analogie, disaient-ils) par exemple entre le signe du pluriel et l'idée de pluralité. Mais aux **analogistes** répondent les **anomalistes** : un mot pluriel peut avoir le sens du singulier ; le genre grammatical ne répond pas au genre naturel : donc, pas de correspondance nécessaire entre la langue et la réalité.

Et voilà à peu près le genre de disputes dans lesquelles les Latins à la suite des Grecs se seraient perdus si l'étude de la littérature n'avait appelé à d'autres besognes les théoriciens de la langue.

La philologie alexandrine. Au IIIe siècle avant notre ère on commençait à ne plus comprendre sans commentaire le texte d'Homère et des premiers poètes lyriques ; c'est le moment où Alexandrie est devenue le centre de la culture grecque : les grammairiens **alexandrins** se font une spécialité d'expliquer, de transposer en langue commune le vieil-ionien des poèmes épiques ou le dorien de la poésie chorale ; c'est l'époque des **scholiastes**,

qui composent des commentaires sur les textes ; des **lexicographes**, qui étudient le vocabulaire ; des **glossateurs**, qui expliquent les termes difficiles, dialectaux, poétiques ; des **rhéteurs**, que la théorie de l'art oratoire conduit à l'étude de la langue.

Toute cette philologie, que domine le grand nom d'Aristarque, n'aboutit pas à une étude systématique du langage, mais elle suscite dans les écoles d'Asie-Mineure, à Pergame, à Tarse, plus tard à Byzance, tout le mouvement de culture qui sauvera de l'oubli les œuvres de l'antiquité. Rome y participe dès le IIe siècle avant notre ère, mais ses grammairiens se préoccupent surtout de faire rentrer la langue latine dans les cadres imaginés pour la grammaire grecque ; ils décrivent si imparfaitement leur propre langue que nous avons beaucoup de peine à reconstituer leur prononciation, leur accentuation, leur métrique... Du *De lingua latina* de Varron (Ier siècle avant notre ère) jusqu'à l'*Ars grammatica* de Donat (IVe siècle après) et aux *Institutions* de Priscien (VIe siècle), c'est le même enseignement qui se perpétue.

La scholastique de Moyen-Age. Dans la barbarie du Moyen-Age les études grammaticales se bornent à l'apprentissage de la langue latine, et le premier ouvrage qui montre quelque savoir est une grammaire latine en vers (!) du XIIIe siècle ; encore ne contient-elle guère que des subtilités scholastiques. Les théories grammaticales consistent à édicter des règles au nom de la logique : on décide que la construction normale de la proposition,

c'est celle qui met le verbe entre le sujet et l'objet, qu'une forme verbale lat. *agit* doit s'analyser en : verbe *est* + prédicat *agens* ; etc.

L'humanisme de la Renaissance. Le jour où on découvre la vraie antiquité, Cicéron, Tite Live, Tacite, les Grecs, ce qui intéresse ses admirateurs, les **humanistes**, c'est la pensée et le style plus que la langue : on traduit Démosthène en latin, pour le rendre plus accessible! On s'inquiète surtout de présenter les textes sous une forme lisible et intelligible : ce sont les débuts de la critique des textes, qui ne fera des progrès décisifs que deux siècles plus tard, à la suite des travaux de Bentley. L'œuvre la plus méritoire est celle des Estienne, dont les *Thesaurus* sont un inventaire imposant des langues latine et grecque.

Mais la grammaire piétine sur place; elle explique les faits au nom d'entités, figures et tropes; elle admet le caprice, l'artifice, confond la rhétorique avec l'étude de la langue; la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal au XVIIe siècle, et celle de Condillac au XVIIIe siècle en seront encore à construire selon la logique une espèce de schéma du langage auquel bon gré mal gré doivent se plier les multiples apparences des langues réelles.

Avènement de la méthode comparative. Cependant une rénovation se prépare qui va conduire au XIXe siècle à l'avènement de la méthode historique et comparative.

Il y avait beau temps que l'occasion s'était présentée

de faire entre les langues d'utiles comparaisons : les Grecs avaient pu observer les correspondances de leurs dialectes; la parenté du latin et du grec était manifeste ; mais justement on trouvait naturel que des langues de civilisés eussent entre elles de la ressemblance ; quant aux langues des barbares, on ne s'y intéressait pas : l'armée d'Alexandre le Grand envahit l'Inde sans en rapporter la révélation du sanskrit. Plus tard la propagande chrétienne conduit à apprendre les langues des pays évangélisés : la Bible est traduite en gotique au IVe siècle, en arménien au Ve siècle; mais pour les apôtres du christianisme les langues des Gentils ne sont que des instruments de propagande. Plus tard encore les théologiens de la Renaissance apprennent l'hébreu, et la Bible leur enseigne que tous les hommes ont un jour parlé la même langue; mais il se trouve malheureusement que l'hébreu ne ressemble à aucune autre langue connue. La pratique des langues modernes, de l'italien, de l'espagnol, à partir du XVIe siècle, ne conduira qu'à des comparaisons littéraires. C'est de l'Orient que devait venir la lumière.

Au XVIe siècle, l'Italien Sassetti prétendait avoir trouvé dans l'Inde une langue qui ressemblait à l'italien ! Au XVIIIe siècle des missionnaires, des représentants de la compagnie anglaise des Indes orientales, étudient cette langue, qui leur révèle une vieille civilisation ; un magistrat anglais du Bengale, William Jones, trouve le sanskrit si semblable au grec et au latin qu'il se demande si les trois langues n'auraient pas une origine commune.

Pour la première fois la comparaison conduit à poser nettement le problème historique. Or, c'est le moment où, sur tout le domaine des sciences naturelles, historiques, sociales et morales mêmes, on commence à se rendre compte qu'il faut renoncer aux explications à priori, qu'il faut observer les faits en tâchant d'expliquer le présent par le passé. Le XIXe siècle crée la méthode historique, qui, appliquée à l'étude des langues, va donner l'essor à la linguistique.

La grammaire comparée des langues indo-européennes. En 1808, Fr. Schlegel, dans une étude sur la langue et la philosophie des Hindous, découvre l'intérêt linguistique du sanskrit; en 1816, Fr. Bopp publie son premier ouvrage sur la comparaison du sanskrit avec le grec, le latin, le perse et le germanique. C'était un domaine favorable à l'étude : langues bien connues, attestées à date ancienne, le latin et le grec apportant avec eux toute une tradition philologique, le sanskrit sa grammaire et sa phonétique toutes faites (cf. p. 178). Aux langues moins connues s'attaquent des spécialistes : J. Grimm au germanique, Zeuss au celtique, Schleicher au lituanien; les méthodes de Burnouf conduisent au déchiffrement du zend. En même temps se constituent les différentes disciplines linguistiques : J. Grimm formule à propos du germanique le principe des lois phonétiques, Fr. Pott construit la science étymologique; on apprend à fonder la comparaison non plus sur des ressemblances de mots et sur des faits isolés, mais sur

l'étude de tout un système grammatical. Fr. Bopp, le véritable fondateur de la grammaire comparée, publie en deux éditions, de 1833 à 1861, les différentes parties de sa *Grammaire comparée du sanskrit, du zend, du grec, du latin, du lituanien, du gotique et de l'allemand*, en y adjoignant, au fur et à mesure des nouvelles découvertes, le vieux slave, le celtique, l'arménien. C'est lui qui établit définitivement la parenté des langues indo-européennes ; le *Compendium* de Schleicher, en 1861, peut déjà aborder l'étude historique et l'explication des correspondances.

A partir de ce moment, la linguistique est constituée. Science allemande jusque là, elle se répand en France par la traduction que donne Bréal, de 1866 à 1872, de la grammaire de Bopp. Son champ s'élargit, ses méthodes sont spécialement appliquées aux langues classiques par Curtius et Corssen, étendues aux langues romanes par Diez et G. Paris ; la fin du siècle voit se constituer la linguistique sémitique, préparée par le déchiffrement de l'assyrien ; on définit de nouvelles familles de langues : finno-ougrienne, turco-tartare ; on s'attaque à l'immense domaine des langues d'Asie et d'Afrique et au chaos des langues du Nouveau Monde. En même temps on aborde l'étude des langues non écrites, des dialectes et des patois. Ainsi se poursuit pas à pas l'inventaire des langues humaines.

Mais, à mesure qu'on avance, il faut aussi réviser les résultats des premiers travaux. Le terrain une fois déblayé par les ouvriers du début, on a pu, dans la

seconde moitié du siècle, aboutir à des découvertes d'une grande portée : rigueur des faits phonétiques, confirmée par les études de phonétique expérimentale, constance des lois phonétiques, rôle de l'analogie, mécanisme de l'emprunt, formation des dialectes, développement des langues communes... ; on arrive à une restitution de l'indo-européen (cf. les résultats exposés dans les éditions successives du *Grundriss* de K. Brugmann) ; d'autre part on travaille à une théorie générale du langage dans le sens indiqué par G. de Humboldt ; il se constitue une philosophie, une psychologie, une physiologie linguistiques (H. Paul, W. Wundt), en même temps qu'on s'attache à définir scientifiquement les faits de langue et à délimiter le champ de la linguistique...

Résistance de la grammaire traditionnelle. Tous ces progrès ne vont pas sans résistance. La vieille grammaire a regardé moitié avec défiance, moitié avec dédain, l'avènement de la jeune linguistique : c'était l'abandon de méthodes et de traditions séculaires, les langues classiques détrônées, la faveur donnée à de nouvelles venues, à des idiomes sans littérature, aux dialectes, aux patois ; plus de privilège pour la belle langue, la langue officielle, puisqu'au contraire le linguiste a un faible pour ce qui n'est pas la règle, pour les altérations, pour les fautes, pour ce qui n'a pas de prestige littéraire.

La linguistique et l'enseignement de la grammaire. Anarchie apparente, dont se méfie la science

officielle, celle qui a la responsabilité de l'enseignement; et les manuels continuent à propager dans les écoles et les lycées les vieux préjugés de la philologie. Une des premières choses qu'apprend l'enfant à l'école, c'est la distinction des « dix parties du discours » qui date pour le moins de Denys d'Halicarnasse, et qui est affaire de logique plus que de grammaire ; le pauvre écolier s'en aperçoit bien quand il lui faut distinguer *en* préposition dans « en marche » de *en* conjonction dans « en marchant ». Puis il apprend « l'analyse logique » : on lui enseigne, véritable contre-sens historique et grammatical, que « il mange » est mis pour « il est mangeant ». Des « cours supérieurs » de grammaire lui expliquent par l'appel aux « formes irrégulières », aux « exceptions », aux « figures », des faits de langue qui résultent de la stricte application de lois phonétiques, analogiques... Tant bien que mal il arrive à connaître sa langue, à savoir le français ; mais quel français ! Il vit dans l'idée que le français possède 6 voyelles, tout étonné quand on lui montre que *eu* aussi en est une dans *feu*, et *on* dans *ton*, et *ou* dans *fou*, et que *i* n'en est pas une dans *hier*, pas plus que *u* dans *lui* ; il répète que les adjectifs font leur féminin en ajoutant un *e* muet à la forme du masculin, et reste interdit quand on lui montre qu'il n'y a entre *long* et *longue*, *doux* et *douce*, *grand* et *grande* que la différence d'une consonne de plus ou de moins (cf. p. 73).

C'est qu'il est habitué à voir la langue sous le masque de l'écriture, c'est-à-dire défigurée, travestie. Il étudie le

français comme on étudie une langue morte. On ne lui montre pas que ces apparences, l'*e* muet, la diphtongue *au*, etc., ont été autrefois des réalités, et que l'état actuel s'explique par l'état ancien.

Si en même temps que sa langue maternelle il a la chance d'apprendre une ou deux langues étrangères, on lui présente une grammaire construite sur le modèle de sa grammaire française ou de sa grammaire latine, bourrée de règles et d'exceptions, à moins que, autre excès, on ne lui fasse absorber sans explication grammaticale et par méthode « directe » tout le matériel de la langue parlée. Il s'étonne de rencontrer en anglais quantité de mots français : on ne lui dit pas comment ils y sont venus, ce qui serait lui révéler le mécanisme de l'emprunt. — Il est dérouté par les caprices de la prononciation anglaise : ce serait l'occasion de lui montrer que la bizarrerie est dans l'orthographe, qui n'a qu'une valeur de convention, et non dans la prononciation, qui est la réalité présente et vivante. — S'il a le bonheur d'apprendre en même temps l'allemand, cela l'intéresserait par exemple de voir comparer *Raum* à *room*, *Tür* à *door*, *Blut* à *blood*, et il s'étonnerait moins de voir le groupe *oo* prononcé de manières différentes suivant qu'il répond à *au* (dans *Raum*), à *ü* (dans *Tür*), à *u* (dans *Blut*); belle occasion de lui faire comprendre le mécanisme élémentaire des correspondances qui attestenr une parenté et une origine commune. — Fait-il du latin et du grec? Ce qui de toutes les conquêtes de la linguistique moderne a pénétré dans l'horizon de certaines classes de langues

est bien insignifiant, et souvent inexact : le nom de Max Müller, la vague notion que le latin et le grec sont des langues sœurs dont le sanskrit serait l'ancêtre (!), et l'idée que les mots sont formés sur des racines qui sont les éléments primitifs du langage (!) Ce qui s'est répandu en somme, ce sont les erreurs de la linguistique d'hier. Et les plus curieux, les plus avertis, se rendant compte que derrière la façade austère des grammaires il y a tout un monde à connaître et à explorer, regrettent quelquefois de n'avoir pas un guide pour y pénétrer : voilà le guide que ce petit livre voudrait être (1).

(1) Le présent ouvrage, dont la publication a été retardée par la guerre, était achevé en manuscrit quand l'auteur a eu connaissance du *Petit traité de linguistique* de M. A. Grégoire, qui répond à un besoin analogue.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Les sons : phonétique 1
Les mots : vocabulaire 21
— leur forme : morphologie 28
— leur sens : sémantique 34
La construction de la phrase : syntaxe 43
L'expression de la pensée : stylistique 53
Constitution de la langue : grammaire descriptive . . . 67
Évolution de la langue : grammaire historique. 79
Parenté des langues : grammaire comparée. 101
Les grandes lois du langage : grammaire générale . . . 121
Les auxiliaires de la linguistique : sciences historiques, philologie. 149
Histoire de la linguistique 175

ANGERS. — IMPRIMERIE F. GAULTIER ET A. THÉBERT.

BINDING LIST SEP 15 1929

La
M 3568
ki

236829

Author Marouzeau, Jules

Title La linguistique

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU